L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
ENSOLEILLE
Pér. nuag.
Minimum: 48
Maximum: 70

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

31e ANNEE – No 175 GRANBY, JEUDI, LE 4 AOUT 1966 DIX CENTS

Depuis ce matin

Les grévistes des hôpitaux au travail

MONTREAL PC - Un porte-parole syndical a fait savoir mercredi soir que les grévistes des hôpitaux ont voté dans leur grande majorité en faveur du retour au travail aujourd'hui, mettant ainsi fin à la grève qui durait depuis le 15 juillet.

Le porte-parole de la Confédération des syndicats nationaux a précisé que M. Raymond Couture, directeur du mouvement de grève à l'échelle de la province, a émis un ordre de retour au travail après le vote des grévistes. Environ 85 pour-cent des adhérents du syndicat ont voté dans une proportion de 90 pour-cent en faveur des termes d'une nouvelle convention collective sur lesquels se sont mis d'accord hier même les dirigeants syndicaux et l'administrateur gouvernemental, Me Yves Pratte.

Le porte-parole a ajouté que les premiers employés reprendront le travail vers minuit mercredi mais que l'accord prévoit un délai de trois jours pour la reprise du travail. Ils reprendront les horaires et se présenteront pour les quarts qui prévalaient avant la grève.

Entre-temps à Québec, le premier ministre Daniel Johnson a fait savoir qu'il a reçu un télégramme de M. Marcel Pépin, président de la CSN, l'avisant du retour des employés au travail. M. Johnson a annoncé que la session spéciale prévue pour aujourd'hui était ajournée sine die parce que la grève est maintenant réglée.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier, M. Paul-Emile Dalpé, président de la Fédération nationale des services, a affirmé que c'est avec "le couteau sur la gorge" que les syndicats ont accepté les offres monétaires du gouvernement.

Le nouveau contrat de travail "constitue un progrès remarquable pour les employés du secteur hospitalier, le plus défavorisé, le plus négligé, le plus oublié de la société" a-t-il ajouté.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a affirmé pour sa part, au cours de cette même conférence de presse, que le règlement d'hier a mis fin à "une crise douloureuse" dont il a attribué la responsabilité "directement à l'intransigeance des institutions hospitalières".

Il a accusé les hôpitaux d'avoir préféré "affrontement total à la négociation normale".

"Une telle attitude, a dit M. Pepin, devait nécessairement aboutir à une prise de conscience de la part de l'Etat, ultime responsable du bien commun".

Le texte intégral du nouveau contrat, qui régira les conditions de travail de plus de 60,000 employés d'hôpitaux à travers la province a été remis aux journalistes.

Il forme un document de près de cent pages et comporte une quarantaine d'articles et plusieurs centaines de sous-articles tous paraphés la nuit précédente par Me Yves Pratte et les négociateurs syndicaux.

Le seul chapitre des salaires constitue une pièce de 17 pages.

Ce chapitre fixe la rémunération attribuée à 101 clauses distinctes d'employés, depuis l'infirmière jusqu'au serrurier.

Plusieurs clauses de ce contrat, dont l'article sur les salaires, sont rétroactives au 1er janvier 1966. L'ensemble de la convention expirera au 30 juin 1968.

M. Pearson est étonné

OTTAWA (PC)—Les premiers ministres provinciaux, réunis à Toronto au début de la semaine pour la conférence interprovinciale, ont divulgué des "renseignements confidentiels" sur une proposition fédérale touchant le partage du produit des impôts qui est encore au stade de la négociation.

C'est ce qu'a déclaré, mercredi, au cours d'une conférence de presse, le premier ministre canadien M. Lester B. Pearson, qui a par ailleurs exprimé son "étonnement" devant pareille manoeuvre des premiers ministres des provinces.

"J'ai été très surpris, a dit M. Pearson, de lire dans le journal des commentaires de premiers ministres provinciaux au sujet d'une proposition fédérale touchant une nouvelle formule de péréquation qui avait été mise de l'avant, une semaine plus tôt, à une réunion confidentielle de fonctionnaires à Ottawa".

"Cette proposition, qui n'est qu'une proposition, aucune décision n'a été prise, a précisé M. Pearson, a connu une publicité prématurée et partiale. Certes, ce n'est pas ainsi que des négociations entre gouvernements doivent se dérouler."

11,000 travailleurs quittent le travail

HAMILTON (PC) — Les ouvriers de l'une des usines de l'acierie Steel Company of Canada ont débrayé hier soir et ont établi des piquets de grève aux portes de la compagnie.

Un responsable de la sécurité intérieure de l'usine a déclaré ne pas connaître le nombre des ouvriers en grève. On croit savoir cependant que 11,000 travailleurs ont quitté le travail.

Les ouvriers sont membres de la section 1005 des Métallurgistes unis d'Amérique (CTC). Il y a dix jours que le contrat de travail est terminé, les procédures de conciliation se poursuivent pour qu'intervienne la signature d'un nouveau contrat. Le juge Walter Little, qui préside les séances de conciliation, s'était félicité plus tôt mercredi du progrès que connaissaient les négociations tout en soulignant qu'elles se poursuivaient lentement.

Une grève qui se poursuit...

MONTREAL (PC) — Plus de 2,000 employés des messageries des Chemins de fer nationaux et du Canadien Pacifique ont continué leur grève non autorisée mercredi, interrompant la circulation des marchandises à destination ou en provenance de Montréal.

Quelques camionneurs, employés d'entrepôt et autres travailleurs des messageries ont débrayé lundi. Leurs collègues de Toronto se sont joints au mouvement. Hier dans la Ville-Reine, il y avait 300 grévistes au CN et 700 au CPR.

Les employés des Chemins de fer nationaux qui sont membres de la Fraternité internationale des employés de chemin de fer (CTC) et qui ont été les premiers à débrayer, entendent protester contre la lenteur des négociations pour un nouveau contrat de travail.

M. Charles Poirier, médiateur du gouvernement fédéral pour la région de Montréal, a exprimé l'espoir mercredi que le rapport de la commission spéciale de conciliation sera entre les mains du gouvernement le 10 août et qu'il en résultera un retour immédiat au travail.

La grève ne sera légale que sept jours après la publication du rapport.

A St-Pie

On vendra de l'alcool dans la paroisse

ST-PIE - Le référendum sur la vente de l'alcool, qui se tenait depuis trois jours dans la paroisse de St-Pie, a donné une écrasante majorité de 210 contre 3, en faveur de l'adoption du règlement de la vente de l'alcool, dans la paroisse.

Le règlement de la prohibition, qui était en force depuis plusieurs années, est aboli. Sur les 800 votants qui se trouvaient inscrits sur les listes, 213 seulement ont répondu par vote au référendum.

"Cette première grève sera la dernière"

~M. Johnson~

Par DONALD DOYLE

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson a affirmé hier dans la capitale que son "gouvernement ferait en sorte que cette première grève des hôpitaux du Québec soit la dernière". Des amendements seront donc apportés à la loi des hôpitaux et au code du travail pour y arriver.

M. Johnson a fait cette affirmation en soirée au cours d'une conférence de presse qu'il avait convoquée après avoir annoncé que la session spéciale de la législature n'aurait pas lieu étant donné qu'un règlement était intervenu mettant fin au conflit qui régnait dans le secteur hospitalier.

Visiblement détendu et heureux de la tournure finale des événements, le chef de l'Union nationale a précisé que les mandats qu'il avait conférés à Me Yves Pratte et au juge René Lippé se poursuivaient toujours.

Dans le cas de M. Pratte, le premier ministre a dit qu'il "va se continuer pendant un certain temps puisque l'avocat a encore quelques signatures à apposer au bas de certains documents".

Il a ajouté: "On peut en déduire que quand il aura terminé son travail, il en sera de même de son mandat".

Quant au juge Lippé, la situation n'est pas exactement la même. Comme on le sait, il a été nommé pour faire enquête sur "la gestion du personnel des hôpitaux".

Or, M. Johnson a réaffirmé hier qu'il songeait toujours à élargir cette enquête pour la faire aussi porter dans des champs tels que l'assurance-santé, l'assurance - hospitalisation et même le bien-être.

Cette commission sera-t-elle toujours présidée par le magistrat de Montréal? Le premier ministre l'ignore pour l'instant étant donné qu'entre autres, M. Lippé pourrait ne pas être disponible pendant une période plus ou moins longue.

Les injonctions

Dans un autre domaine, le chef du gouvernement a expliqué qu'il en était venu à la décision d'ajourner la session étant donné que la grève était terminée.

A son avis, il ne lui "semblait pas prudent de légiférer tout de suite sauf pour mettre fin à la grève en cause".

"Il nous fallait étudier davantage principalement à cause du climat survolté qui régnait, de l'énervement des parties en cause et des questions ayant trait aux sentiments".

Le premier ministre Johnson a aussi profité de l'occasion pour discuter de la question de la loi et de celle des injonctions.

A cet effet, il a fait une première affirmation soit qu'il voulait instaurer "un régime de la loi et non plus un régime des hommes".

Selon lui, "notre droit est un remède illusoire" en ce qui concerne l'émission d'injonctions pour ordonner un retour au travail. Il a d'ailleurs réaffirmé hier que son cabinet étudiait toujours la possibilité de transférer au secteur criminel la question des injonctions qui relève présentement du code civil.

La session spéciale n'aura pas lieu

Par DONALD DOYLE

QUEBEC (PC)—La première session de la 28e législature du Parlement de Québec n'aura pas lieu aujourd'hui.

Une "proclamation royale" à cet effet a effectivement été émise à 5h.20, hier après-midi, ajournant ainsi "sine die" la session spéciale qui avait été convoquée afin de mettre un terme à la grève qui sévissait depuis le 15 juillet dernier dans les hôpitaux de la province.

Dans un communiqué qui fut émis au milieu d'une séance du cabinet, le premier ministre Daniel Johnson a fait savoir que son "gouvernement était d'opinion qu'il n'y avait pas lieu pour le moment de tenir une session d'urgence."

La raison donnée par le premier ministre est que la grève des 32,500 travailleurs d'hôpitaux "est maintenant terminée."

Le communiqué du premier ministre a donc mis fin à toutes les spéculations qui circulaient sur la colline parlementaire de Québec, depuis que monsieur Johnson avait fait planer cette menace il y a quelques jours.

L'ajournement de la session met aussi fin aux diverses hypotèses émises de part et d'autres, concernant la législation que l'Union nationale aurait soumise au Parlement si la session avait effectivement eu lieu.

Par ailleurs, l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré aux journalistes qu'il ne commenterait pas le geste du gouvernement, "tant qu'il n'aura pas analysé les motifs de cette décision."

Se refusant à toute autre déclaration sur le sujet, M. Lesage a annoncé qu'il ferait part de ses idées au cours d'une conférence de presse prévue pour ce midi.

Le chef de l'opposition a tenu ces propos à la porte de la salle du Comité des bills privés, où se tenait un caucus du parti libéral.

Il a d'ailleurs lui-même déclaré que le caucus de ces députés avait justement porté sur la session spéciale qui devait avoir lieu aujourd'hui.

D'un autre côté, le premier ministre a rencontré jeudi des représentants de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, ainsi que quelques présidents des Conseils d'administration des hôpitaux de la région de Montréal.

Le Dr André Pottier, président de l'Association des hôpitaux, a déclaré après la rencontre qu'il avait fait part à M. Johnson de la position de son organisme, de même que réclamé des éclaircissements sur les mandats confiés à Me Yves Pratte et au juge René Lippé.

Me Pratte avait été nommé, mardi, administrateur de 138 hôpitaux, tandis que le juge Lippé avait été chargé de faire enquête sur la gestion du personnel de ces institutions.

La grève des hôpitaux du Québec avait tout d'abord éclaté le 15 juillet dernier. 32,500 travailleurs avaient quitté leur travail, paralysant ainsi 139 hôpitaux à travers la province.

Granby, St-Hyacinthe et St-Jean

La situation dans les hôpitaux de notre région pages 3, 5 et 7

Ajournement de la session

M. Lesage commentera la décision cet après-midi

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a fait savoir hier soir qu'il commentera cet après-midi au cours d'une conférence de presse, la décision du premier ministre Daniel Johnson d'ajourner sine die la session qu'il avait convoquée pour jeudi.

M. Lesage s'est refusé à tout commentaire et sur la décision du gouvernement et sur les discussions qui ont fait l'objet du caucus libéral.

Le caucus qui a duré plus de quatre heures, a réuni la grande majorité des députés libéraux élus le 5 juin dernier.

Plus tôt, lorsqu'on a fait connaître à M. Jean Lesage qu'il n'y aurait pas de session, ce dernier avait déclaré qu'il ferait un commentaire dans une journée ou deux, précisant qu'il voulait d'abord connaître les raisons qui ont motivé le gouvernement dans sa décision.

M. Lesage avait ajouté: "Nous préparons la session".

Plusieurs nouveaux députés libéraux ont profité de leur passage au parlement pour se faire assermenter membre de l'Assemblée législative.

Le gouvernement déterminé à faire adopter le projet de loi sur l'ass.-maladie

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC)—Le gouvernement fédéral reste déterminé à faire adopter par les Chambres son projet de loi visant à faciliter l'établissement de régimes d'assurance - maladie et d'y maintenir les quatre critères déjà énoncés auxquels doivent se soumettre les gouvernements des provinces pour toucher l'aide fédérale dans l'établissement de leur régime d'assurance-maladie.

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi, le premier ministre M. Lester B. Pearson a refusé de commenter les prises de position, touchant l'assurance - maladie, des premiers ministres provinciaux qui s'étaient réunis à Toronto pour la conférence annuelle interprovinciale.

'Ce qui se passe à Toronto, a pourtant déclaré M. Pearson, ne change rien, à ma connaissance à la cédule que nous avons établie pour l'adoption de notre projet de loi touchant l'assurance maladie. Ni à sa substance."

Une forte majorité des premiers ministres provinciaux réunis à Toronto ont indiqué, mardi, qu'ils ne pouvaient souscrire au plan fédéral d'assurance - maladie. Les représentants de huit provinces ont demandé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour ré-examiner toute la question de l'assurance-maladie.

Après avoir souligné que le projet de loi fédéral n'établit pas de régime d'assurance-maladie, mais qu'il vise seulement à aider les province à en établir dans un délai déterminé, M. Pearson a rappelé que les provinces sont informées depuis plusieurs mois du projet fédéral. "Nous parlons de ça avec les provinces depuis longtemps, a dit M. Pearson, et si une province veut de nouveau en discuter avec le gouvernement fédéral, elle pourra le faire lors de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui aura lieu à l'automne."

Sauf les petits à-côtés...

Cette convention est l'une des meilleures

~M. A. Daigle~

QUEBEC (PC)—En se disant satisfait hier soir du règlement de la grève des hôpitaux, M. Amédée Daigle, directeur de cette grève pour la région de Québec, a déclaré qu'à part "quelques petits-à-côté", cette convention collective était l'une des meilleures jamais signée par les employés d'hôpitaux.

Cette convention collective d'une durée de 30 mois sera rétroactive au premier janvier dernier.

M. Daigle a précisé que les "quelques petits-à-côté" de l'entente portaient sur la question des salaires. Il a dit que les grévistes n'ont pas obtenu exactement ce qu'ils désiraient mais que dans l'ensemble l'entente était satisfaisante.

C'est dans une proportion de 98,2 pour cent que les employés d'hôpitaux de la région de Québec se sont prononcés en faveur d'un retour au travail en acceptant les offres faites par l'administrateur des 119 institutions hospitalières, Me Yves Pratte, qui a été nommé récemment à ce poste par le gouvernement du premier ministre Daniel Johnson.

La Division de la Fonction Fédérale de la Fédération des oeuvres du diocèse de St-Hyacinthe a tenu sa réunion d'organisation au Club de l'Age d'Or Maskoutain. Parmi les invités qui ont été appelés à prendre la parole, on voit, dans l'ordre habituel, M. Paul Murray, trésorier du Conseil d'Administration de la Fédération, M. Frank L. Wagstaff, du Ministère des Finances à Ottawa, Me Jacques Lafontaine, maire de la cité de St-Hyacinthe, et M. Roland A. Bonneau, assistant maître de poste et président de la division.

Pour la première fois en province

Une innovation de la Fédération des oeuvres dans notre diocèse

ST-HYACINTHE - On a assisté à la mise sur pied de la division de la Fonction Fédérale de la Fédération des oeuvres du diocèse, lors d'une réunion tenue au Club de l'Age d'Or Maskoutain.

M. Roland A. Bonneau, assistant maître de poste à St-Hyacinthe et président de la nouvelle division pour 1966 fit remarquer à l'assemblée que l'organisation était une tentative nouvelle dans le diocèse. "Elle a comme particularité la retenue des souscriptions sur le salaire, système ayant reçu l'approbation du gouvernement fédéral."

Il attira l'attention de l'assemblée sur le consentement et l'approbation reçus de tous les sous-ministres, ce qui les plaçait dans la plus parfaite légalité pour travailler dans l'organisation. Il insista sur le caractère permanent du nouveau mouvement.

Il parla aussi de la valeur d'une telle campagne tant au point de vue du civisme que de la société qui réclame de l'aide financière pour faire face à ses nombreux besoins. "C'est également une occasion de nous engager personnellement, de reconnaître notre propre position et de voir ce que nous pouvons faire pour aider dans cette campagne."

Monsieur Bonneau présenta ensuite M. Frank L. Wagstaff du Ministère des Finances à Ottawa à qui on avait demandé d'organiser la nouvelle division. M. Bonneau mentionna les succès éclatants obtenus par ce dernier dans l'organisation de telles divisions dans plusieurs autres villes canadiennes.

Monsieur Wagstaff donna d'abord un bref aperçu de la manière dont il est entré dans ce genre de travail et de ce qui a été accompli dans d'autres villes. Par la suite, il décrivit quelques-uns des détails techniques que comporte une telle organisation.

Il termina en affirmant que le dynamisme et le sens des responsabilités des employés fédéraux du diocèse feront de leur division celle qui donnera le ton. "Je souhaite, a-t-il dit, que le milieu industriel suive cet exemple et permette à la Fédération des oeuvres du diocèse de St-Hyacinthe d'instaurer chez-eux la déduction à la source."

Une injonction émise contre les 4,500 grévistes de la Côte-Nord

QUEBEC (PC)—Le juge Robert Beaudoin de la Cour supérieure du Québec, siégeant dans le district judiciaire de Hauterive pendant les vacances d'été, a émis, à 5h.45 hier soir, au Palais de justice de Québec, une injonction valable jusqu'au 15 août prochain contre le Syndicat national de la construction de Hauterive (section de la commission hydroélectrique Outardes-Manicouagan) CSN), ainsi que contre la CSN elle-même.

Le juge Beaudoin fait droit à la requête de l'Hydro - Québec, parce que cette dernière allègue que le piquetage pourrait lui causer des préjudices sérieux en empêchant l'entretien du matériel d'une valeur de $40 millions, et que ce blocus pourrait "entraîner des difficultés et des torts irréparables sur la santé des gens qui se trouvent sur les chantiers".

Le juge ordonne que les plaidoiries sur l'opportunité d'une injonction interlocutoire soient entendues le 15 août au Palais de justice de Baie-Comeau.

Il demande aux intimés de cesser le piquetage et le blocus illégal du complexe Manicouagan-Outardes et des différents chantiers de ce projet dirigés par l'Hydro-Québec.

Il permet à l'Hydro-Québec de faire signifier l'injonction intérimaire en toute heure et par tout les moyens possibles, sans avis préalable.

La requérante a principalement allégué que les quelque 4,500 cotisants du Syndicat national de la construction de Hauterive, qui ont débrayé vers 7h, mardi matin, font du piquetage illégal en empêchant le personnel de la direction et de cadres, ainsi que les ouvriers non-syndiqués et les entrepreneurs sous-traitants, d'accéder aux chantiers.

L'Hydro-Québec soutient que ces derniers sont des ouvriers essentiels au maintien du bon ordre sur les chantiers de Manic 1, 2 et 5 et ceux des Outardes 3 et 4, à quelques 300 milles au nord-est de Québec.

Selon Me Claude Wagner

Le gouvernement Johnson sera le plus bref de l'histoire de l'UN

QUEBEC PC- L'ex-ministre de la Justice du Québec, Me Claude Wagner, s'est dit d'avis, hier, que le gouvernement de M. Daniel Johnson sera le plus bref de toute l'histoire de l'Union nationale.

Visiblement en "pleine forme," M. Wagner, qui se rendait au caucus du parti libéral, a noté que l'actuel gouvernement Johnson sera encore plus fref que celui de feu Paul Sauvé, décédé en 1959, quatre mois à peine après avoir succédé à M. Maurice Duplessis, fondateur de l'Union nationale.

"Il n'y a qu'à continuer comme il va là. C'est le peuple qui va y voir," a souligné l'ex-ministre.

Appelé à dire ce qu'il pensait du gouvernement, M. Wagner, souriant, a répliqué: "Privez-moi pas du plaisir de dire en Chambre ce que je pense de cette équipe de l'inaction qui succède à l'équipe d'action".

De son côté, le député libéral de Gouin à l'Assemblée législative, M. Yves Michaud, ex-éditorialiste à l'hebdomadaire La Patrie a déclaré que les journalistes, durant la dernière campagne, avaient reflété un malaise et une inquiétude chez la population.

Il a ajouté que certains journalistes, en ce qui le concerne, "ont manqué à la vérité de l'information."

Il a précisé toutefois qu'il ne s'agit que de cas qui ne reflètent pas l'attitude de la profession.

Il a fait remarquer que la presse avait fait plus état des "parachutes libéraux" que de ceux de l'Union nationale.

M. Michaud a cependant ajouté que c'était normal, la presse surveillant d'ordinaire beaucoup plus le parti au pouvoir.

En quittant les journalistes, le député de Gouin a dit qu'il n'était pas en faveur du fait de nommer des candidats "d'office".

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

GRANBY, JEUDI, LE 4 AOUT 1966

Québec devra bientôt fonder des instituts

Le Conseil supérieur de l'éducation est très précis dans sa recommandation au ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand. "Il est absolument nécessaire, dit-il, d'accorder une attention prioritaire à la création et à l'organisation d'instituts, de façon à permettre l'ouverture d'au moins quelques-unes de ces écoles en septembre 1967".

Dans son opinion, la nécessité de telles institutions ne fait aucun doute dans certaines régions. Si on n'en établit pas, les étudiants pourront très difficilement poursuivre leurs études.

L'institut, tel que préconisé par le rapport Parent, est un niveau d'étude intermédiaire entre l'université et le secondaire, celui-ci et le marché du travail. Il permet aux étudiants d'entreprendre leurs études pré-universitaires ou professionnelles. La polyvalence est l'une de ses caractéristiques dominantes.

Cet enseignement pré-universitaire et professionnel assure à ceux qui en ont l'aptitude, la possibilité de poursuivre leurs études. Il favorise une meilleure orientation. Il uniformise le passage des études secondaires aux études supérieures et prépare les étudiants à entreprendre ces dernières. C'est en somme un niveau d'étude complet en lui-même. Il n'est pas indépendant du système d'enseignement, mais il n'est pas non plus un simple prolongement du cours secondaire.

L'institut idéal tel que préconisé par la commission Parent, groupe diverses catégories d'étudiants: ceux qui se préparent à leurs études universitaires, ceux qui suivent des cours en vue d'un emploi dans le monde des affaires, de l'administration, des services publics; les futurs spécialistes de la technologie industrielle, médicale, etc. Le programme de cours de chaque étudiant varie selon le département auquel il est inscrit et selon les cours qu'il a choisi de suivre.

Or, aucune institution actuelle ne répond à cette image de l'institut, bien que, pour le créer, on puisse se servir des ressources existantes. Mais il s'agit, comme on le voit, d'une institution extrêmement complexe, apte à satisfaire toutes les exigences d'une jeunesse qui, selon ses aptitudes, pourra ainsi embrasser l'une ou l'autre carrière de son choix.

Le ministère de l'Education espérait-il pouvoir retarder la fondation des instituts que le prolongement des études et l'accroissement de la population scolaire l'obligent pratiquement à y donner suite dans le plus bref délai, du moins dans ces régions où les autres écoles ne peuvent, pour le moment, répondre aux besoins des jeunes.

On sait, par exemple, à la suite d'une réunion du Conseil supérieur de l'éducation, l'urgence de trouver une solution immédiate au problème auquel on fait face dans la région de Chicoutimi. Un tel institut y est nécessaire pour assurer aux finissants du cours secondaire les facilités auxquelles ils ont droit dans un système scolaire cohérent. Et ailleurs, s'imposeront aussi, sans doute plus tôt qu'on ne le croit, de tels instituts pour recevoir les étudiants désireux de prolonger leurs études et d'acquérir les connaissances requises dans la carrière de leur choix.

On ne saurait plus se contenter de donner au plus grand nombre une formation générale sans une préparation professionnelle poussée. Il est aussi impérieux de préparer les jeunes, autrement que par le cours classique, à leur entrée à l'université. Il règne à ce sujet une confusion qui n'est à l'avantage de personne.

Le ministère de l'Education est-il en mesure de mettre sur pied quelques-uns de ces instituts pour le mois de septembre 1967? Sans aucun doute. Ce n'est pas là, bien sûr, une mince tâche. Mais c'est là une tâche qui s'impose et à la réalisation de laquelle il doit se consacrer. L'avenir de beaucoup de jeunes dépend de ces nouvelles institutions. Si nous désirons les bien former, leur donner une éducation de premier plan, il n'y a pas à hésiter. Il faut aller de l'avant.

Roland GAGNE.

Le député ne devrait pas être un simple pion au Parlement

Qui dirige en réalité le Canada? Seulement vingt-six représentants du parti au pouvoir. Les 239 autres membres du Parlement reçoivent dix-huit mille dollars par an pour approuver ou critiquer ce que fait le cabinet. C'est là la situation que crée notre régime politique.

Or, beaucoup de députés, jeunes et moins jeunes, pourraient, si on utilisait leurs talents à bon escient, jouer un rôle important dans l'administration des affaires du pays. Il suffirait de modifier les structures parlementaires pour qu'ils ne soient pas de simples pions aux Communes.

Certes, depuis quelques années, l'administration nomme-t-elle des secrétaires parlementaires pour aider les ministres dans leur tâche. C'est là une excellente formule. Mais il serait possible de faire davantage par le truchement de comités dont d'autres députés pourraient être membres et qui, par cette participation aux affaires parlementaires, deviendraient des hommes-clé dans le gouvernement.

En les utilisant simplement comme des machines à voter, on leur enlève toute initiative et ils en arrivent à se désintéresser des problèmes de l'Etat. Comment pourrait-il en être autrement, quand leurs responsabilités se limitent à voter au parlement et à se faire réélire au scrutin suivant?

Une autre conséquence de cette situation est d'éloigner de la politique les jeunes de talent qui seraient intéressés à y participer. Ne nous étonnons pas si, après cela, on ne trouve pas, dans la députation, les hommes nécessaires à la formation de cabinets aptes à affronter tous les problèmes de la nation. Car on ne fait rien pour les bien préparer à ces tâches complexes.

R.G.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par jour	Semaine		1 an
Par camelot	$0.10	$ 0.60		$30.00
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Par la poste Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

LA DERNIERE DILIGENCE d'Allemagne — Tirée par quatre magnifiques chevaux pommelés, elle n'est pas une installation destinée aux touristes avides de romantisme, mais la dernière voiture postale à chevaux de la République. Quatre fois par semaine, elle relie Bad Kissingen, en Bavière, à la localité de Bad Bocklet; trois fois par semaine, Bad Kissingen à Aschach et son château-musée réputé. Bad Kissingen, station thermale depuis le seizième siècle, possède sa diligence depuis l'époque du fameux service postal des princes de Thurn und Taxis, service qui traversait tout l'ancien Empire allemand, et ceci pendant plus de quatre siècles. Les trajets sont restés les mêmes. Comme la route qui suit le lit de la Saale traverse des paysages particulièrement enchanteurs, les voyages avec la diligence jaune sont devenus une attraction très appréciée par les habitants et les visiteurs de Bad Kissingen. Se prélassant dans l'antique véhicule, les voyageurs se voient transportés dans une époque à jamais révolue et somnolent, tirés de temps en temps de leur léthargie par les postillons en costume d'époque, qui soufflent dans leur trompe. En tant que service régulier des Postes allemandes, la diligence ne transporte pas seulement des personnes, mais également des lettres, des journaux et des colis postaux.

Mariage de raison entre Volkswagen et Mercédès

Hambourg (DAD) - Les fluctuations des actions de la firme NSU ont fait que l'on se pose une question: au cours des sept ou huit prochaines années, assistera-t-on à une fusion des usines automobiles allemandes, qui se réunieraient en un "konzerz" géant pour être à même de supporter la concurrence des grosses firmes américaines?

Les spéculations en Bourse sur les actions NSU - cette entreprise fabrique déjà le fameux moteur Wankel en série - ont été provoquées par des rumeurs selon lesquelles certaines firmes envisageaient d'acheter NSU par le détour de la Bourse. D'après certains experts des questions financières, seuls deux acheteurs entrent en ligne de compte: Daimler-Benz, qui est déjà en contact étroit avec Volkswagen, et Chrysler, qui continue à s'infiltrer dans l'industrie automobile européenne. Mais la direction des usines NSU a fait savoir que toutes les spéculations étaient dénuées de fondement.

En plus de Daimler-Benz AG et de Volkswagen, il existe encore plusieurs firmes automobiles allemandes entièrement indépendantes: NSU, BMW, Porsche - réputé pour ses voitures de sport - et Glas, qui ne produit que quelques voitures à caractère sportif. Daimler - Benz s'est livré à de longues expériences avec le moteur Wankel, et les spécialistes de la question sont d'avis que les pères de la fameuse Mercédès ont l'intention de faire à la firme NSU l'offre d'une collaboration plus poussée. Il est donc possible que l'évolution mène à la formation d'un Groupe Daimler - Benz - Volkswagen - NSU. Quant à BMQ - la majorité des actions appartient à la famille Quandt - une fusion de cette maison avec les trois citées plus haut n'entre pas en ligne de compte pour le moment. La firme américaine Chrysler porte depuis un certain temps un grand intérêt à BMW, mais le groupe Quandt a repoussé toutes les offres qui lui ont été faites. Sous une direction moderne et dynamique, les usines BMW ont subi un nouvel essor au cours des dernières années.

PREMIER RESULTAT: L'"AUDI".

L'étroite et fructueuse collaboration entre Volkswagen et Daimler - Benz a déjà créé une base solide pour la formation d'une entreprise automobile allemande unique, capable de résister à la concurrence américaine. Les deux firmes se rapprochent de plus en plus, depuis leur participation commune à l'Auto Union (DKW). Le premier enfant de ce mariage automobile fut une voiture de 1,7 litres, l'Audi, qui a trouvé un écho très favorable sur le marché des voitures moyennes, où dominent les succursales européennes des géants américains, General Motors et Ford. A présent, Volkswagen et Daimler - Benz ont étendu leur collaboration à d'autres domaines: la recherche scientifique, l'amélioration technique de leurs modèles, et un service vente et après-vente commun.

les spécialistes des questions automobiles prédisent donc une fusion entre les deux plus grosses usines d'Allemagne. "Pour le moment, la fusion n'est pas encore nécessaire", disent les deux entreprises, "mais si les circonstances l'exigent - ce qui viendra certainement, étant donné la concurrence croissante de l'industrie américaine - il faudra bien prendre les mesures adéquates". Le mariage de raison entre Volkswagen et Mercédès pourra servir d'exemple à tous les producteurs automobiles allemands.

Peter Voss
Copyright Nouvelles d'Allemagne.

DIEF A PRIS UNE TASSE DE CAFÉ REFUSÉE LORS DE LA DERNIÈRE CAMPAGNE...

Three Hills, Alberta (PC)—Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, est revenu lundi dans cette petite communauté rurale pour y prendre une tasse de café qu'il avait dû refuser l'automne dernier.

Mieux encore, il comptait y passer toute la journée participant à un défilé d'ouverture de la Journée des sports annuelle et rencontrant les dirigeants des municipalités environnantes.

Au cours de la dernière campagne électorale, le train dans lequel voyageait le chef conservateur était en retard. Il s'est donc vu forcé de refuser une invitation mais avait promis de revenir aussitôt que possible.

M. Diefenbaker a été convié à un dîner des dirigeants municipaux et invité à visiter le Prairie Bible Institute, un collège pour futur missionnaire de la secte Evangelical, qui compte 900 étudiants.

Three Hills, dont la population ne dépasse pas 1,500 âmes, est situé à 60 milles au nord-est de Calgary.

M. Diefenbaker arrivait de Calgary où il a réitéré ses accusations contre le gouvernement et ses politiques de location des terres dans les parcs nationaux les qualifiant "d'injustes et impraticables".

Il a déclaré lors d'une interview que ces politiques, selon lesquelles des baux sont signés pour une période de 45 ans après quoi les terres et édifices qui y sont érigés reviennent à la Couronne, "ne tiennent aucun compte des droits à l'entreprise privée."

Le chef de l'opposition exhibait un teint bronzé à son retour d'une vacance de 17 jours à Hot Spring, en Colombie Britannique.

Des armes empoisonnées volées chez un médecin

PARIS (AFP) — Des voleurs imprudents risquent à tout moment la mort s'ils se piquent ou même s'égratignent avec l'une des pointes acérées des soixante sagaies, flèches et poignards constituant la collection africaine d'armes empoisonnées qu'ils ont dérobée vendredi à un médecin d'Epinay — banlieue de Paris — le docteur Cossard.

Ces armes sont badigeonnées d'un poison très violent mystérieusement élaboré au fond des cases par les sorciers de l'Oubangui et capable de paralyser un éléphant après une simple égratignure. Il provoque chez l'homme une mort violente précédée de nausées.

Le médecin se montre plus inquiet des suites tragiques que pourrait causer un piqûre, que par le vol lui-même: "Après deux ans en Afrique noire comme médecin, ces armes avaient pour moi la valeur des objets rares, mais aussi un intérêt scientifique. Je me proposais prochainement d'analyser le poison", a-t-il déclaré. "Il est vraisemblable qu'il s'agit non de curare, qui n'existe pas en Afrique, mais d'un poison extrêmement puissant utilisé par certaines tribus pour paralyser le très gros gibier."

Le docteur Cossard conservait ces armes dans sa cave dont la porte n'avait pas été forcée. Or seuls le médecin et son épouse connaissaient la combinaison permettant l'ouverture du cadenas.

Le mystère demeure entier. "L'essentiel est que mes voleurs sachent que ces armes sont dangereuses", dit le Dr Cossard.

Hommage à Nelligan

La Société des Poètes canadiens français prendra part par des manifestations littéraires et autres, à la "Semaine Nelligan" qui doit se tenir à Montréal, du 13 au 20 novembre 1966. La Société collaborera activement avec l'Association des Amis d'Emile Nelligan, dont le Dr Lionel Lafleur est le président, et ceci, afin de mieux faire connaître notre grand poète canadien et perpétuer le souvenir de son incontestable génie dans le coeur de ses compatriotes.

Emile Nelligan est une de nos gloires et tous les poètes le considèrent comme un frère aîné qui, d'un coup de soc génial a ouvert un nouveau sillon poétique en terre canadienne. En conséquence, la Société des Poètes lance un concours qui s'adresse non seulement à ses membres, mais à tous les amis qui considèrent la poésie comme une discipline de haute valeur. Ce concours aura pour thème: Hommage à Nelligan, En voici les règlements.

CONCOURS
"HOMMAGE A NELLIGAN"

Ce concours est ouvert à tous ceux qui font de la poésie à quelque groupe qu'ils appartiennent. Le poème devra être écrit en langue française et signé du nom véritable, avec adresse complète du concurrent.

Toutes les formes poétiques seront acceptées. Le poème ne devra pas avoir moins de quatorze (14) vers et pas plus de vingt-cinq (25). Le prix attribué est de cinquante dollars ($50.00). Les manuscrits ne seront pas retournés. Le verdict du jury sera définitif. On devra faire parvenir deux copies dactylographiées avant le 1er octobre 1966, à la Secrétaire, générale, Madame Albertine Boisseau, 1155, avenue Moncton Québec-6, P.Q.

Combien de temps peut vivre une tortue?

Tout dépend, bien entendu, de ses conditions d'existence et de son état ce santé.

L'ouvrage Larousse, "La Vie des animaux", nous rappelle que la fameuse tortue de Gilbert White, en Angleterre, vécut près de soixante ans. Une autre, appartenant à Miss Jenkins, fut gardée dans sa famille pendant plus de quatre-vingt-seize ans. C'était presque une centenaire quand elle mourut, devenue acariâtre et méchante, en 1913. Une autre tortue encore se trouvait au palais de Fulham, près de Londres, en 1628, et mourue en 1753, âgée , par conséquent, d'au moins cent vingt-cinq ans. L'ouvrage Larousse ne craint pas d'ajouter: 'Il n'est pas douteux que certaines d'entre elles atteignant un âge compris entre 150 et 200 ans".

Une nouvelle, qui nous vient de Polynésie, confirme cette affirmation: la tortue, que le capitaine Cook avait donnée au roi de l'île de Tonga en 1777, alors qu'elle avait trois ans, est morte il y a quelques semaines, à l'âge de 192 ans. Les habitants de l'île la vénéraient et lui avaient donné le nom de Tuimalila, nom qui signifie "roi de Malila". Elle avait perdu la vue, il y a quelques années, dans un incendie de broussailles. Tuimalila était une des attractions touristiques de l'île.

La qualité des aliments congelés

SUMMERLAND, (Colombie-Britannique), - La congélation des fruits et légumes pour consommer durant l'hiver et au printemps devient de plus en plus populaire. Il s'agit là d'une forme de conservation qui retient les caractéristiques premières de l'aliment et qui est assez simple pour se faire à la maison.

M. A.W. Moyls, de la station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Summerland, cite les fraises, les framboises, les pêches, les pois, le maïs, le brocoli, les épinards et les asperges comme étant des produits dont la congélation réussit très bien. Par contre, le céleri , la laitue, les concombres, les radis, les poires, et les melons d'eau ne donnent pas des produits congelés satisfaisants. Certaines variétés se prêtent mieux à la congélation que d'autres.

La qualité du produit congelé dépend du type et de la qualité du produit brut, mais aussi de la méthode de congélation, de la préparation, de l'emballage, du type d'entrepôt, de la durée de l'entreposage et des précautions apportées à la manutention jusqu'à ce que le produit arrive à la table du consommateur.

Après le dégel, il se produit des pertes d'aliments congelés qui ressemblent à celles qui surviennent dans le cas des produits frais mais la détérioration en est plus rapide. Contrairement aux aliments en conserve, les produits congelés ne se gardent pas indéfiniment dans un contenant scellé.

Même à l'état congelé, ces produits sont sujets à la déshydratation, à moins d'être couverts par une couche de glace ou d'huile, ou bien emballés dans une boîte de fer-blanc ou d'autres contenants à l'épreuve de l'humidité. La présence de l'oxgène peut aussi causer des altérations mais on peut les réduire au minimum en plaçant les aliments congelés dans des paquets hermétiques pour l'entreposage.

Dans certain cas, l'addition de sucre ou d'un antioxydant comme l'acide ascorbique, aux emballages de fruits en améliore la couleur et la saveur. Pour conserver la couleur, la saveur et la texture des légumes, il faut les blanchir ou les échauder dans de l'eau bouillante ou de la vapeur avant de les congeler. Ce traitement préliminaire prévient certains changements indésirables qui se produiraient autrement dans le cas des légumes congelés.

Certains aliments peuvent être entreposés plus longtemps que d'autres mais on ne devrait pas les reporter d'une saison à l'autre. La qualité maximale ne peut se maintenir que pour un an lorsque le produit est entreposé à 0 F, ou à une température plus basse. A cette température, les aliments congelés ne sont pas sujets à des changements physiques ou chimiques sérieux que causeraient des micro - organismes. Des températures d'entreposage plus élevées que 0 F. endommagent la qualité particulièrement lorsqu'elles varient.

La congélation rapide conserve la teneur en vitamines, comparativement aux aliments non réfrigérés de la même origine. Elle rend aussi possible un menu plus varié toute l'année durant.

Entièrement climatisé - Fuyez les chaleurs de l'été au cinéma Le Plaza

CINEMA LE PLAZA
Plaza Granby Tel. 378-2455

Maurice Chevalier . Sandra Dee
Robert Goulet . Andy Williams
"2 FIANCES sur les bras"
EN COULEUR

Aussi comédie en couleurs
Programme tout en couleurs

"Semiramis Déesse de l'Orient"
EN COULEURS! CINEMASCOPE!

Le cinéma "Le Plaza" donne des représentations continuelles tous les jours de 1h.30 de l'après-midi à 11 heures du soir. Pour connaître les heures de présentations téléphonez à 378-2455.

Prix d'entrée: Dimanche toute la journée et semaine en soirée: $1.00. L'après-midi sur semaine: $0.75.

Les jeunes (10 ans et plus) sont admis tous les jours (excepté le dimanche). Un film approuvé et comédie. entrée $0.50.

Aujourd'hui pour les jeunes: "Sémiramis Déesse de l'Orient" et comédie.

M. Trépanier l'a dit à certains citoyens du Canton

La voie d'accès à l'autoroute serait construite en 1967 et pavée en 1968

GRANBY - La voie d'accès qui doit relier Granby à l'autoroute des Cantons de l'Est sera vraisemblablement mise en chantier dès 1967, puis pavée au cours de l'année 1968. Rendue à Granby, cette artère majeure emprunterait le boulevard Bouchard pour contourner la cité en passant par le nord et aller aboutir sur la route de Roxton, ce qui est le prolongement de la rue Dufferin.

De là, la voie de raccordement emprunterait une route non encore construite qui enjamberait le lac de Granby en passant sur la jetée que la cité se propose d'aménager dans le cadre de son projet de $2.8 millions pour solutionner le problème d'alimentation en eau potable. Après avoir passé pardessus le lac, cette voie de raccordement prendrait une direction déja déterminée mais qu'il est encore impossible de connaître.

C'est là ce qu'il a été possible de saisir, hier soir, alors que le maire de la cité de Granby, M. Paul-O. Trépanier, discutait d'annexion et de l'aménagement éventuel de la cité avec certains propriétaires de la municipalité du Canton de Granby.

C'est la première fois que M. Trépanier donne des détails aussi précis quant à la mise en chantier de la voie de raccordement à l'autoroute des Cantons de l'Est. Au cours de la séance du conseil municipal de la cité de Granby, au tout début de la semaine, M. Trépanier n'avait prononcé que quelques mots à ce sujet, mais il avait alors dit, parlant de la mise en chantier, que l'annonce en serait bientôt faite.

M. Trépanier s'est abstenu de dévoiler certains projets à quelques reprises, hier soir, en se rendant compte de la présence d'un journaliste. Mais cette affaire de la mise en chantier de la voie de raccordement lui a échappée et, contrairement à son habitude, il n'a pas dit "les journalistes n'entendent pas".

L'on sait que M. Trépanier, maire de Granby, s'est rendu dans la vieille capitale à au moins deux reprises depuis la mi-juillet, pour s'entretenir avec différents sous-ministres, des hauts fonctionnaires et le ministre adjoint aux Travaux publics, M. Russell, des projets prioritaires de la cité de Granby, dont l'aménagement d'un réservoir d'eau potable, la mise en chantier de la voie de raccordement à l'autoroute des Cantons de l'Est, l'agrandissement de l'hôpital St-Joseph de Granby, l'octroi refusée à la S. zoologique, etc..

Interrogée à la suite de son dernier voyage à Québec, M. Trépanier s'était borné à dire que la visite avait été fructueuse, préférant, selon ses propres termes, "laisser M. Armand Russell annoncer les bonnes nouvelles".

La voie de raccordement, personne ne l'ignore, doit passer à l'arrière du Séminaire des Pères du Verbe Divin. C'est précisément le long de cette voie, de ses deux côtés, que la cité projette l'aménagement de son parc industriel.

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

GRANBY, JEUDI, LE 4 AOUT 1966

Le conseil y pense

Illuminer la facade de l'hôtel de ville et le parc Victoria

GRANBY - Les autorités municipales de la cité de Granby projettent d'illuminer la façade de l'hôtel de ville de même que le parc Victoria en 1967, à l'occasion des fêtes du centenaire de la Confédération canadienne.

Le sujet a quelque peu été abordé au cours de la séance que le conseil municipal a tenu au tout début de la semaine sous la présidence de M. Paul-O. Trépanier. Il semble bien qu'on entrera sous peu en communication avec les spécialistes de l'Hydro - Québec, à ce sujet.

Le conseil municipal a par ailleurs décidé de demander à l'Hydro - Québec ainsi qu'à la compagnie de Téléphone Bell du Canada de redresser certains de leurs poteaux installés dans la cité de Granby.

Sur ce, des membres du conseil ont fait remarquer qu'il serait normal que l'Hydro - Québec et le Bell fassent leur part étant donné qu'on demande aux municipalités et aux citoyens d'embellir en prévision des événements qui marqueront l'année 1967, au Canada.

Depuis 8h. à l'hôpital St-Joseph

165 syndiqués de retour au travail

GRANBY - Les 165 employés syndiqués de l'hôpital St-Joseph de Granby sont retournés graduellement au travail depuis huit heures ce matin de sorte que le personnel fonctionne au complet, a révélé tard hier soir la directrice générale de cette institution, la R.S. Ste-Clarisse.

Il n'y a plus de ligne de piquetage le long des trottoirs du boulevard Leclerc. Les grévistes ont jeté leurs affiches, coupé les cordes des tentes et sont entrés au travail maintenant protégés par un nouveau contrat de travail de portée provinciale et d'une durée de trente mois à partir du 1er janvier 1966.

Les patients seront admis selon un ordre de priorité établi par le médecin personnel de chacun.

"La reprise des activités normales ne posera aucun problème", a déclaré Soeur Ste-Clarisse, hier après-midi, alors que nous la rencontrions à son bureau de l'hôpital, et hier soir vers 9 heures, lors d'un entretien téléphonique, quelques minutes seulement après avoir appris la décision des grévistes de revenir au travail ce matin.

L'agent d'affaires du Conseil central de Granby des Syndicats nationaux, M. Claude Girard, contacté par téléphone, s'est fait le porte-parole des cotisants syndicaux pour qualifier "d'excellente", la convention collective qui vient d'être signée entre l'Association des hôpitaux de la province de Québec, d'une part, et, l'Alliance des infirmières et le Syndicat des employés d'hôpitaux, d'autre part.

"Nous n'avons peut-être pas obtenu tous ce que nous demandions au point de vue monétaire, a déclaré M. Girard mais la nouvelle convention accorde dans une proportion d'environ 98 pour-cent, nos demandes en ce qui a trait aux bénéfices marginaux et conditions de travail."

M. Claude Girard nous faisait cette déclaration, hier après-midi vers 5 heures, à son retour de Montréal où il avait été faire rapport, en compagnie des membres de l'exécutif local, de la décision unanime des grévistes de Granby d'accepter le contrat de travail soumis par l'administrateur gouvernemental. Les syndiqués de Granby s'étaient en effet réunis de 10 heures à 1 h.30, au local de la CSN sur la rue St-Jacques, pour prendre connaissance des offres du gouvernement et se prononcer "à 100 pour - cent" en faveur du retour au travail.

Chez les syndiqués de Granby, comme ailleurs en province, on prévoyait le règlement du conflit quelques heures avant la décision finale d'envergure provinciale qui a été prise à Montréal, hier soir, peu après 8 h.30. Ainsi, hier après-midi, autour de l'hôpital St-Joseph, seulement quelques piqueteurs continuaient à faire le guet, sans toutefois empêcher qui que ce soit de pénétrer à l'intérieur de l'édifice.

Rencontré sous la tente, un des grévistes nous a déclaré que les lignes de piquetage avaient été éclaircies en raison de l'assemblée générale du matin et de la quasi-certitude d'un règlement au cours de la soirée. "Cependant, si ça ne fonctionne pas, nous reformerons les lignes de piquetage complètes dès ce soir".

Commentant la fin de la grève prévue pour quelques heures plus tard, cet employé syndiqué de l'hôpital St-Joseph s'est dit très heureux de retourner au travail avec la protection d'une convention collective " qui lui accorde presque totalement ce qu'il avait exigé au moment de déclencher l'arrêt de travail". " Cependant je demeurais prêt à poursuivre encore la grève pendant plusieurs jours, si l'impasse s'était prolongée", a finalement remarqué le gréviste.

LES DEBROUILLARDS ont entrepris, hier après-midi, une visite de l'hôtel de ville de Granby. Leurs jeunes aspirations ont été comblées. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Gérard Dumont, comptable de la ville et guide de la visite; le capitaine Valmore Viens de la brigade des incendies de Granby; Pierre Couture et Michel Rainville, moniteurs du club des Débrouillards.

Les Débrouillards visitent l'Hôtel de ville de Granby

GRANBY -- Les cadets du club des Débrouillards étaient heureux, hier après-midi, de visiter l'hôtel de ville de la cité de Granby, le département de la police et celui des incendies. Les jeunes garçons qui étaient accompagnés de leurs moniteurs MM. Pierre Couture et Michel Rainville, ont été accueillis à l'hôtel de ville par M. Gérard Dumont, comptable, qui leur servit de guide.

Les gros camions rouges de la brigade des incendies furent un attrait irrésistible pour les jeunes garçons qui s'en donnèrent à coeur joie à escalader les marche-pieds latéraux... pour mieux voir. Les explications du capitaine de la brigade M. Valmore Viens, sur la théorie ont aidé à faire comprendre aux jeunes le fonctionnement et le mécanisme des véhicules extincteurs. De nombreuses recommandations sur les alarmes leur furent données par le capitaine Viens qui initia ces jeunes aussi aux conséquences des fausses alarmes dont le nombre augmente sans cesse.

Le cri strident de la sirène en fit frémir plusieurs et calma les esprits déja trempés dans l'aventure... La visite se poursuivit au département de la police où de sages explications et conseils leur furent donnés. Les jeunes garçons, allant de curiosités en curiosités, ont pu visiter les cellules de la police, sans toutefois y séjourner...

Les garçons ont semblé très intéressés de cette visite et ont posé de nombreuses questions tout au cours de leur visite à l'hôtel de ville.

Autres nouvelles de Granby à lire en page 16

La JC présentera le drapeau canadien aux étudiants français

GRANBY - La Jeune chambre de Granby profitera de la soirée récréative qu'elle organise à l'intention des quelque 200 étudiants français qui sont actuellement à aménager le camp A.M.I.-Canada, à West Shefford, pour leur remettre le drapeau canadien.

Au cours de cette rencontre prévue pour ce soir, il est également fort possible que l'un des 200 jeunes français soit fait membre honoraire de la Jeune chambre de Granby.

ME JACQUES MARQUIS, avocat, qui a subi avec succès les examens du Barreau, vient d'être admis à la pratique du droit. Me Marquis est le fils de M. et Mme Roland Marquis de Granby. Il est établi à Granby où il a son bureau dans l'édifice Ritz. Natif de Granby, il fit ses études primaires à l'école St-Eugène; ses études secondaires à l'externat classique Mgr Prince et au séminaire de St-Hyacinthe où il obtint son baccalauréat. Il opta pour le droit et fréquenta l'université de Montréal durant les deux premières années de droit. Il fut diplômé de l'université de Sherbrooke, en droit, l'année dernière. Le nouvel avocat est le frère de Me Jean Marquis, avocat, de Granby.

M. l'échevin Alphonse St-Onge a été nommé maire suppléant de la cité de Granby pour les mois d'août, septembre et octobre 1966. Il succède à M. l'échevin Georges-Emile Guillette, maire suppléant pour les mois de mai, juin et juillet.

Une assemblée des employés de bureau de la Coopérative

GRANBY - Les employés de bureau de la Coopérative agricole de Granby rencontreront Me Jean - Paul Lemieux, de Sherbrooke, avocat de la CSN, pour discuter des demandes qu'ils soumettront à la direction de la Coopérative en vue de la signature d'une nouvelle convention collective de travail.

Ces employés appartiennent au Syndicat national des employés de la Coopérative agricole de Granby. Le contrat de travail de ce syndicat expire le 1er septembre.

La réunion débutera à 7 heures et elle aura lieu en l'une des salles de l'édifice du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, sous la présidence de M. Ludovic Rousseau.

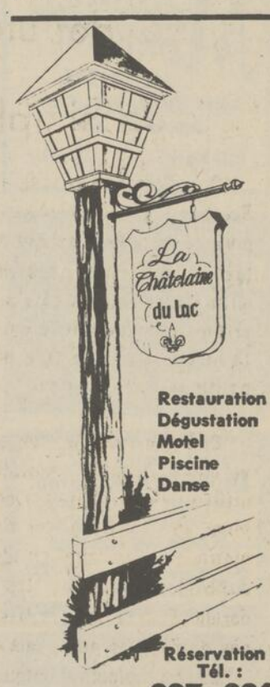

Restauration
Dégustation
Motel
Piscine
Danse

Réservation :
Tél. :
297 - 2860

LAC D'ARGENT,
EASTMAN, P. Q.

Motocycliste blessé

GRANBY - Un motocycliste a subi des blessures dans un accident de la circulation qui a causé des dommages matériels de $475, vers 9h. 15, hier soir, en face du numéro 41, rue Principale, à Granby.

Le blessé, M. Lawrence Ingold, domicilié à 116, rue Adélaide, à Granby, conduisait une motocyclette propriété de Mme Léo Dupuis, 130, rue Alexandra, à Granby. M. Ingold a été conduit à l'hôpital St-Joseph de Granby où il a reçu les traitements que son état nécessitait.

La motocyclette serait entrée en collision avec deux véhicules qui étaient alors stationnés, l'un appartenant à la compagnie Arès Transport, de Montréal, l'autre à M. Armand Guertin, 598, rue Breton, à Granby.

La moto a été endommagée pour $275, alors que les dommages causés à la voiture de M. Guertin sont de l'ordre de $125. Le véhicule de la compagnie Arès Transport a été endommagé pour $75.

Une voiture donne contre une maison

GRANBY - Une automobile a donné contre une maison située à 309, rue Principale, vers 11h. 20, hier soir, à Granby. La voiture, une Chevrolet, était conduite par M. Roger Vaillancourt, 427, rue Principale, à Granby. Elle a été endommagée pour environ $25.

Depuis le commencement de l'année 1966

La ville a exécuté pour $200,000 de travaux, dont un mille de trottoirs

GRANBY - La cité de Granby a consacré tout près de $200,000 à l'exécution de travaux d'égout et d'aqueduc, à la confection et à la réfection de trottoirs, à la confection de pierres de contour, au pavage des rues et à la réfection des pavages ainsi qu'à la préparation de la forme de nouvelles rues depuis le début de l'année.

C'est là ce qui ressort d'un document préparé par le bureau des services techniques de la cité pour l'information des membres du conseil municipal.

Ces chiffres permettront aux échevins et au maire de répondre avec données à l'appui, aux allégations de certains citoyens qui leur disent parfois qu'il ne se fait rien à Granby.

Les données de ce rapport ne concernent que les travaux exécutés depuis le début de l'année jusqu'au 15 juillet 1966.

EGOUT ET AQUEDUC

En matière d'égout et d'aqueduc, on a procédé à l'excavation de tranchées pour une longueur totale de 3,031 pieds depuis le début de l'année, retirant 2,473 verges cubes de roc de ces tranchées. On a posé quelque 3,938 pieds de conduites d'égout et d'aqueduc pour ensuite remplir les tranchées.

Les travaux ont coûté $19,-176.95 et leur exécution a permis de desservir 49 terrains.

PIERRE ET GRAVIER

La cité a utilisé $67,295.66 à la préparation de la forme de nouvelles rues ainsi que pour faire les fondations des prolongements de certaines rues, ceci un peu partout à travers la ville.

Ces travaux ont nécessité 45,086.8 tonnes de gravier et pierre concassée. L'achat et le chargement de ce gravier a coûté $43,897.53, alors qu'on a dû dépenser $23,398.13 pour le transport seulement.

LES TROTTOIRS

Une somme totale de $72,-201.53 a été consacrée à la confection de nouveaux trottoirs et de pierres de contour de même qu'à la réfection des trottoirs existants mais désagrégés.

De ce montant total, il a fallu utiliser $40,059.60 à la réparation de trottoirs seulement, et ce, pour une longueur totale de 10,036 pieds.

La cité a construit plus d'un mille de trottoirs neufs, plus exactement 5,481 pieds, ce qui a coûté $16,278.57, alors que la confection de 8,912 pieds de pierres de contour a coûté $15,863.36.

TRAVAUX DE PAVAGE

La cité a de plus pavé presque un mille de nouvelles rues plus précisément 4,330 pieds, ce qui a nécessité une dépense totale de $18,012.03.

La réfection du pavage sur les différentes rues a coûté $20,611.20.

Ces travaux de pavage et de réfection ont nécessité 4,299.55 tonnes d'asphalte.

NEIGE ET CHENILLES

Le rapport préparé par le bureau des services techniques indique également que pour les mois d'hiver, en 1966, la cité de Granby a versé $28,059.39 aux camionneurs qu'elle a dû engager pour le transport de 11,118 voyages de neige.

Enfin, l'on remarque que l'achat des ingrédients nécessaires à l'arrosage des chenilles depuis le début de l'été 1966 a coûté $1,706.70, alors que le coût de la main - d'oeuvre et de la machinerie s'établit à $4,728.50.

Le grand total de toutes les dépenses indiquées à ce rapport, que ce soit pour l'exécution de travaux, le transport de la neige ou l'arrosage des chenilles, atteint $231,791.96.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Les Héritiers, vendredi soir, à St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) - Le populaire orchestre "yé-yé" Les Héritiers se produira vendredi soir, le 5 août, à la salle de l'école St-Vincent, de St-Césaire.

Les Héritiers forment un groupe merveilleux de cinq musiciens, tous originaires de Granby.

Ils ont déjà un disque 45 tours à leur crédit: "Belle Dalida" et "18 ans". Le groupe termine une longue tournée à travers la province de Québec.

Toutes les personnes de la région sont cordialement invitées à venir se récréer à St-Césaire. En effet, plusieurs se rappelleront sans doute la fameuse soirée de danse du 15 juillet qui a remporté un immense succès auprès des jeunes.

La soirée, qui est une réalisation du club Mok-A-Sin, est sous la responsabilité de MM. Pierre Fontaine et Vincent Véga.

Ces deux grands responsables des danses et spectacles promettent, dans un avenir rapproché, la venue de Tony Roman, à St-Césaire. Cette grande vedette effectue présentement une tournée à travers la belle province.

A Farnham

Concert de la fanfare ce soir

FARNHAM (DNC) - Le concert hebdomadaire de la fanfare de Farnham aura lieu ce soir, jeudi, le 4 août, à 8h. 30.

Ce concert sera présenté au parc municipal de Farnham.

DANSES

Par ailleurs, la Fanfare de Farnham poursuivra ses danses, genre discothèque, tous les mercredis et vendredis de chaque semaine, jusqu'à avis contraire.

Amélioration de l'éclairage à Roxton Falls

ROXTON FALS (PL) - Les autorités municipales de Roxton Falls ont adopté une résolution visant à améliorer le système d'éclairage dans les rues de ce village.

Une entente sera convenue avec l'Hydro - Québec qui devra, semble - t-il, établir des plans, très prochainement, en vue de ce changement qui est pour le moins souhaitable.

C'est ce que le conseil de ville de Roxton Falls a résolu lors de sa derniere assemblée.

FLEURS
Fleurs livrées partout dans le monde
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Parc

C. DAIGLE
Monuments enr.
Manufacturier
Lettrage au cimetière.
818 Principale Granby
Tél: 378-7388
353 Girouard St-Hyacinthe
774-4137

Pour la construction d'un immeuble industriel

La ville de Marieville est autorisée à contracter un emprunt de 330,000

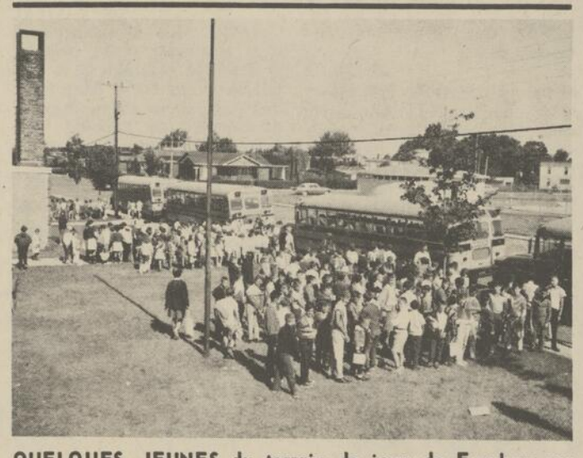

QUELQUES JEUNES du terrain de jeux de Farnham que l'on aperçoit à l'occasion d'un voyage dans la métropole. Ils sont allés visiter entre autres le Jardin des Merveilles, au parc Lafontaine, ainsi que le Planetarium Dow. Les enfants, au nombre de 250, étaient accompagnés d'une vingtaine de moniteurs. (Photo Robitaille)

MARIEVILLE (DNC) - Le règlement numéro 348, des règlements de la ville de Marieville, autorisant un emprunt par émission d'obligations n'excédant pas $330,000 pour construction en vente d'une bâtisse industrielle et terrain à la Sivaco Wire and Nail Co. selon la loi des fonds industriels, vient d'être adopté par le conseil municipal de la ville de Marieville.

Les fonds industriels nécessaires à ces fins furent créés par les règlements numéros 255, 294 et 334 dûment approuvés.

La demande d'aide industrielle d'environ $330,000 a été faite à la ville par la compagnie Sivaco Wire and Nail Co. par lettre adressée en date du 29 mars 1966 pour construction d'une usine d'environ 75,000 pieds carrés au coût d'environ $375,000.

La ville de Marieville est favorable à cette demande et a approuvé le principe de cette aide industrielle par une résolution du conseil en date du 29 mars 1966. Un avis de motion de ce règlement a été régulièrement donné par M. Gustave Rondeau, échevin, lors d'une assemblée du conseil en date du 20 juin dernier. Les soumissions publiques pour la construction de cette bâtisse industrielle ont été demandées par voies officielles, le 9 juin dernier.

La ville de Marieville, lors de l'assemblée du conseil du 20 juin dernier, a accepté, avec l'approbation de la Sivaco Wire and Nail Co., la soumission de Elba Construction Ltée, soit la plus basse soumission reçue. Cette soumission reçut modification, le 5 juillet dernier, et se chiffre à $258,000. Il est entendu que la compagnie Sivaco Wire and Nail Co assume la responsabilité des travaux d'électricité, de plomberie et de chauffage de la bâtisse. Cette compagnie s'est engagée par résolution de ses directeurs, en date du 11 juillet dernier, à acheter de la ville de Marieville, la bâtisse ainsi que les terrains au prix coûtant de la construction plus extras, le tout remboursable en capital et intérêts sur une période de 20 ans.

De son côté, la ville de Marieville accepte toutes les clauses de soumissions et de construction de cette bâtisse dont devis et plans sont l'oeuvre de M. William J. Rosenberg, architecte. Dans ces conditions, la ville de Marieville achètera de la compagnie Sivaco les terrains nécessaires à la construction de cette bâtisse industrielle et notamment les lots qui sont amplement décrits à la description technique et au plan préparé par M. Julien Lacroix, arpenteur-géomètre, en date du 30 juin 1966.

Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés pour et au nom de la ville à signer l'acte de vente devant Me O. Goyette, notaire, au prix de $1.00 comptant suivant les termes de la loi.

Une fois les travaux de construction terminés, la ville de Marieville vendra à la compagnie Sivaco les mêmes terrains et bâtisses industrielles au prix coûtant du terrain et de la bâtisse, tel que convenu. Cette vente sera vente à terme dont plus de 10% sera payé comptant par la compagnie en cause. Le coût total d'achat et de construction étant estimé à $375,000, la différence sur le coût adopté, $ 330,000 , sera considéré comme versement comptant lors de la vente. Quant au solde net de $330,000, la compagnie Sivaco remboursera à la ville de Marieville, par versements semi-annuels et consécutifs jusqu'à parfait paiement, soit durant 20 ans; les intérêts de 6% l'an seront de plus payables semi-annuellement.

Afin d'amasser la somme nécessaire, la ville de Marieville est autorisée à emprunter par voies d'émission d'obligations. Ces obligations seront émises en coupures de $100 ou son multiple. Celles-ci seront datées du 1er mars 1967 et de toute autre date antérieure ou ultérieure approuvée par résolution du conseil municipal et seront remboursées en série en 20 ans conformément au tableau d'échéance.

Ces obligations seront payables au porteur enregistré à toutes les succursales de la banque Canadienne dans la province de Québec, ou à son bureau principal à Toronto. Un intérêt n'excédant pas 6% l'an sera payé par la ville de Marieville semi-annuellement les 1er mars et septembre de chaque année.

Toute ces dispositions et le présent règlement, approuvé par le conseil municipal de Marieville, n'entrera en vigueur et n'aura effet qu'après avoir reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales de la Commission municipale de Québec, et du ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. J. LEDUC, COORDONNATEUR DE LA PROTECTION CIVILE

COWANSVILLE -- M. Jean Leduc, gérant municipal à Cowansville, vient d'être nommé coordonnateur de la Protection civile pour la municipalité, apprend-t-on de l'hôtel de ville local.

M. Jean LEDUC

Le bureau régional de l'organisme de secourisme mène une enquête en marge de cette nomination en vue d'établir le tableau des ressources humaines et matérielles de la ville advenant une catastrophe.

L'étape suivante, qui s'inscrit dans le programme d'action amorcé à la suite de l'adhésion de Cowansville au plan de la Protection civile pour la région, se réalisera par la mise sur pied de plusieurs comités chargés de divers points constituant les activités de l'organisme.

Ces comités, qui seront dirigés chacun par un membre de Cowansville, sont chargés de l'hygiène, du bien-être, de la police, des incendies, du génie, des communications, du transport, de l'information, de la main-d'oeuvre, du sauvetage, l'approvisionnement, et autres.

Jumelage de Cowansville?

COWANSVILLE -- Le conseil de ville de Cowansville a accepté en principe le jumelage de la municipalité avec une autre localité du même ordre en Ontario.

L'Hôtel de ville local a donné suite de la sorte à une suggestion de l'Union des municipalités mais le nom de l'éventuelle ville jumelle d'outre-province n'est pas encore connu.

La ville de Cowansville se rallie ainsi à l'esprit d'échange mutuel et de connaissance réciproque entre les citoyens et les corps intermédiaires qui découleront vraisemblablement de ce jumelage proposé par l'Union des municipalités.

Marieville fait l'acquisition d'un tracteur

MARIEVILLE (DNC) - La ville de Marieville achètera un tracteur loader michigan, No 125 A, année 1960, usagé, de Michel Hubert Enrg. pour un montant n'excédant pas $9,500.

Cette résolution a été prise lors d'une séance spéciale du conseil municipal de Marieville après avoir été proposée par l'échevin Bernard Fontaine.

Le tracteur sera utilisé comme charrue à neige, déneigement, chargement de gravier et de neige ainsi que pour tous les travaux requis par la ville.

Il sera payable comptant par la ville de Marieville, sur livraison.

Réparation

Par ailleurs, sur une proposition de l'échevin Gérard Gauthier, le conseil a résolu d'autoriser M. Roch Fontaine, mécanicien de Dorion , à faire le strict minimum des réparations sur le tracteur loader michigan que la ville vient d'acheter de Michel Hubert Enrg., pour la bonne marche de cet équipement.

Toutefois, le coût des réparations ne devra pas excéder la somme totale de $3,000 et le mécanicien devra le livrer à la ville de Marieville, en bon ordre et en bon état, le plus tôt possible.

Vicaire à Valcourt

VALCOURT - - M. l'abbé Fernand Robert a quitté la paroisse.

Il a été remplacé par M. l'abbé Lorenzo Bouchard, nouveau vicaire, à qui la population souhaite la bienvenue.

Le problème des viaducs à Beloeil

BELOEIL (DNC) - L'anachronisme des trois viaducs du Canadien National, Montée des 30 et boulevard Richelieu à McMasterville et Beloeil, et boulevard Richelieu au point de jonction de St-Hilaire et d'Otterburn, à la vie aussi dure et durable que certains préjugés bien ancrés de la région. En dépit d'efforts méritoires pour corriger la situation, ces trois viaducs résistent avec vaillance et continuent de dresser leur structure d'un autre siècle qui impose des manoeuvres fort délicates aux automobilistes pour les franchir sans accrocs.

De nombreux pourparlers ont été entrepris par toutes les parties en cause, c'est à dire les municipalités elles - mêmes, les autorités du chemin de fer et le ministere de la Voirie, dans le but de déterminer les responsabilités respectives et régler le partage des frais nécessaires à l'accomplissement des travaux d'amélioration. D'année en année, cependant, le temps passe et les usagers ne voient même pas poindre les préliminaires des redressements qui s'imposent.

Il appert maintenant que la Chambre de commerce compte agir vigoureusement et faire pression pour que l'affaire des viaducs soit réglée dans un délai aussi bref que possible. La confiance règne de nouveau.

La campagne de souscription contre le cancer tire à sa fin, à Farnham

FARNHAM (DNC) - La campagne de souscription à la Société canadienne du cancer, à Farnham, tire à sa fin et la société espère atteindre son objectif. Les citoyens ont donné leur appui d'une façon favorable et il ne reste qu'aux manufactures à faire un dernier effort en ce sens.

En effet, ces dernières ont reçu une lettre de la société leur demandant de souscrire généreusement à cette campagne.

"Faites échec au cancer au moyen d'un examen et d'un chèque". Tel était le thème de la dernière souscription. De plus, donner à la société canadienne du cancer, c'est investir dans la santé et le bonheur.

Les bienfaits procurés par cette société sont incalculables. En effet, l'an dernier, elle a prêté assistance à plus de 24,164 Canadiens alors qu'en 1964, 25,700 Canadiens ont été victimes du cancer.

Par ailleurs, depuis 1949, la société a distribué $17,746,748 pour la recherche et pour les installations nécessaires alors que les fonds provenaient uniquement des contributions volontaires versées à la société

Au cours de cette campagne annuelle, $4,446,985 doivent être recueillis afin de défrayer le triple coût de son programme de recherche, de pourvoir à l'éducation du public et de fournir ses services aux victimes de ce fléau.

En 1965 seulement, plus de 6 millions de pansements gratuits ont été dispensés aux cancéreux par la société canadienne du cancer

D'autre part, la lutte qu'elle poursuit pour effectuer des recherches est l'entreprise la plus considérable et la plus coûteuse (80% des fonds recueillis), dans toute l'histoire de la médecine.

La Société canadienne du cancer possède des organisations dans 1,400 localités, au Canada, et elle offre ses services à 2,420 autres centres. De plus, environ 200 hommes de sciences hautement renommés, attachés à 23 universités et centres de recherches, reçoivent présentement une aide matérielle de la société.

Le cancer est ce nom que l'on donne au développement désordonné des cellules du corps humain. Ce développement peut souvent être arrêté complètement, mais pour cela, il faut s'y prendre à temps. C'est pourquoi un examen périodique est la meilleure assurance contre le cancer. Enfin, un chèque à la société est votre meilleure assurance que ce fléau sera un jour vaincu.

A l'intention de toutes les personnes qui auraient besoin de services quelconque de la société canadienne du cancer, pour la région de Farnham, nous publions les adresses des responsables.

Ceux de la section française doivent communiquer avec Mme Claire Sorel, au téléphone: 293-4292, alors que ceux de la section anglophone peuvent rejoindre Mme Kavanagh, au téléphone: 293-4433.

Comme par le passé, la société est venue en aide à de nombreux et compte faire encore beaucoup plus.

Huit membres 4-H iront en Alberta dont un d'Acton

ACTON VALE- En collaboration avec la Commission du Centenaire et l'Association forestière canadienne, l'Association forestière québécoise enverra cette année huit membres de ses Clubs 4-H en Alberta, au Manitoba et en Ontario; ces jeunes participeront à des camps de formation.

Grégoire Dallaire, de Jonquière, et Roméo Lortie, de Bourg-Royal, se rendront à Winnipeg; Gérald Bergeron, d'Acton Vale et Pierre Mathieu, de Châteauguay Centre, iront à Hinton, Alberta; Jean-Nil Thériault, de Trois-Pistoles, Pierre Gingras, de Latulipe, Armand Lortie, de Ste-Rose de Laval et Jean-Paul Bédard, de Charlesbourg, se rendront au camp Kakeka en Ontario.

Par contre, le Québec recevra un nombre égal de jeunes dans ses camps de formation à Réserve de Parke et à Harrington.

Ce programme d'échanges est le prélude au grand colloque national que l'Association forestière organise pour le mois d'août 1967, à Harrington, colloque qui réunira des jeunes délégués de toutes les provinces du Canada qui participeront à la Conférence des jeunes Canadiens sur les ressources et notre avenir, faisant ainsi pendant à la conférence semblable qui eut lieu pour les adultes en 1961. Ce sera la contribution de l'Association forestière québécoise à la célébration du Centenaire de la Confédération.

Funérailles de M. M. Auclair, natif de Saint-Valérien

SAINT-VALERIEN (DNC) -- Les funérailles de M. Marcel Auclair, décédé accidentellement sur la route transcanadienne, à Drummondville, à l'âge de 39 ans, ont eu lieu à Sherbrooke.

La dépouille mortelle était exposée aux salons Bélisle, sur la rue Short, à Sherbrooke.

L'inhumation a suivi au cimetière de Granby.

Outre son épouse, née Lucienne Dupont, il laisse dans le deuil deux fils: Michel et Serge; une fille, Francine; ses parents: M. et Mme William Auclair, de Granby; quatre frères: Normand, de Sherbrooke; Elphège, Maurice et Dorillé, tous trois de Granby; une soeur: Mme Roger Marquette (Georgette), également de Granby; ses beaux-parents: M. et Mme Henri Dupont, de St-Valérien; un beau-frère: Rév. Frère Roland Dupont, professeur à Ville Laflèche; deux belles-soeurs: Mmes Roland Favreau (Henriette), de Roxton Falls, et Réjean Moison (Gisèle), de Granby.

M. et Mme Marcel Auclair sont natifs de la paroisse de Saint-Valérien.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Le 6e gala de Bedford aura lieu le 21 août

BEDFORD (DNC) - Le 6e gala musical de la ville de Bedford, "Sourire musical des Cantons de l'est", aura lieu dimanche, le 21 août, à l'aréna de Bedford.

Plusieurs corps de musique participeront à ce grand gala. On entendra entre autres, les Champions du festival du Vermont; chez les garçons: les Romains, de Cowansville; chez les filles: les Etoiles d'Or Ste-Marie, de Montréal.

Par la même occasion, on soulignera le Centenaire de Bedford (paroisse) qui profitera de l'opportunité pour présenter au public son merveilleux char du centenaire, en prévision du grand défilé qui aura lieu au début du mois d'octobre.

Le public pourra également admirer plus de 12 "Miss" de la belle province qui viendront rehausser de leur présence ces fêtes: entre autres, Mlle Montréal.

Le clou de la soirée sera sans doute le grand concour de danses "à go-go" auquel pourront participer toutes les jeunes filles de la province et dont l'âge est de plus de 13 ans. Elles évolueront au son d'un orchestre réputé de Montréal. Les trois premières se verront attribuer de magnifiques trophées.

Toute la population de Bedford et de la région sera certes des plus comblées en assistant à ce spectacle de qualité qui se déroulera à l'aréna de Bedford, le dimanche 21 août, à 7 heures p.m..

M. Roland DESOURDY, échevin de Bromont, vient d'être nommé pro-maire de cette ville pour les prochains trois mois. On sait que le maire de Bromont est M. Germain Désourdy.

Rue Notre-Dame pavée bientôt à Roxton Falls

ROXTON FALLS (PL) - Il semble bien que la rue Notre-Dame, à Roxton Falls, sera pavée d'ici peu, sur toute sa longueur.

En effet, lors de la dernière assemblée du conseil municipal, les échevins ont décidé d'entreprendre la pose du dernier réseau des tuyaux d'égout, sur cette rue, afin de les relier au système d'égout municipal.

Ces travaux seront effectués en prévision du pavage du dernier tronçon de la rue Notre - Dame.

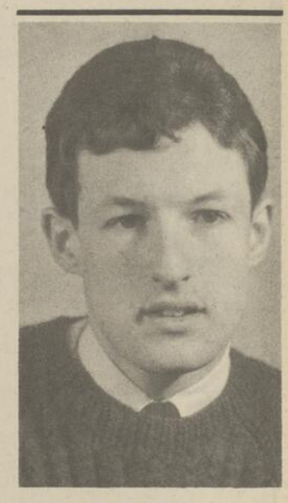

M. Yvan PONTON, moniteur en chef des terrains de jeux de Farnham abat de l'excellente besogne auprès des jeunes durant la période de vacances. Yvan adore travailler avec les enfants et s'en occupe depuis déjà plusieurs années. Il est de plus muni d'un bel esprit sportif et d'un caractère jeune et actif.

GAGNEZ
des Prix magnifiques
et aidez "votre" camelot
à faire de même!

Abonnez-vous à La Voix de l'Est

DIRECTEMENT DE VOTRE CAMELOT OU ENCORE A NOS BUREAUX

PARTICIPEZ AU CONCOURS
GAGNEZ DES PRIX!!!

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

JEUDI, LE 4 AOUT 1966

LE PREMIER ELEVEUR Ayrshire, à l'Exposition régionale agricole de St-Hyacinthe, a été désigné. Il s'agit de M. Marcel Bourgeois, de la ferme St-Ours, de la localité du même nom. La vache qu'on aperçoit sur la photo, tenue par M. Gérard Antaya employé de la ferme, ainsi que M. Claude Hébert, a gagné le grand championnat de la réserve dans sa catégorie. (Photo Bouchard)

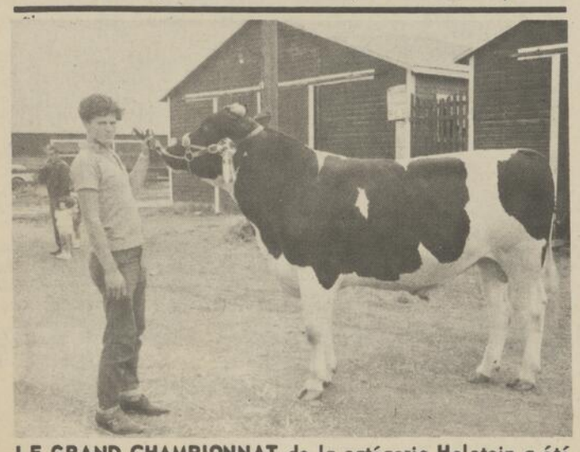

LE GRAND CHAMPIONNAT de la catégorie Holstein a été remporté par ce taureau, de même que les championnats sénior et junior, à l'Expo régionale agricole de St-Hyacinthe. Il est tenu en laisse par M. Sylvain Audette. Le propriétaire est M. Gérard Audette, de la ferme Maska, à St-Césaire.

Les grévistes des deux hôpitaux se sont prononcés hier à Saint-Hyacinthe

95 pour cent veulent retourner au travail

SAINT-HYACINTHE-- Les employés de l'Hôtel - Dieu et l'Hôpital général de Saint-Hyacinthe ont accepté de retourner au travail dans une proportion de 95 pour-cent. Ils ont tenu un scrutin à cet effet hier après-midi au Conseil central des Syndicats Nationaux, dans la localité.

On sait que 32,000 grévistes ont eu à voter dans tous les coins du Québec pour décider s'ils reprennent leur travail malgré le fait qu'ils n'ont pas obtenus tout ce qu'ils demandaient.

Les deux institutions hospitalières locales comptent quelque 530 syndiqués. On se souvient que 490 d'entre eux s'étaient prononcés pour l'arrêt de travail mercredi le 29 juin soit une proportion de 92 pour-cent.

Dernièrement les employés de l'Hôtel-Dieu en grève ont été l'objet d'une injonction de la part du gouvernement provincial de M. Daniel Johnson. La mesure n'a guère semblée les inquiéter puisqu'ils se sont prononcés à ce moment pour le maintien de leur arrêt de travail dans une proportion de 89 pour-cent. L'institution compte 250 employés.

L'équipe bleue a triomphé aux Olympiades de l'OTJ N.-D.

SAINT - HYACINTHE - Les jeunes athlètes de l'équipe bleue ont triomphé dans les épreuves olympiques organisées par l'OTJ Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe. Le groupe a marqué 104 points contre 99 pour l'équipe rivale la plus proche soit la Rouge.

Les jeunes sportifs se sont affrontés amicalement à l'occasion d'un grand pique-nique sur le terrain de jeux de la paroisse Notre-Dame.

Les passeports inter - peuples ont donné droit aux enfants de participer au tirage d'une perruche, chez les fillettes, et de petites souris blanches chez les garçonnets. La perruche fut gagnee par Isabelle Robert et les petites souris blanches par François Ariel. Voici les résultats des olympiades, compilés par le moniteur responsable de l'athlétisme, Pierre Dupuis.

COURSES
1- Michel Lamarche (jaune)
2- Patrick Beauregard (jaune)
PETITES:
1- Sylvie Boileau (jaune)
2- Christianne Hains (vert)
MOYENS:
1- Claude Faust (jaune)
2- Pierre Brouillette (vert)
MOYENNES:
1- Jeannine Chamberland (jaune
2- Aline St-Sauveur (jaune)
GRANDS:
1- Yvon Pelletier (jaune)
2- Ledoux (vert)
GRANDES:
1- Micheline Desautels (jaune)
2- Pierrette Choquette (jaune)
PETITS:
1- Marc Lefevre (bleu)
2- François Riel (rouge)
1- Patrick Beauregard (jaune)
2- Jean-Marc Lefevre (bleu)
COURSES
PETITES;
1- Lucie Beaudoin (bleu)
2- Josee Morissette (bleu)
1- Madeleine Cordeau (rouge)
2- Josée Morissette (bleu)
MOYENS:
1- Pierre Sinclair (rouge)
2- Pierre Ouellette (bleu)
1- Pierre Ouellette (bleu)
2- Claude Faust (jaune)
MOYENNES:
1- Lise Désy (rouge)
2- Louise Roy (bleu)
1- Jeannine Chamberland (jaune)
2- Aline St-Sauveur (jaune)
GRANDS:
1- Claude St-Sauveur (bleu)
2- Bernier (rouge)
1- Claude St-Sauveur (bleu)
2- Jean Desnoyer (bleu)
GRANDES:
1- Francine Riel (rouge)
2- Louise Courchesne (rouge)
1- Lise Lefevre (jaune)
2- Pierre Choquette (jaune)
SAUTS EN HAUTEUR
PETITS:
1- Patrick Beauregard (jaune)
2- François Riel (rouge)
1- Maurice Courchesne (bleu)
2- Jean-Marc Lefevre (bleu)
PETITES:
1- Luce Cyrois (bleu)
2- Christiane Hains (vert)
1- Gisèle Bernier (jaune)
2- Sylvie Décelles (rouge)
MOYENS:
1- Pierre Sinclair (rouge)
2- Alain Courchesne (rouge)
1- Mario Daigneault (vert)
2- Jean Brouillette (vert)
MOYENNES:
1- Louise Roy (bleu)
2- Madeleine St-Sauveur (bleu)
1- Lise Désy (rouge)
2- Jeannine Chamberland (jaune)
GRANDS:
1- Lafreniere (jaune)
2- Bernier (rouge)
1- Claude St-Sauveur (bleu)
2- Gilles Hébert (bleu)
GRANDES:
1- Ginette Lajoie (vert)
2- Jocelyne Décelles (bleu)
1- Lise Lefevre (jaune)
2- Francine Ruel (rouge)
SAUTS EN LONGUEUR
PETITS:
Louis Pellerin (vert)
MOYENS:
1- Pierre Sinclair (rouge)
2- Marie Daigneault (vert)
MOYENNES:
1- Monique Laliberté (bleu)
2- Marianne Fisnot (rouge)
GRANDS:
1- Armand Bernier (vert)
2- Jacques Bernier (rouge)
GRANDES:
1- Francine Ruel (rouge)
2- Lucie Girouard (jaune)
LANCER DE LA BALLE
PETITS:
1- Patrick Beauregard (jaune)
2- Michel Lamarche (jaune)
1- Jean-Marc Lefevre (bleu)
2- Morisseau (vert)
PETITES:
1- Micheline Cordeau (rouge)
2- Sylvie Boileau (jaune)
1- Josée Morissette (bleu)
2- Luce Sirois (bleu)
MOYENS:
1- Pierre Sinclair (rouge)
2- Alain Courchesne (rouge)
1- Archambault (bleu)
2- Bordeau (bleu)
MOYENNES:
1- Aline St-Sauveur (jaune)
2- Lorraine Aubin (rouge)
1- Sylvie Lajoie (bleu)
2- Diane Bélanger (vert)
GRANDS:
1- Jn-Pierre Boileau (jaune)
2- Michel St-Jacques (rouge)
1- Claude St-Sauveur (bleu)
2- Ledoux (vert)
GRANDES:
1- Jocelyne Décelles (bleu)
2- Johanne Lajoie (bleu)
1- Andrée Boivin (jaune)
2- Lise Lefevre (jaune)
RESULTATS DE LA JOURNEE
1- Bleu: 104
2- Rouge: 99
3- Jaune: 76
4- Vert: 48

Vainqueurs chez les éleveurs de bovins Canadiens, à l'exposition

ST-HYACINTHE - Voici la liste des animaux primés et les noms de leurs propriétaires, à l'occasion de l'exposition régionale qui s'est tenue à St-Hyacinthe:

CLASSE NO 11-
Section 1 : Taureau né entre le 1er juil. 65 et 30 juin 66.
1er PRIX: P. La Gorgentière Joyeux Royal (43667) Roland Nichols, La Présentation.
2è PRIX: P. La Gorgentière Joyeux Royal (43667) Jules Nichols, La Présentation.
3è PRIX: P. Syl Forban Raymond (42812) Jean Louis Sylvestre, St-Simon.
Section 2 : Taureau 1 an - né entre le 1er juil. 64 et 30 juin 65.
1er prix: P. Syl Forban Ray. (42812) L.A. Sylvestre, St- Simon,
2e prix: P. La Gorgentière Francis Coquin (42721) Maurice Sylvestre, St-Pie.
3e pris: P. Rivière Blanche Brillent (45227) Jules Nichols, La Présentation.
Section 3 : Femelle 1 an née entre le 1er juil 64 au 30 juin 65.
1er prix: P. La Gorgentière Joyeux Royal (43667) Roland Nichols, La Présentation.
2è prix: P. Domino Figaro Brun (43449) Marcel Sylvestre, St-Hyacinthe.
3è prix: Royal S. 32 (43667) Roland Nichols, La Présentation.
Section 3A - Classe Spéciale Génisses nées entre le 1er juil. 65 et 31 décembre 65.
1er prix: Roland Nichols, La Présentation.
2è prix: P. La Gorgentière Royal Joyeux (43667) Roland Nichols, La Présentation.
3è prix: P. Tarzont 5T (44234(Wilfrid Sansoucy, St-Ours.
Section 4 : Femelle 2 ans - nées entre le 1er juil 63 et 30 juin 64
1er prix: P. La Gorgentière Fameux Francis (40687) Maurice Sylvestre, St-Pie.
2è prix: P. Hameau Joujou Fameux (40146) Marcel Sylvestre St-Hyacinthe.
3è prix: P. La Gorgentière Joyeux Royal (43667) Jules Nichols, La Présentation.
3è prix: P. La Gorgentière Joyeux Royal (43667) Jules Nichols, La Présentation.
section 5 : Femelle 3 ans nées entre le 1er juil 62 et 30 juin 63
1er prix: P. Hameau JoujouFameux (40146) Maurice Sylvestre, St-Pie.
2è prix: P. Hameau Joujou Fameux (40146) Marcel Sylvestre St-Hyacinthe.
3è prix: P. La Gorgentière Lotar Fido (41445) Roland Nichols, La Présentation.
Section 6 : Femelle 4 ans née entre le 1er juil. 61 et 30 juin 62
1er prix: P. Valrive Lotar Fameux (42177) Maurice Sylvestre, St-Pie.
2è prix: P. La Gorg. Mont Forban L. (39010) Jean Louis Sylvestre, St-Simon.
3è prix: P. Hameau Marius Victorieux (Marcel Sylvestre, St-Hyacinthe.

Bovins Canadiens
Section 7 : Femelle 5 ans et plus née avant le 1er juil 61
1er prix: P. Nicholas Carlo Favori (40130) Jules Nichols, La Présentation.
2è prix: P. La Gorg. Bill Joujou (36975) Marcel Sylvestre, St-Hyacinthe.
3è prix: P. La Gorg. Mont Forban L. (39010) Jean Louis Sylvestre, St-Simon.
Section 8 : Troupeau de 4 sujets:
1er prix: Jules Nichols, La Présentation.
2è prix: Marcel Sylvestre, St-Hyacinthe.
3è prix: Roland Nichols, La Présentation.
MALE
Championnat junior: Roland Nichols, La Présentation.
Championnat junior Réserve: Jules Nichols, La Présentation.

Championnat sénior : L.A. Sylvestre, St-Simon,
Championnat sénior Réserve: Maurice Sylvestre, St-Pie.

Grand Championnat: L.A. Sylvestre, St-Simon,
Grand Championnat Réserve: Maurice Sylvestre, St-Pie.

FEMELLE
Championnat junior: Roland Nichols, La Présentation.
Championnat junior Réserve: Marcel Sylvestre, St - Hyacinthe.

Championnat sénior: Maurice Sylvestre, St-Pie.
Championnat Sénior Réserve: Jules Nichols, La Présentation.

Grand Championnat: Maurice Sylvestre, St-Pie.
Grand Championnat Réserve: Jules Nichols, La Présentation.

MLLE TI-ZOISEAU l'un des personnages les plus populaires du spectacle du Capitaine Bonhomme, sous l'égide de Radio-Canada rencontrera les enfants maskoutains le 16 août au Centre Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe. Deux spectacles sont prévus à cet endroit l'un à 1h.30 et l'autre à 3h.30 de l'après-midi.

Moutons primés à l'expo

ST-HYACINTHE - Voici les vainqueurs chez les éleveurs de moutons à l'exposition régionale de St-Hyacinthe:

CLASSE NO: 30 SHROPSHIRE
Section 1: Brebis suitée (jumeaux et trijumeaux)
1er prix: Albany Nichols, La Présentation.
Section 2: Brebis d'un an
1er prix: Albany Nichols, La Présentation; 2e prix: Roland Nichols, La Présentation; 3e prix: Albany Nichols, La Présentation.
Section 3: Agnelle
1er prix: Roland Nichols, La Présentation; 2e prix: Albany Nichols, La Présentation.
Section 4: Bélier d'un an
1er prix: Albany Nichols, La Présentation.
Section 5: Jeune bélier
1er prix: Albany Nichols, La Présentation; 2e prix: Roland Nichols, La Présentation.
Section 6 - Groupe de 4 sujets,
1er prix: Albany Nichols, La Présentation.

CLASSE NO: 31 - LEICESTER
Section 1: Brebis suitée
1er prix: Jules Péloquin, Ste-Anne de Sorel; 2e prix: Jules Péloquin, Ste-Anne de Sorel.
Section 2: Brebis d'un an
1er prix: Jules Péloquin, Ste-Anne de Sorel; 2e prix: Jules Péloquin, Ste-Anne de Sorel; 3e prix: Amédée Messier, 220 Lemire, St-Joseph, St-Hyacinthe.
Section 4 - Bélier d'un an
1er prix: Jules Péloquin, Ste-Anne de Sorel;
Section 3 - Agnelle
1er prix: Jules Péloquin, Ste-Anne de Sorel
Section 5 - Jeune Bélier
1er prix: Jules Péloquin, Ste-Anne de Sorel.
Section 6 - Groupe de 4 sujets,
1er prix: Jules Péloquin, Ste-Anne de Sorel.

QUÉBEC SUBVENTIONNE LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

ST-HYACINTHE - L'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce que le ministère vient de renouveler à la Fédération de Québec des unions régionales des caisses populaires Desjardins, une subvention de $90,000. pour la diffusion, le soutien et la surveillance des caisses populaires du Québec durant l'année qui se terminera le 1er juin 1967.

Ce montant, qui sera payé à même le fonds consolidé du revenu, permettra à la Fédération de poursuivre son travail de surveillance générale et d'inspection des caisses populaires Desjardins et des unions régionales soumises à ses statuts et règlements.

La Fédération des unions régionales des caisses populaires Desjardins maintient un secrétariat permanent à l'usage des caisses populaires Desjardins, destiné à fortifier la liaison et la coopération entre toutes les caisses populaires Desjardins et les unions régionales, recueillir et faire publier des statistiques, faciliter la fondation de nouvelles caisses populaires et promouvoir en général la propagande de la coopération de crédit.

Jacques Michaud subira son procès pour le 24 août

ST-HYACINTHE - Jacques Michaud subira son procès le 24 août devant le juge Victor Chabot de la Cour de magistrat. Il a comparu pour la première fois devant l'homme de loi, hier matin au Palais de justice de St-Hyacinthe.

Deux plaintes ont été portées contre lui. La première concerne l'accusation d'avoir omis de donner son nom et son adresse à qui de droit sur les lieux d'un accident le 10 juillet à St-Charles - sur - Richelieu avec une voiture de marque Ford Sedan propriété de M. Isidore Charbonneau. La seconde accusation a trait à des dommages de $100 causés au véhicule de M. Charbonneau.

L'accusé a plaidé non - coupable à ces deux accusations et opté pour un procès devant magistrat.

Raffinerie de sucre

M. D. Bousquet élu membre de la corporation

SAINT - HYACINTHE - L'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Armand Russell, membre du conseil exécutif de la province, monsieur René Bernatchez, député de Lotbinière et adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, monsieur Denis Bousquet, député de Saint-Hyacinthe, et Monsieur Yvon Hamel, député de Rouville ont été nommés membres de la Corporation de la raffinerie de sucre de Québec en vertu d'un arrêté ministériel en date du 20 juillet 1966.

La Raffinerie de sucre de Québec qui manufacture du sucre de betterave à Saint-Hilaire, dans le comté de Rouville, a été fondée en 1940. Ses ventes de sucre au cours de l'année 1965 se sont chiffrées à $2,636,577.

Son "hit and run" lui coûtera $50

ST-HYACINTHE - Le juge Victor Chabot de la Cour de magistrat a condamné Armand Cyr à une amende de $50 et les frais et lui a interdit de conduire un véhicule automobile durant les prochains trois mois, hier matin au Palais de justice de St-Hyacinthe.

L'accusé qui a plaidé coupable avait à répondre à une accusation d'avoir le 30 juillet dernier omis de mentionner son nom et son adresse à qui de droit sur les lieux d'un accident avec une voiture de marque Rambler propriété de M. Marcel Tétreault, à La Providence.

L'usine R.-A. Lajoie va augmenter sa superficie

SAINT - PIE - DE - BAGOT- La compagnie R.-A. Lajoie Ltée de Saint-Pie agrandit actuellement ses usines de près de 6,000 pieds de superficie. Les travaux porteront à 22,000 pieds carrés les dimensions de ses deux usines actuelles.

On se souvient que la compagnie a ouvert au début de l'année sa seconde usine dans cette localité. Elle est destinée au traitement du métal en feuille.

R.-A. Lajoie qui est maintenant considéré comme l'un des plus importants manufacturiers au Canada en ce qui concerne les équipements pour étable, répand ses produits dans tout l'est du pays et des Etats-Unis.

On y compte actuellement une cinquantaine d'employés. La direction de la compagnie nous signale que les perspectives de celle-ci sont des plus prometteuses pour l'avenir.

IL FAUT NETTOYER LES FRAMBOISIERS

SAINT-HYACINTHE-- Les experts qui travaillent au service du ministère de l'Agriculture et la Colonisation du Québec désirent transmettre plusieurs conseils aux producteurs de framboises de la région de Saint-Hyacinthe.

Dès la récolte de framboises terminée, il est nécessaire de procéder aussitôt au nettoyage de la plantation en exécutant les travaux suivants:

Il faut
enlever les tiges qui ont donné des fruits.

Ramener la largeur des rangs à 24-30 pouces et garder un espacement de 4-6 pouces entre les nouvelles tiges. Une bonne aération et du soleil qui pénètre dans les rangs préviennent les maladies et les insectes.

Il faut
sortir de la framboisière tous les déchets et les brûler au plus tôt.

Un semis de seigle entre les rangs, destiné à être enfoui à l'automne, en plus de fournir au sol de la matière organique enrayera la croissance des mauvaises herbes.

Il est important d'exécuter ces travaux aussitôt la cueillette terminée afin de permettre aux jeunes tiges d'aoûter, c'est-à-dire, de mûrir leur bois avant les gelées de l'hiver.

Un comité de coordination municipale sera organisé

SAINT - HYACINTHE - La Chambre de commerce du district de Saint-Hyacinthe formera un comité de coordination municipale.

Le comité sera formé incessamment pour étudier les avantages possibles à fusionner les municipalités du Grand Saint-Hyacinthe.

Le conseil d'administration de la Chambre a également adopté une résolution qui sera présentée au congrès provincial des Chambres de commerce, en septembre prochain, concernant le rôle et l'orientation des Chambres de commerce.

RECRUTEMENT

La Chambre de commerce considère qu'elle devrait compter au delà de 300 membres. Un porte parole de l'association déclare "Malheureusement nous sommes encore trop loin de cet objectif. Trop de marchands, de professionnels et d'hommes d'affaires en général se tiennent encore à l'écart de la Chambre qui est pourtant en mesure de jouer un rôle prépondérant dans l'économie maskoutaine."

CONGRES PROVINCIAL

Le congrès annuel des Chambres de commerce de la province de Québec aura lieu à Québec les 15, 16 et 17 septembre. La Chambre de Saint-Hyacinthe y sera représentée par le président M. Grégoire Girard et le secrétaire, M. Fernand Cornellier. Le thème du congrès sera "L'homme d'affaires et l'Etat".

Un emprunt de $337,000 est prévu à Beloeil

BELOEIL - Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Beloeil projettent un emprunt au montant de $337,000.

En vertu d'une résolution antérieure, un montant de $310,000 est prévu pour une école élémentaire de 12 classes et deux maternelles, ainsi que $27,000, par une autre résolution, pour des dépenses en immobilisation.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires qui sera tenue mardi, le 9 août, à 7 heures 45 p.m., à l'hôtel de ville de Beloeil.

82 accidents ont eu lieu en juillet

ST-HYACINTHE - La Sûreté municipale a enregistré 82 accidents pour le mois de juillet, à St-Hyacinthe. 21 personnes ont été blessées à l'occasion de ceux-ci. Aucune mort n'est toutefois à déplorer.

Le plus grand nombre des accidents concernait les automobiles. Toutefois le chiffre le plus élevé de blessés concerne la colonne des accidents de bicyclettes et d'autos soit 5.

Il est à noter qu'une augmentation d'accidents avec des scooters a été enregistrée pour le dernier mois.

Verdun demande l'appui local

ST-HYACINTHE - Les autorités municipales de St-Hyacinthe étudient présentement une demande d'appui de la part de la ville de Verdun qui désire que le gouvernement provincial augmente le salaire minimum.

Une résolution du conseil municipal de Verdun demandant à la Législation provinciale l'adoption d'une loi portant le salaire minimum à $1.25 l'heure et plus a été citée à la dernière séance du conseil local.

Le document a été laissé sur la table pour de plus amples études par les conseillers de la localité.

Noël Picard comparaîtra le 24 août

ST-HYACINTHE - Noel Picard a plaidé non coupable à une accusation de voies de fait portée contre lui et comparaîtra pour son procès au 24 août, devant le juge Victor Chabot, de la Cour de magistrat, au Palais de justice de St-Hyacinthe.

Il a comparu pour la première fois devant l'homme de loi hier matin. La plainte de voies de faits est datée du 13 juillet. La victime serait Mme Jean-Paul Ringuet. Selon l'acte d'accusation le forfait aurait été commis au village Casavant.

La Métairie ne sera pas vendue

LA PROVIDENCE - Les administrateurs de la ferme de la Métairie ont démenti les rumeurs concernant une vente de terrain de cette exploitation agricole à l'OTJ de La Providence.

La secrétaire, Mère Ste-Reine, consultée à cet effet, a déclaré qu'il n'était aucunement question que la Métairie soit vendue ni aucun de ses terrains.

La Trigolaine
Mme Hubert Dubois, Prop.
LAINE, PIECES MURALES, FIL, CORSETS, BRASSIERES, CORDE DE PARIS
1260 Des Cascades St-Hyacinthe Tél: 774-4880

En bref

Prison à vie

OTTAWA (PC)—Se basant sur une expertise médicale qui faisait état de désordres du système nerveux, le cabinet a commué en une sentence de prison à vie, mercredi, la peine de qui pesait sur Roger Allan Fulton, 25 ans, depuis qu'il a été troublé coupable du meurtre d'un employé d'une société de trust, au cours d'un hold-up survenu l'an dernier.

Fulton était censé être pendu mardi prochain.

La commutation, rendue publique dans un communiqué émis par le solliciteur-général, était la 22e à être décidée par le gouvernement Pearson.

• • •

Un menu idéal

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Le gouvernement indien a mis au point un "menu idéal" pour inciter la population à consommer moins de blé et de riz, denrées qui doivent être importées en grande quantité pour faire face à la pénurie actuelle.

Ce menu fait largement appel à des denrées alimentaires peu utilisées par la population indienne: légumes, laitages, fruits, viande et poisson. Les services gouvernementaux sont arrivés, en effet, à la conclusion que l'Indien consomme 10 grammes de céréales de plus que la quantité optimum.

Des millions d'exemplaires de le "menu idéal" vont être distribués à travers le pays avec les recettes nécessaires à sa confection.

• • •

Il est responsable

QUEBEC (PC)—Un jury du coroner tient André Laramée, 45 ans, cuisinier de Québec, criminellement responsable de la mort de Mme Veuve Rachel Bolduc-Roy, 31 ans, avec laquelle il aurait vécu en concubinage depuis environ 4 ans.

Mercredi midi, au cours de l'enquête présidée par Me J.A. Drouin, coroner du district de Québec, le Dr Richard Authier, médecin-légiste, a dit que l'autopsie qu'il a pratiquée sur le corps de la jeune femme a révélé que cette dernière est "morte d'hémorragie cérébro-méningée, à la suite de coups reçus."

Mme Bolduc-Roy est morte à son domicile, le 24 juillet dernier.

• • •

Aide étrangère

SINGAPOUR (Reuter) — Le programme d'aide à l'étranger du Canada ne vise pas seulement à accorder des bourses d'étude mais aussi à contribuer sur place à la formation de personnel dans les pays en voie de développement.

Le haut commissaire du Canada à Singapour et en Malaisie, M. B. C. Butler, a ainsi défini au mercredi les buts de l'aide canadienne, en mentionnant que dans cette perspective le Canada à l'intention d'augmenter à 13 l'an prochain le nombre de conseillers techniques canadiens à Singapour. Il y en a actuellement neuf.

• • •

131 contrats

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Production de défense a accordé, au cours de la première moitié de juillet, 131 contrats de $10,000 ou plus à des comiagnies canadiennes, sans compter les projets tenus secrets.

Au total, les contrats représentent $8,962,657, a annoncé le ministère.

C'est une compagnie de Longueuil, l'United Aircraft of Canada Ltd., qui a reçu le plus gros contrat: vérifications et réparations de moteurs et de propulseurs pour un montant de $2,345,000.

La Computing Devices of Canada Ltd., d'Ottawa, a eu deux contrats d'une valeur de $592,670.

• • •

Les victimes

AUSTIN, Texas PA - Voici la liste des personnes qui ont été tuées par Charles Joseph Whitman, 25 ans, en pleine crise démentielle:

Paul Sonntag, 18 ans, sauveteur, de Austin; Claudia Rutt, 18 ans, compagne du précédent, de Austin; Mark Gabour, 15 ans, de Texarkana, Texas, en visite chez sa tante Mme Marguerite Lamport, de Austin, abattue également; Thomas Ashton, 22 ans, étudiant à l'université du Texas, de Redlands, Californie; Mme Edna Townsley, 51 ans, préposée à l'ascenseur de la tour où s'était retranché le meurtrier, de Austin; Roy Dell Schmidt, 29 ans, électricien à l'emploi de la ville d'Austin; Billy Speed, 22 ans, agent de la police d'Austin; Harry Walchuk, âge inconnu, de Austin; Dr Robert H. Boyer, professeur à Mexico, de passage à Austin; Thomas Eckman, de Barcelone, en Espagne; le bébé que portait Mme Claire Wilson, enceinte de huit mois, qui a été blessée; Mme Kathleen Whitman, femme de l'aliéné mental; Mme C. A. Whitman, mère de l'assassin.

CE LOT DE CIVIERES que prépare un médecin de l'hôpital Brackenridge à Austin, au Texas, ont servi a conduire à l'hôpital les victimes de la fusillade de Charles-Joseph Whitman. Ce dernier, du haut de la tour d'observation de l'université, avait alors fait feu sur la foule pendant 80 minutes, tuant 13 personnes et en blessant 31 autres. Sur la photo, nous apercevons la foule de curieux qui surveillent l'entrée à l'hôpital des victimes de ce massacre.

Soucoupe volante sur une plage?

ERIE, Pennsylvanie PA- Cinq membres de la commission américaine d'investigations sur les phénomènes aériens ont entrepris une enquête sur le présumé atterrissage d'une soucoupe volante sur une plage du lac Erié.

Venant de Buffalo, N.Y., les enquêteurs doivent interroger un couple d'adolescents qui aurait vu l'engin étrange, et ils doivent inspecter les lieux.

Selon la police, qui a visité la plage du parc Presqu'Ile de l'Etat, deux dépressions triangulaires, séparées de 10 à 12 pieds, ont été découvertes dans le sable. Chacune avait environ 18 pouces de largeur et de six à 8 pouces de profondeur.

Betty Jean Klem, 16 ans, et Douglas J. Tibbets, 18 ans, ont affirmé qu'un objet étrange s'était posé sur la plage entre deux arbres, à environ 300 verges de leur automobile.

"C'était un objet métallique argenté, a précisé Mlle Klem. Il est descendu tout droit verticalement. Nous sommes certains de l'avoir vu. Nous étions allés à cet endroit plus tôt, et il n'y avait rien entre les arbres, alors."

Mlle Klem a en outre soutenu qu'un "monstre" avait surgi près de l'appareil. "C'était une énorme créature comme un gorille, a-t-elle ajouté, mais je n'avais jamais vu un animal semblable auparavant."

Après avoir effectué un voyage en France

Marchand désire favoriser l'immigration francophone

OTTAWA (PC) — Rentré d'un voyage de quatre jours en France, où il a visité Paris, Bordeaux et Marseille, M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a annoncé mercredi la détermination de son ministère de favoriser plus qu'auparavant l'immigration francophone au Canada.

Les bureaux du ministère à Paris seront réaménagés et améliorés, et le personnel aux bureaux de Bordeaux et de Marseille sera accru, a annoncé le ministre. Actuellement le ministère canadien de la Citoyenneté emploie une quarantaine de personnes en France.

Soulignant que, l'an dernier, environ 5,000 émigrants de France sont venus s'installer au Canada et que le chiffre correspondant pour le Royaume-Uni est de 40,000, M. Marchand a déclaré que cette situation "est susceptible de créer des problèmes, à cause du caractère même du Canada."

M. Marchand a précisé par ailleurs que des 5,000 émigrants de France venus au Canada en 1965, de 2,000 à 3,000 n'étaient pas de nationalité française.

Le ministre a annoncé d'autre part qu'il songe à faire conduire une enquête au Canada, "et particulièrement au Canada français", sur la manière dont les immigrants francophones sont accueillis par les communautés où ils s'installent.

M. Marchand a déclaré qu'il avait, quant à lui, un sentiment que les immigrants francophones au Canada français étaient souvent mal reçus.

"Nous voulons faire une enquête, a-t-il dit, qui déterminera pour quelles raisons les immigrants francophones ne se sent pas chez eux une fois installés au pays."

L'enquête, qui est à l'état de projet, serait menée par un sociologue étranger au ministère.

Selon le ministre Jean-Luc Pépin

Les provinces ont une grande juridiction dans le secteur de l'exploitation minière

ROUYN, QUE. (PC) — M. Jean-Luc Pépin, ministre des Mines et Relevés techniqes, a déclaré mercredi dans une causerie qu'il n'hésite pas à reconnaître aux provinces une grande juridiction constitutionnelle dans le secteur de l'exploitation minière.

Inaugurant l'exposition régionale de l'ouest du Québec, M. Pépin a déclaré: "Que les législatures provinciales puissent seules définir le cadre juridique de l'exploration et de l'exploitation minière dans leur territoire et régir la vente des droits miniers, que seuls les gouvernements proinciaux puissent réglementer l'activité des compagnies minières, percevoir des redevances, etc., celà est incontestable."

Le ministre a ajouté toutefois que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans ce domaine.

Le ministre a mentionné par ailleurs que, du point de vue de la valeur de la production minérale, le Québec se situe au troisième rang parmi les provinces canadiennes, immédiatement après l'Ontario et l'Alberta, et que les mines québécoises sont comptables d'environ 20 pour cent de la production minérale au Canada.

"En 1965, a-t-il dit, la production minérale québécoise a atteint un nouveau sommet de $704.7 millions, sur un total de $3.7 milliards au Canada."

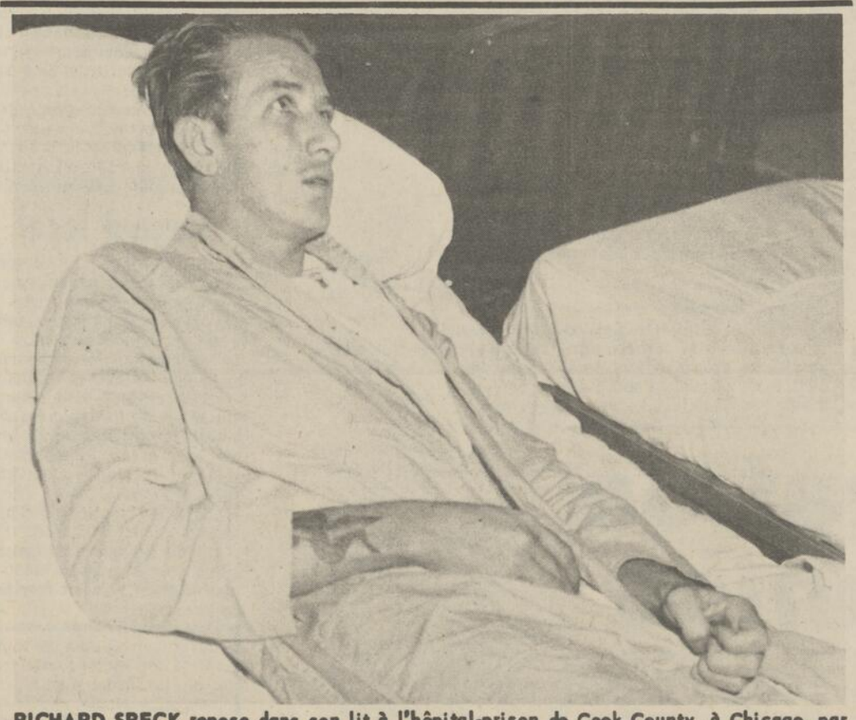

RICHARD SPECK repose dans son lit à l'hôpital-prison de Cook County, à Chicago, par suite de sa comparution devant le tribunal. Il a alors nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir tué les huit étudiantes infirmières de Chicago. Le jeune homme de 24 ans comparaîtra a nouveau en Cour, le 18 août, alors qu'on espère pouvoir fixer la date de son procès

Depuis le début de l'escalade au Vietnam

Un raid qui a provoqué le plus grand nombre de pertes civiles

HANOI (AFP)—Le bombardement effectué mardi matin sur Haiphong par l'aviation américaine est, de l'avis unanime de ceux qui l'ont vécu, le raid qui, depuis le début de l'escalade contre le Nord - Vietnam, a provoqué le plus grand nombre de pertes civiles. Il semble d'autre part ne pas avoir été payant. Une heure après le départ des appareils américains, la question était encore sur toutes les lèvres à Haiphong: Qu'ont - ils bombardé? On ne pouvait voir aucun incendie, aucune fumée et dans l'après-midi le travail avait repris normalement à l'arsenal, dans le port et à la cimenterie.

Selon certains, les bombes paraissent avoir été lancées un peu au hasard. Le raid a été rapide. L'alerte était donnée à six heures, heure locale, alors que le jour se levait sur le grand port du Nord-Vietnam. La veille, la ville avait abattu le record des alertes: onze en tout. Toute la journée, des appareils de la septième flotte avaient sillonné la région. Dans la soirée du 1er août, le voisinage de la puissante armada s'était à ce point imposé qu'Haiphong, où vivent encore environ cent mille personnes, sentit planer la menace, presque tangible. Un facteur nouveau et accidentel laissait cependant penser que les journées suivantes seraient relativement calmes: le typhon était annoncé.

A l'aube du 2 août, cependant, les deux menaces se concrétisaient. Le typhon était là et les rizières, qui entourent Haiphong à l'ouest et au sud, se remplirent, avant que le jour ne se lève, de vieilles gens venus sauver ce qui pouvait l'être, contrôler l'état des digues, boucher des canaux, surélever à la hâte les levées de terre. En deux nuits, le Fleuve rouge avait en effet atteint de nouveau la cote d'alerte et le typhon pouvait être catastrophique.

En même temps, les sirènes mugirent et les avions venus d'un coup d'aile des porte-avions proches, remplirent le ciel d'Haiphong. On en compta une cinquantaine, s'approchant en ordre parfait, en formation serrée à moyenne altitude. Immédiatement, comme ce fut le cas lors des bombardements du 29 juin près d'Hanoi et d'Haiphong, un énorme tir de barrage jaillit dans un fracas infernal. Il paraît certain que la puissance de la D.C.A. gêna considérablement les avions américains, les empêchant de mener leur raid à bonne fin.

Cinq avions américains paraissant touchés disparurent entourés de fumée tandis que les autres lâchaient leurs bombes et rockets avant de regagner la mer.

Quinze minutes après le déclenchement de l'alerte, le silence retombait brusquement sur la ville.

En Louisiane

DES COMÉDIENS EN TRAIN DE TOURNER UN FILM SONT CONSTAMMENT SURVEILLÉS

Par ROGER LANTERI

BATON ROUGE, Louisiane (AFP) — Une patrouille de policiers de Louisiane, colts à la ceinture, veille sans cesse aux côtés du cinéaste Otto Preminger et des comédiens Jane Fonda et Michael Caine qui tournent sur les bords du Mississippi. Des Blancs de la région auraient protesté et même lancé des menaces: le sujet du film "Que vienne la nuit" ("Hurry Sundown") n'est pas de leur goût.

Tableau d'une petite ville sudiste en 1946, il évoque le problème noir et met en scène un personnage, politicien et raciste, qui sabote un barrage édifié par un Noir et un Blanc.

Otto Preminger refuse de confirmer protestations et menaces "j'entretiens les meilleures relations avec les autorités mais je n'ai aucun rapport avec les Blancs de la région, à l'exception de ceux qui travaillent pour le film et qui sont très contents car ils gagnent énormément d'argent", m'a-t-il affirmé.

Le budget du film consacre tout de même, assure-t-on, la petite fortune de $150,000 à l'entretien des policiers dont la stature athlétique, souligné par le bleu clair châtoyant de l'uniforme louisianais, est le meilleur moyen de dissuasion.

"En choisissant le sujet de "Hurry Sundown", m'a dit Otto Preminger, j'ai été attiré non pas seulement par les rapports entre les Blancs et les Noirs qui y sont évoqués mais par l'ensemble des rapports entre les habitants d'une petite ville du sud".

Jane Fonda, la vedette, m'a précisé de son côté: "Ce n'est pas un film de propagande. Sa raison d'être n'est pas de résoudre la question du racisme. Mais on y voit des racistes".

Une action de $256,600 a été rejetée

MONTREAL (PC)—Une poursuite en dommages-intérêts au montant de $256,600, intentée à la suite d'un accident survenu lors de la construction du pont Champlain, dans la métropole, il y a cinq ans, a été rejetée après 43 jours d'instruction au cours desquels une douzaine de témoins experts ont été entendus.

Le juge René Daranleau en est venu à la conclusion que les sociétés Vickers-Sperry of Canada, de Toronto, et Fliek Reedy Corp., de Melrose Park, Illinois, n'étaient pas responsables des dommages causés par l'effondrement d'un pilier de ciment de 15 pieds, pesant 176 tonnes, le 16 juillet 1960.

Les demanderesses, les sociétés McNamara Que. Ltd., Key Construction Inc. et Deschamps et Bélanger Ltée, avaient obtenus en 1959 un contrat de $8,319,000 du Conseil des ports nationaux pour l'érection de ce pont sur le Saint-Laurent.

Nous avons notre premier "1000"

...EN BANQUES!

La Banque de Montréal ouvre cette semaine, à SUSSEX (Nouveau-Brunswick) une nouvelle succursale: ce sera la 1,000e succursale de la Première Banque au Canada — internationalement reconnue pour l'excellence de ses services!

Déjà solidement établie au Canada plus d'un demi-siècle avant la Confédération, la Banque de Montréal sert aujourd'hui plus de 3,000,000 de clients. Son réseau de succursales couvre le Canada et s'étend aux quatre coins du monde.

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Bureau principal, 99 rue Principale:
J. A. R. C. HETU, gérant
Rues St-Charles et Principale:
CHARLES DION, gérant

expo67 Terre des hommes/Montréal, Canada, 28 avril — 27 octobre 1967

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

JEUDI, LE 4 AOUT 1966

Après 17 jours de grève

Les employés de l'Hôpital St-Jean retournent au travail aujourd'hui

ST-JEAN -- Les employés syndiqués de l'Hôpital Saint-Jean seront de retour au travail aujourd'hui, après une grève de 17 jours, pour protester contre la lenteur des négociations entre le Syndicat des employés d'hôpitaux et l'Association des hôpitaux du Québec. Au cours de la journée d'hier, les employés de l'hôpital Saint-Jean, au nombre de 250, dont 219 étaient affiliés à la Confédération des Syndicats nationaux du Québec, se sont réunis à la Centrale catholique, pour voter en faveur du retour au travail ou rejeter les dernières offres du médiateur provincial nommé par le gouvernement Johnson, pour mettre fin à cette grève générale des 32,500 employés dans les 139 hôpitaux du Québec.

A Saint-Jean, le résultat du vote a été le suivant: 119 personnes ont voté. 117 ont été en faveur du retour au travail prévu pour aujourd'hui; 1 a voté contre et 1 bulletin a été rejeté.

Ce vote a été présidé par M. Adrien Beauvais, agent officiel de la CSN pour Saint-Jean et la région.

Les employés de l'Hôpital St-Jean bénéfieront, au cours des prochains mois, d'augmentations de salaires et de d'autres avantages.

L'ATMOSPHERE

Pendant la durée de la grève chez les employés de l'Hôpital Saint-Jean, aucun incident majeur s'est déroulé.

Durant ces dix-sept jours de grève, les employés ont fait du piquetage continuel en face des entrées principales de l'institution médicale.

Des tentes ont été installées sur le terrain de l'Evêché de Saint-Jean et sur le terrain du Dr F. Rémillard, pour que les piqueteurs puissent se reposer quelque peu.

Entre-temps, les services médicaux et essentiels de l'Hôpital Saint-Jean ont continué à opérer, malgré ce manque de personnel.

Les visiteurs ont été admis sans qu'aucune anicroche ne se produise à cet hôpital.

Ce conflit général parmi les quelque 32,500 employés des divers hôpitaux du Québec aura fait couler beaucoup d'encre.

L'agrandissement de l'usine de la Cyanamid du Canada Ltée de Saint-Jean commence à prendre de l'ampleur. En effet, des ouvriers montent actuellement les formes qui serviront à retenir le béton armé qui sera coulé prochainement pour monter l'édifice industriel. Les dirigeants de la Cyanamid du Canada Ltée de Saint-Jean ont aussi fait aménager un terrain de stationnement pour les automobilistes le long de leur bâtisse sur la rue Mercier.

Rencontre des 2 maires pour réglementer la circulation lourde sur le pont Gouin

ST-JEAN - L'échevin Bruno Choquette a présenté un avis de motion, lors de l'assemblée régulière des membres du conseil municipales de Saint-Jean, pour permettre aux dirigeants de Saint-Jean et d'Iberville, de se rencontrer pour présenter un règlement concernant la circulation lourde sur le pont Gouin.

Par ailleurs, certains échevins ont manifesté leurs intentions d'apporter certaines restrictions concernant ce règlement que les deux villes veulent proposer à cause de la nature actuelle du pont Gouin qui appartiendrait aux deux municipalités.

Actuellement, les réparations et l'entretient sont faits par le ministère de la Voirie provinciale.

De son côté , le maire suppléant de la cité, M. Fernand Roy, a été d'avis de préparer un règlement municipal pour prohiber la circulation lourde sur les rues St-Jacques, Richelieu et Place du quai, à Saint-Jean.

Ce règlement municipal forcerait ainsi le traffic lourd à se diriger vers le pont Félix-Gabriel Marchard.

MM. les maires de Saint-Jean et Iberville devront se rencontrer sous peu pour discuter de cette règlementation.

Le camion du service des incendies livre le 13 août

IBERVILLE -- Pierre Thibault Canada, compagnie spécialisée dans la construction de camions et ayant été choisie pour la confection du camion à incendie de la ville d'Iberville par une lettre en date du 12 juillet, a assuré aux autorités municipales, que la livraison de leur commande se ferait pour le 13 août

S'excusant pour le retard considérable, mais echappant au contrôle de la compagnie, porté à l'exécution de la commande de la compagnie se garde à l'entière disposition de la ville d'Iberville pour tous services que celle-ci pourrait requérir dans l'avenir.

A Saint-Luc

Funérailles de M. A. Dépelteau demain

ST-LUC -- Les funérailles de M. A. Depelteau, de Saint-Luc, décédé dans un hôpital de Montréal, à l'âge de 82 ans, auront lieu demain matin, vendredi, le 5 août, en l'église paroissiale de Saint-Luc.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons funéraires Lesieur & Frère, à Saint-Jean.

M. Depelteau avait été, de 1926 à 1943, propriétaire de l'hôtel St-Gabriel qu'il céda ensuite à ses deux fils, Rosario et Maurice.

Outre son épouse, née Marie Trudeau, il laisse dans le deuil ses fils Maurice et Rosario, ce dernier qui est propriétaire de l'Auberge du vieux Saint-Gabriel qui a remplacé l'hôtel Saint-Gabriel, dans le vieux Montréal; une fille, Mme Phil Savage (Lucette); ainsi que onze petits-enfants.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Le port du casque protecteur sera obligatoire

ST-JEAN -- Dorénavant, tous les employés du Service de la voirie municipale de Saint-Jean devront porter le casque protecteur, sans exception, à la suite d'une avis du gouvernement du Québec.

Cette décision a été prise par les échevins de la cité, à la séance statutaire du mois d'août.

La cité demandera au Provincial Transport de changer son trajet

ST-JEAN -- Le maire suppléant de la cité, M. Fernand Roy, a préconisé lors de la séance statutaire du mois d'août, la construction d'un kiosque-abri le long de la rue Champlain et Loyola, pour faciliter l'accès aux voyageurs d'autobus de la compagnie Provincial Transport.

Le représentant du quartier nord a rappelé que ces voyageurs réguliers devaient subir les intempéries à l'année longue avant de se rendre à leur travail dans la métropole ou ailleurs.

Par ailleurs, Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan, a qualifié le projet excellent, mais il a demandé au conseiller Fernand Roy d'entamner des pourparlers avec les autorités de la Provincial Transport afin que celles-ci puissent modifier le parcours de ses autobus.

Le maire a spécifié que la construtions de cet abri-kiosque serait tres utile; mais qu'il fallait prévenir les accidents à cette intersection très achalandée quotidiennement.

Acceptation des travaux

ST-JEAN -- Le conseil municipal de Saint-Jean, lors de la réunion mensuelle du mois d'août, a accepté les travaux exécutés par la firme F. Baillargeon Ltée, d'Iberville, concernant le contrat de construction des égouts auxiliaire sur le boulevard du Séminaire.

C'est à la suite d'une lettre des ingénieurs-conseils Migué, Morin, Dupuis et Associés, que les échevins ont accepté ces travaux.

La Commission scolaire régionale H. Mercier se réunira ce soir

ST-JEAN -- L'assemblée générale du mois d'août de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier se tiendra ce soir, jeudi, à huit heures dans la salle de l'école Notre-Dame Auxiliatrice, section des jeunes filles.

A l'ordre du jour figureront des sujets tels que: l'intégration ou le rejet définitif des bassins de Bedford et Farnham, la présentation de soumission de mobilier scolaire, de matériel didactique, de volumes et de travaux d'installation ou de transformations de bâtiments pour recevoir des salles de classe.

Autre sujet inscrit: le contrat entre le Séminaire Saint-Jean et la régionale. Si la mission du ministère de l'Education du Québec a accepté en principe l'accord survenu entre les deux parties pour le cours classique du niveau secondaire, elle recommande toutefois qu'y soit intégrée la classe de "belles lettres".

Or, les commission scolaires locales semblent avoir une attitude un peu raide à l'égard de cette dernière négociation. Le Séminaire pour sa part semble accepter cette nouvelle restriction dans sa juridiction propre.

Il est un fait, les frais de scolarités chargés aux commissions scolaires de l'extérieur de la régional pour couvrir les dépenses encourues pour l'éducation des sujets qui ressortent de leur territoire apportent des complications pour le recouvrement de ces montants.

Qui paiera le montant de la scolarité: Les parents en perdant alors le bénéfice de l'octroi de $200 accepté par Québec? où les commission scolaires? Le problème semble se trouver à ce niveau.

David Quigley voulait diriger la prison

ST-JEAN -- L'enquête préliminaire de David Quigley, de Bedford, accusé d'avoir volé une automobile et aussi d'avoir conspiré dans des vols et recels de pièces d'automobiles de près de $100,000 en compagnie de Raymond Gélineau et de Jean Ladouceur, a été fixée au 22 août prochain par le magistrat André Régnier.

Quigley, qui la semaine dernière était condamné à sept ans de pénitencier, pour avoir reconnu sa culpabilité d'avoir été l'auteur de 18 vols à main armée, 2 tentatives de vols et autres, a souligné au président du tribunal qu'il était mal traité dans les cellules de la prison commune de Saint-Jean.

Toutefois, il appert que David Quigley, depuis sa condamnation, se serait mal conduit obligeant même les policiers provinciaux du détachement de Saint-Jean à se rendre à la prison commune, pour rétablir le calme.

Le shérif de la prison commune, M. Prud'Homme, a dû sévir contre David Quigley et le placer dans une cellule isolée, à cause du fait qu'il voulait diriger dorénavant la prison en compagnie des autres prisonniers.

Le juge André Régnier a expliqué à David Quigley qu'il n'avait pas la juridiction dans les prisons et que ce problème relevait plutôt de l'administration de la prison commune de Saint-Jean.

La Palestre sera assurée pour une valeur de $50,000

ST-JEAN -- La cité de Saint-Jean demandera à la compagnie d'assurance Western d'assurer l'édifice de la Palestre située à l'angle des rues Frontenac et Laurier, pour une somme de $50,000.

Une résolution a été adoptée à cette fin par les échevins, lors de l'assemblée mensuelle du mois d'août.

St-Jean fera une publicité nationale

ST-JEAN -- Les membres du conseil municipal de Saint-Jean ont accepté une suggestion de M. Conrad Camaraire, commissaire industriel de la ville, pour insérer une demi-page dans le Daily Commercial News, au coût de $150.

Une résolution a été votée à ce sens, lors de la séance régulière du mois d'août.

Grâce aux réformes prévues aux règlements

Iberville fera peau neuve

IBERVILLE -- Le conseil de ville d'Iberville, en vue de l'essor prochain de la communauté dont il est responsable, a ordonné au secrétaire-trésorier M. Jean-Claude Béland et à l'aviseur légal, Me Henri Choinière, la révision de certains règlements et la mise au point d'un nombre aussi considérable de nouveaux.

AVIS DE MOTION

C'est ainsi qu'à la dernière séance du conseil municipal des avis de motion à retirer, d'autres à abroger ou à amender ou à établir, furent présentés.

Deux furent retirés, soit un avis de motion donné le 17 décembre 1962 ordonnant la confection d'un règlement relatif à la création d'une cour municipale et un avis de motion donné le 6 juillet 1964 ordonnant la confection d'un règlement relatif aux nuisances publiques.

Furent acceptés: un avis de motion amendant le reglement no 285 concernant l'imposition de droit de taxe sous forme de permis ou licences et abrogeant le règlement no 283 dans lequel il sera question des "licences pour les chiens.

Un avis de motion abrogeant un règlement désuet relatif à la prévention des incendies et un autre ordonnant l'étude d'un nouveau, sur le même sujet, qui comprendra une centaine de pages. L'ancien parlait encore de la prévention par la lutte avec des seaux et autres recommandations du même ordre.

Un avis de motion d'un règlement concernant la confection d'un plan directeur d'urbanisme, d'un règlement de construction, d'un règlement de zonage et décrétant un emprunt au fonds de roulement.

Un avis de motion d'un règlement relatif à la morale et à l'ordre public et abrogeant les règlements nos 141 et 183. Détails consignés dans ce règlement et commentés plaisamment par les membres du conseil: le port des shorts prohibé mais surtout, la description des maillots de bains permis sur le territoire de la ville...

C'est ainsi qu'à Iberville les maillots de nos grand-mères, seuls, ont le droit d'être exhibés en tous lieux ou des yeux étrangers peuvent apercevoir baigneurs ou baigneuses... Il n'était pas question pour le Directeur de la police municipale de le faire respecter sans attirer les quolibets.

Un avis de motion d'un règlement relatif aux billets d'assignation en accord au règlement de circulation et de la sécurité publique.

Un avis de motion d'un règlement autorisant la création d'une Cour municipale dans les limites de la ville d'Iberville, connue et désignée sou le nom de "Cour municipale" pour toutes fins que de droit.

Un avis de motion d'un règlement à l'effet de déterminer la pesanteur maximum pour le trafic lourd qui emprunte le pont Gouin et pour réglementer la circulation sur ce pont.

Selon les autorités provinciales ce pont serait sous la double juridiction de la ville d'Iberville et de la cité de Saint-Jean. Une étude conjointe devra donc être faite et un règlement aux attendus et clauses identiques établi.

Un avis de motion d'un règlement relatif à l'enregistrement des bicyclettes dans la ville d'Iberville, qui, de l'avis des autorités devront être déclarées et porteuses de plaques les matriculant dans le but de limiter au maximum la vague de vol de ces engins. Le Directeur de la Sûreté municipale, M. Alexandre Houle, devait reconnaître que le seul mois de juillet lui avait apporté quelque 75 rapports à ce sujet.

Vraiment Iberville fait peau neuve.

Le projet de Air St-Jean demeure dans le statu quo

ST-JEAN- Le projet de réaménagement de l'aéroport municipal de Saint-Jean présenté par le Comité de "Air St-Jean" est revenu devant la table du conseil municipal de Saint-Jean, lors de la séance statutaire du mois d'août.

En effet, le président de ce comité, M. Jacques Laporte, a demandé à Son Honneur le maire, M. L. N. McMillan, si le ministère fédéral des Transports avait communiqué avec la cité concernant une offre de vente pour l'emplacement de l'aéroport actuel.

Le premier magistrat a répondu qu'aucune nouvelle n'était encore parvenue à l'hôtel de ville et qu'il avait écrit aux représentants de ce ministère des Transprts.

On sait que le gouvernement canadien serait disposé à vendre à la cité l'aéroport municipal, ce qui permettrait par la suite à la ville de recevoir toute l'assistance nécessaires pour la réaménager.

Cependant, M. L. N. McMillan a tenu à rappeler certains passages d'une communication faite par le sous-ministre Baldwin, disant que ce projet devait se concrétiser à longue haleine.

Le sous-ministre a même recommandé aux autorités municipales de continuer les statistiques déjà commençées depuis un mois à l'aéroport de Saint-Jean.

Controverse

Par ailleurs, le doyen des membres de l'administration municipale, M. Alphonse Lorrain, est revenu une fois de plus à la charge, pour affirmer que la cité ne pouvait se permettre d'acheter le site de l'aéroport pour des raisons financières.

M. Lorrain a spécifié qu'un règlement d'emprunt soumis aux contribuables pour l'achat de l'aéroport serait battu et qu'il n'appartenait pas à la cité de se lancer dans une telle aventure onéreuse.

Pendant ce temps, le maire suppléant, M. Fernand Roy, a ajouté que la cité de Saint-Jean avait des avantages incroyables à retirer de cet aéroport municipal et faisait l'envie des autres villes du Québec.

Parlant ensuite des offres du ministère fédéral du Transport concernant l'installation d'un système d'éclairage à l'aéroport, M. Fernand Roy a fait savoir qu'Ottawa venait d'accomplir un geste concret pour le réaménagement de cet aéroport.

M. Laporte

Le président du Comité de "Air St-Jean", M. Jacques Laporte, quoique très déçu de l'attitude d'Ottawa, concernant l'offre qui n'était pas encore entrée, a demandé au conseil de poursuivre les démarches d'une façon plus continue.

On a laissé entendre dans certains milieux que cette offre de vente n'était pas encore parvenue d'Ottawa puisque le fonctionnaire en question était hospitalisé.

M. Choquette

Le représentant du quartier sud, M. Bruno Choquette, s'est dit très favorable au projet mais il a trouvé fort curieux de voir que le ministère fédéral du Transport n'avait pas encore donné signe de vie à la cité.

Enfin, les autorités municipales de St-Jean ont accepté de verser une somme de $300 à Richel'Air pour poursuivre les enquêtes sur les statistiques à l'aéroport municipal en attendant de connaître davantage la position d'Ottawa.

Partie de cartes en faveur de la chapelle Ste-Thérèse

ST-LUC (DNC) - Les résidents de l'Ile Sainte-Thérèse de Saint-Luc sont cordialement invités à assister à une partie de cartes au profit de la chapelle de l'Ile Ste-Thérèse.

Cette partie de cartes sera sous la présidence d'honneur de Mgr Bernard Courville, curé de la paroisse Saint-Luc.

Cet événement se déroulera vendredi le 12 août prochain, à 8 h. p.m., à la salle de l'Association des propriétaires de l'Ile Ste-Thérèse.

De nombreux prix et cadeaux seront distribués au cours de cette soirée de bienfaisance.

Pour de plus amples informations, appeler Mme F. Dumouchel 348-2742.

Une hausse de salaire crée une réaction

IBERVILLE -- Les contribuables d'Iberville, venus nombreux à la session régulière de la Commission scolaire locale, après lecture des minutes de l'assemblée du 5 juillet, où les commissaires ont adopté une résolution votant au secrétaire, M. Germain Courtemanche une augmentation de salaire portant ce dernier à $10,000 par année à la suite de la fusion entre les organismes scolaires d'Iberville et de la paroisse Saint-Athanase, devaient protester violemment contre ce fait.

Se faisant le porte-parole de la communauté ibervilloise, M. Louis-Thuot devait affirmer qu'il se réjouirait et féliciterait chaudement le secrétaire trésorier de la Commission scolaire s'il se trouvait "ailleurs" un emploi à un tel salaire.

Mais, le fait que ce soit sur les deniers publics que ce salaire soit ainsi haussé à l'égal de commission scolaire plus importante (Iberville compte 2,500 élèves au primaire, contre 4,600 à Saint-Jean) lui ont fait poser aux commissaires la question à savoir s'il n'aurait pas été plus avantageux d'ouvrir par la voix de la presse locale un nouveau poste et de remercier M. Courtemanche de ses services.

Les commissaires présents ont répondu à ce porte-parole, que la décision avait été prise en considération du fait que le secrétaire trésorier de la commission scolaire de la paroisse Saint-Athanase ayant été remercié de ses services à la suite de la fusion, une économie de l'ordre de $3,600 était enregistrée et permettait une augmentation de salaire à M. Courtemanche qui se trouverait nanti de plus de travail et de responsabilités avec l'adjonction de la paroisse au territoire d'Iberville.

Autorisation

ST-JEAN -- Le Comité Inter-municipal du Haut-Richelieu a obtenu l'autorisation du conseil municipal de Saint-Jean pour installer des panneaux publicitaires sur le boulevard du Séminaire, la vente de billets pour le couronnement d'une reine du Haut-Richelieu, l'usage du Cercle Philharmonique ainsi que l'organisation d'une parade les 2, 3, 4 et 5 septembre prochains.

Demande acceptée

ST-JEAN -- Une demande de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier à la cité de Saint-Jean, lors de l'assemblée mensuelle du mois d'août, en vue d'utiliser les locaux du Centre récréatif Saint-Edmond, durant certaines heures scolaires.

Les échevins ont accepté d'emblée cette demande après que la régionale locale pourra prendre entente avec le Service de la récréation municipale.

Demande étudiée

ST-JEAN -- Une demande de la compagnie Cyanamid du Canada Ltée de Saint-Jean concernant le stationnement sur le Côté est de la rue Mercier, longeant leur usine, a été laissée en suspens pour quelque temps par les échevins de la cité.

Cette compagnie veut que la cité défendre le stationnement du côté est de cette rue.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne a déclaré la guerre aux radios-pirates

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a officiellement déclaré la guerre aux radios-pirates.

Après près de deux ans d'escarmouches sporadiques qui n'avaient atteint à aucun moment la gravité d'une guerre froide, les hostilités ont été résolument ouvertes samedi par le projet de loi au titre duquel tous les ressortissants britanniques collaborant directement ou indirectement aux "ondes noires" se rendent coupables d'un délit passible de deux ans de prison. Les rigueurs de la loi s'étendent à ceux qui fournissent du matériel technique, voire du ravitaillement aux postes-pirates, aux individus ou aux firmes qui concluent avec eux des contrats publicitaires et à tous les intermédiaires qui facilitent leurs activités.

En principe, le projet dû au nouveau ministre des Postes M. Edward Short, mettra les dix radios-pirates britanniques en état de siège dès son application, prévue pour mars prochain, et leur reddition devrait intervenir à bref délai. En fait, les plus puissantes de ces radios ont déjà envisagé des positions de repli, et le combat risque de s'éterniser: c'est pour le moins ce qu'ont déclaré plusieurs de leurs porte-parole dès que les clauses ont été connues. L'un d'eux, M. Philip Birch, directeur britannique de "Radio-Londres", a même parlé de "guerre de trente ans."

M. Stewart UDALL, secrétaire américain de l'Intérieur a travaillé avec les officiels canadiens pour combattre la pollution des Grands-Lacs. Dans son récent livre intitulé "La Crise Tranquille", M. Udall accuse ses concitoyens américains d'être les champions du monde d'éparpillage de rebuts.

Les 3 Grands

Les trois grands pirates — "Radio-Caroline", "Radio-Londres" et "Radio - Angleterre", fonctionnant tous à partir de navires ancrés en-dehors des eaux territoriales — ont eu largement le temps de se préparer à une action depuis avril 1964, date à laquelle remontent les premières menaces prononcées par le gouvernement à l'égard des ondes noires.

Pourquoi les autorités ne sont-elles pas aussitôt passées à l'action, et ont-elles permis aux pirates de décupler leurs effectifs et leurs auditeurs? D'abord et principalement pour des raisons électorales. Le gouvernement conservateur de l'époque, se tenant prêt à une consultation populaire imminente, ne voulut pas s'attaquer à une initiative qui avait recueilli d'emblée l'appui du public et il en alla de même pour le premier gouvernement Wilson.

Tous les conseillers des trois gouvernements qui se sont succédé depuis la naissance de "Radio-Caroline" on mis en garde les autorités contre les difficultés que présenterait toute action dirigée contre des bâtiments de nationalité incertaine, basés dans des zones échappant à la juridiction britannique, et sous contrôle financier étranger. Enfin, pour des raisons pratiques, on ne pouvait démanteler les pirates sans proposer à leurs millions d'auditeurs un programme de remplacement, qui étant donne l'état des finances de la BBC, ne pouvait être étudié sans un remaniement en profondeur de sa structure actuelle.

Entreprise lucrative

Entre-temps, les radios-pirates croissaient à un rythme accéléré. Après "Caroline", qui pour un capital de 600,000 livres rapporte environ 800,000 livres par an, vint, en décembre 64, "Radio-Londres" — coût: 500,000 livres, bénéfices estimés: 600,000 livres par an — en janvier 1966, "Radio-Ecosse" — respectivement 200,000 livres et 180,000 livres — et enfin, en juin dernier, la tentative la plus ambitieuse: "Radio - Angleterre", dont la mise de fonds atteint 1,400,000 livres. Ces émetteurs sont écoutés par au moins 16 millions d'auditeurs au total. Tous fonctionnent à partir de bateaux et ont conclu des contrats publicitaires extrêmement profitables pour l'exercice actuel. Parmi leurs clients figurent notamment Unilever, Rowntree Chocolats, Imperial Tobacco, Beecham — boissons non alcoolisées et produits pharmaceutiques — la productrice de films "British Lion", et la chaîne de journaux dirigée par lord Thomson of Fleet.

Sans doute, les clients britanniques se retireront-ils quand les pirates seront mis hors la loi. Mais ce serait sous-estimer ces derniers que de penser qu'ils n'ont pas déjà paré à une éventualité qu'ils devaient prévoir de longue date. Des contacts auraient déjà été établis par eux avec des firmes internationales n'ayant pas de filiale ou de représentation en Grande-Bretagne, et ils se proposent de traiter par le truchement d'agences internationales à New York et à Paris.

En prévision d'une extension éventuelle des eaux territoriales qui les exposeraient à un abordage britannique, ils envisageraient même de se retirer au large des côtes de l'Espagne et du Portugal, qui ne sont ni l'un ni l'autre signataires de l'accord du Conseil de l'Europe contre les radios-pirates.

Après quoi "Radio-Londres" offrit une réception pour baptiser au champagne un nouveau petit pirate: sa filiale "Radio-Britain".

Cet optimisme résolu contraste avec l'accablement des dirigeants des quatre radios-pirates opérant à partir de fortins situés sur la côte — "Radio-City", "Radio-Tower", "Radio-390" et "Radio-270." Leurs dirigeants ne se dissimulent pas le coup très grave que leur porte le projet de loi. Privés des moyens financiers des trois grands, ils font dès à présent session sur certains parlementaires que l'on sait partisans de la radio commerciale, pour obtenir la légalisation de ce qu'ils considèrent comme un véritable service public.

"Les radios-pirates sont écoutées par 25 millions d'Anglais, déclarait l'un d'eux, gonflant peut-être un peu les chiffres et, ajoutait-il 25 millions d'Anglais ne peuvent pas avoir tort."

NOUVELLES BREVES

Syndiqués

Environ un cinquième de toutes les personnes qui possèdent un emploi civil au Canada sont membres des syndicats.

Sous-peuplé

Le continent le moins peuplé du monde est l'Australie. On n'y trouve que trois habitants par mille carré.

Sommets nordiques

Il existe plus de 20 montagnes au Yukon qui surpassent 10,000 pieds d'altitude.

Billion et million

Aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, un billion est un millier de millions; mais en Grande-Bretagne et en Allemagne, un billion est un million de millions.

Vins vains

Un démolisseur de Hayward en Californie a découvert 117 gallons de vin sous un plancher d'une maison qu'il était en train de démantibuler. Mais, de vin, rien ne resta car Harry Walker ne donne pas dans les vignes du Seigneur, et il le fit couler en toute perdition, au grand désespoir des clochards du quartier.

Globe-trotters

Les Canadiens dépensent plus pour les voyages que tout autre peuple au monde. En moyenne, chaque Canadien dépense $35.20 par année pour voyager, soit quatre fois plus que le touriste

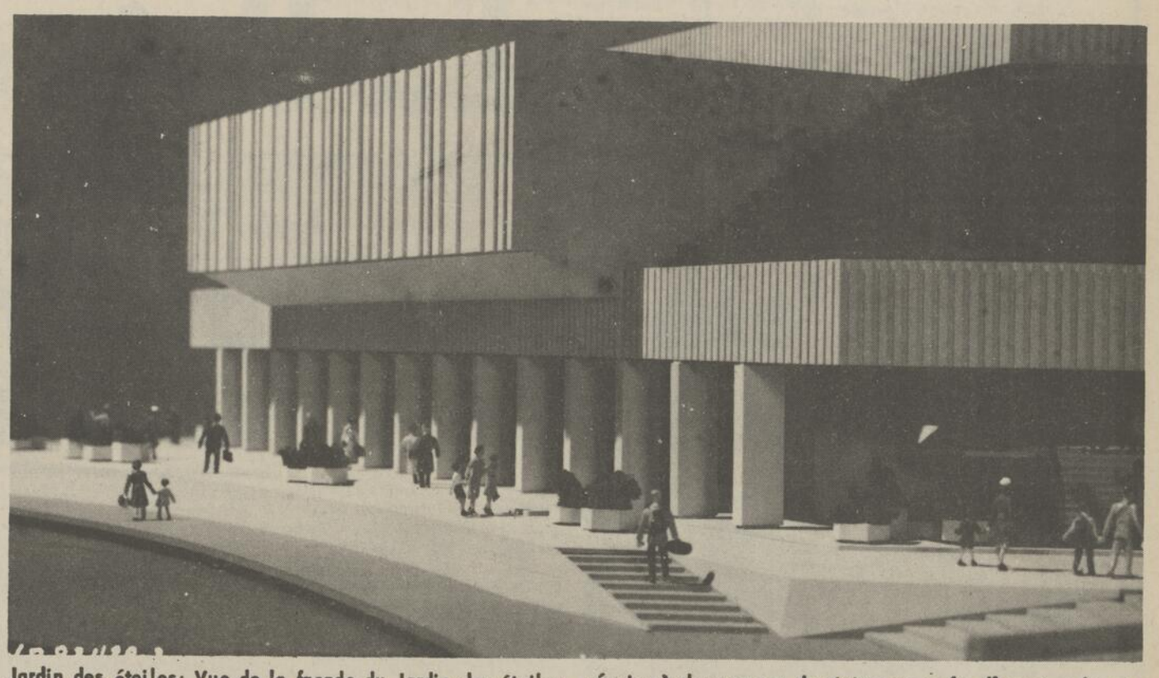

Jardin des étoiles: Vue de la façade du Jardin des étoiles, qui sera érigé dans La Ronde, le parc d'attractions de l'Expo 67, au coût de $1,100,000. Cet édifice permanent servira à quatre usages différents: le matin, il servira de salle de réunion à des groupes de visiteurs; en fin d'avant-midi, on y présentera des spectacles pour enfants; en fin d'après-midi, il deviendra le rendez-vous des adolescents pour se transformer, le soir, en cabaret international.

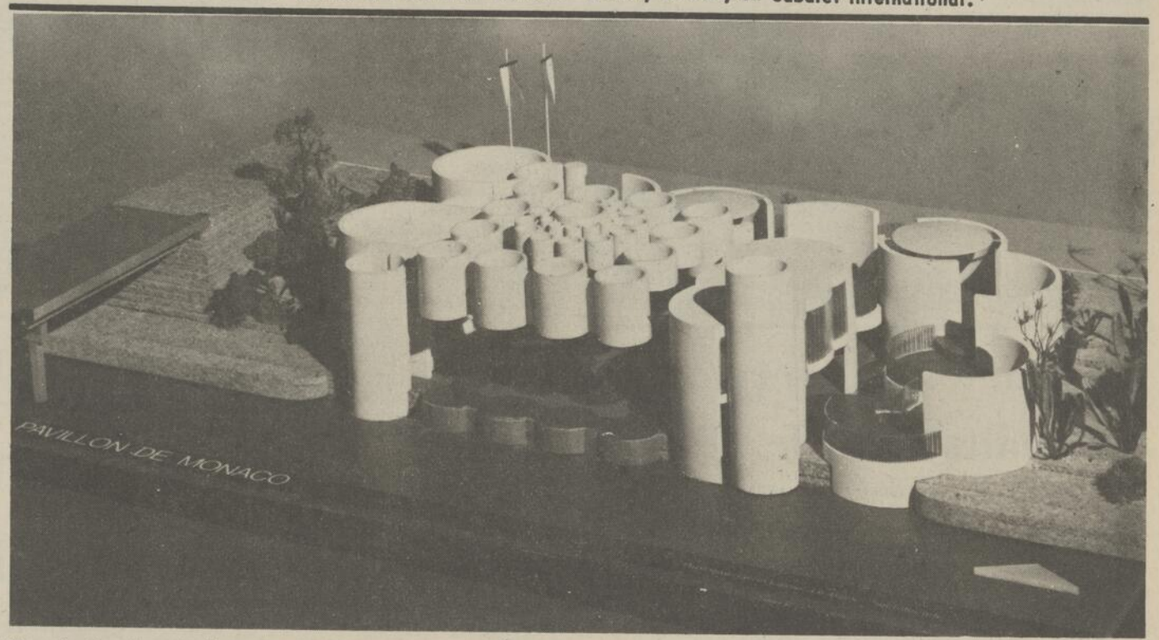

Une dizaine de cylindres en stuc renfermant les éléments d'exposition et entourant un cinéma-jardin composeront le pavillon de la Principauté de Monaco, à l'Expo 67. L'édifice sera situé sur l'Ile Notre-Dame. La Principauté a prévu un budget de $450,000 pour sa construction et les éléments qu'il contiendra.

Une Conception Moderne de la Vente au Détail
WOOLCO
D'un océan à l'autre
DEMAIN SEULEMENT!
VENTE D'ENTREPOT
de 9h. a.m. à 10h. p.m.
UN JOUR Seulement
DANS TOUT LE MAGASIN
VARIETES d'articles
DERNIERE CHANCE
SERIES INTERROMPUES
DE TAILLES ET DE COULEURS
QUANTITES LIMITEES!
DEMAIN Seulement
Dites simplement: "Portez à mon compte"
Lundi à Jeudi 9 hres à 6 hres Vendredi 9 hres à 10 hres Samedi 9 hres à 6 hres
Plaza Granby
St. Jacques et St. Charles
SATISFACTION GARANTIE
WOOLCO
ECHANGE ou ARGENT REMIS

La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football...courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

Visitez notre salle d'échantillons de tente et articles de camping au coin de Laval et Cowie à l'ancien local de Dominion Brush.
GRONDIN SPORT ET CAMPING INC.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

San Francisco (Marichal 17-4) à New York (Ribant 7-4).

Houston (Farrellllit 4-7) à Philadelphie (Bunning 11-7), soir.

Los Angeles (Osteen 12-8) à Pittsburgh (Law 6-5), soir.

Atlanta (Lemaster 9-7) à Chicago (Ellsworth 4-17.

Cincinnati (Ellis 7-14) à St-Louis (Jackson 11-8), soir.

LIGUE AMERICAINE

New York (Peterson 8-7) à Californie (Lopez 4-10).

Washington (Ortega 7-9) à Kansas City (Nash 4-0).

Boston (Santiago 10-7) à Minnesota (Kaat 14-8), soir.

Baltimore (Short 2-2) à Cleveland (Bell 11-7), soir.

Contre Plessisville

19	Juin	Granby	4	à	Plessisville	2
12	Juillet	Granby	5	à	Plessisville	2
4	Août	Granby	-	à	Plessisville	-
23	Juin	Plessisville	9	à	Granby	7
10	Juillet	Plessisville	2	à	G ranby	6
13	Août	Plessisville	-	à	Granby	-

Ottawa 10 Alouettes 8

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders sont revenus de l'arrière avec un touché dans le dernier quart hier soir, en l'emportant finalement 10-8 sur les Alouettes de Montréal dans la Conférence de football de l'Est devant 19,599 spectateurs locaux.

Les Riders ont ouvert le pointage avec un placement de 20 verges par Maurice Racine lors du dernier jeu de la première demie.

Une interception de Joe Poirier dans la 3è période a préparé le majeur victorieux. Poirier a alors traversé la ligne rivale des buts avec le ballon, mais une punition a annulé son effort. Toutefois, de la ligne de 32 des Alouettes, Russ Jackson a pris deux chances consécutives sur des troisièmes essais avant de compléter une passe de touché à Whit Tucker.

Bernie Faloney a compté l'unique majeur des visiteurs grâce à une course de quatre verges après avoir gagné 60 verges en cinq jeux. Peter Kempf a converti le touché et Gino Beretta a complété le pointage avec un simple de 50 verges.

Statistiques

La défensive des deux équipes a brillé, mais l'offensive ne s'est guère avérée dangereuse.

Les Riders ont gagné 204 verges au sol alors que Jackson a connu une piètre soirée dans les airs, ne complétant que huit sur 18 pour 92 verges. De plus, il a vu trois de ses passes interceptées, toutes par le demi Larry Fairholm.

Pour leur part, les Alouettes ont été limités à des gains de 56 verges au sol, mais Faloney a complété 12 de ses 24 passes pour des gains aériens de 192 verges même s'il s'est fait intercepter quatre tentatives.

Rick Black, des Riders, et Don Lisbon, des Alouettes, ont été les meilleurs gagnants de terrain pour leur équipe avec des gains respectifs de 82 et 30 verges.

BALLE-MOLLE

CE SOIR
LIGUE INDUSTRIELLE

Dubuc: 6.30, Esso vs St-Paul
Dubuc: 8.30, Miner vs Potvin
Richelieu: 6.30, Thor Mills vs Esmond
Burl'ton: 6.30, Grondin Sports vs Burlington.

HIER SOIR
LIGUE SENIOR

Irving	9	Knight A.	10
Authier	13	Racine	5

GAS gagnant. Simonds perdant (par défaut)
Seven Up vs Sportifs R.

CLASSEMENT

GAS	16	4	.800	-
Irving	14	6	.700	2
Authier	13	7	.650	3
Seven Up	12	7	.632	3 1-2
Racine	8	12	.400	8
Sportifs	7	11	.389	8
Knight A.	5	14	.263	10 1-2
Simonds	3	17	.150	13

Knight Armature défait Irving 10 à 9

GRANBY- Dans la ligue Senior de balle-molle hier soir, Knight Armature a causé une surprise en battant le club de 2è position, Irving au compte de 10 à 9 avec un point à la fin de la 7e manche alors que le pointage était égal. Les vainqueurs ont réussi un total de 18 coups sûrs et les perdants, 12. A. Léonard a obtenu la décision pendant que Roger Charron essuyait le revers. Pour les vainqueurs, Langevin a réussi deux triples, Lachapelle, 4 sur 4, M. Léonard, trois coups sûrs et A. Langevin, 3 hits. Pour les perdants, Charron et Leater frappaient des circuits avec Arbour et G audreau obtenant 3 et 2 coups sûrs respectivement.

La laiterie Authier a facilement eu gain de cause au terrain St-Eugène 13 à 5 contre Racine, un club quelque peu nonchalant. La joute a duré moins d'une heure et a vu Pierre l'Heureux bien espacer 9 coups sûrs aux perdants qui ont commis un total de cinq erreurs. Authier frappait 14 coups sûrs contre Gérald Fontaine, le perdant, et son successeur. Une manche de 7 points (la 2e) et une autre de 4 (la 4è), un grand slam de Bob Mercier), ont été les faits saillants de ce match.

J. C. Bouvier avait compté le premier point de la 2è manche avec un circuit. Claude Gagnon a aussi récolté un solide double avec les buts remplis. Richard Chaussé a aussi claqué un double . Tous deux ont également récolté 2 autres coups sûrs dans la joute. Pour les perdants, R. Hébert a récolté un double, et un circuit pour le premier point de la boulangerie Racine comme premier frappeur de la partie. M. Blanchard a obtenu 3 sur 3. Les arbitres étaient Henri Leclerc (au marbre) et Donald Beauregard (sur les buts).

Granby Auto Supply a facilement augmenté son avance en première position, d'abord par la défaite de Irving, puis en gagnant par défaut contre la Simonds Saw qui n'a pas présenté assez de joueurs.

La joute Seven Up "vs" Sportifs a été remise; re: le club Seven Up rencontrait à la fastball un club de Bedford comme pratique en vue de leur participation dimanche à St-Hyacinthe, pour le championnat de fastball de la province de Québec.

Bill Anderson de GRANBY, champion juvénile

SHERBROOKE (PC) — Eric Reid, du Club Summerlea de Montréal, a remporté hier le championnat provincial de golf junior.

Il a complété les 54 trous de la compétition avec un total de 220, dont un 67, quatre sous la normale, dès la première ronde.

Reid s'est non seulement mérité le trophée Harold Clarke, mais aussi une place sur l'équipe québécoise lors du championnat junior à Brandon, Manitoba, le mois prochain.

Brian McLean, de Lorraine, et Stephen Smith, du Summerlea, seront d'autres compagnons de Reid au championnat canadien grâce à leur deuxième et troisième rang dans le tournoi québécois avec des totaux respectifs de 228 et 230.

Louis Amyot, de Québec, et Marc Desautels, de St-Hyacinthe, ont terminé sur un pied d'égalité au quatrième rang avec des 231, mais Amyot s'est vu décerné le 4e rang en vertue de sa deuxième ronde de 74 en comparaison du 78 de Desautels.

Bill Anderson, de Granby, a triomphé dans la classe juvénile avec un total de 153, suivi de Max Oxford, de Lennoxville, à 157.

Les Cardinaux à Plessisville ce soir

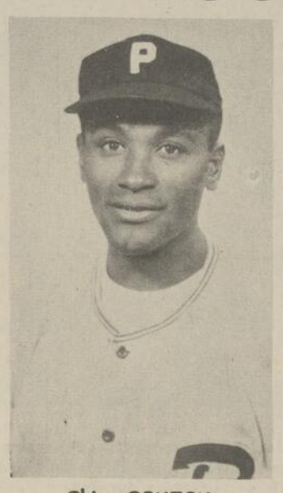

Chico CONTON

GRANBY - Les Cardinaux se rendent ce soir à Plessisville y rencontrer les Braves de l'endroit , club qui occupe une position de fin dans le classement de la ligue Provinciale. Il ne faut cependant pas trop y pécher par excès de confiance et on se souvient qu'en pareille situation l'an passé, les Braves ont causé quelques ennuis aux clubs de tête.

Dans les autres joutes à l'affiche ce soir dans la Provinciale,
Acton Vale à Coaticook
Québec à Drummondville

En 4 parties entre les deux équipes, lesCards en ont perdu une seule et à Granby, le tout en manches supplémentaires, le 23 juin. Au total, les Cards ont compté 22 points et en ont alloué 15 a l'adversaire, dont 9 dans leur unique victoire.

Les meilleurs cogneurs des Braves de Plessisville sont:

Chico Conton	.345
Carlos Lazada	.300
Victor Nazario	.298
Willie Mastin	.273
Gérald Brooks	.256
Serge Tanguay	.253
André Bessette	.204
Yvon Provencher	.176

Parmi leur personnel de lanceurs, on voit:

	G.	P.
Jim Umstead	3	5
Armando Becker	5	3
Enrique Chaviano	2	5

Rappelons que les Cardinaux reviennent à Granby samedi soir, recevant alors les Indiens de Québec. Et la soirée-Pony, c'est le 9 août contre les Mineurs de Thetford Mines.

Ce soir à 8 heures 30, c'est à Plessisville contre les Braves. Qui sera le plus brave après la rencontre?

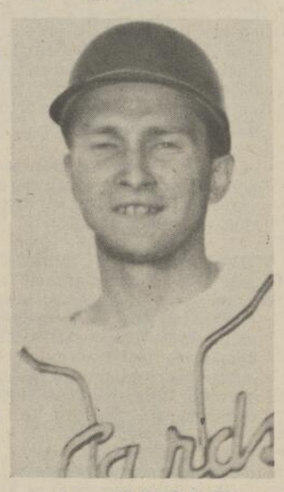

Steve OLESCHUCK

Hier soir
Ligue provinciale

Plessis.	5	Lachine	3
Coaticook	5	Thetford	6
Acton à	Sherbrooke	R.	

Ce soir

Granby à Plessisville
Acton à Coaticook
Québec à Drummondville

Classement

Granby	22	13	.629	
Sherbrooke	23	16	.590	1
Acton Vale	21	15	.583	1 1/2
Québec	23	17	.575	1 1/2
Drummond	20	19	.513	4
Thetford	17	21	.447	6 1/2
Lachine	16	23	.410	8
Plessisville	15	24	.385	9
Coaticook	14	23	.359	9

Ligue Nationale

	G.	P.	Moy.	D.
S. Francis.	64	44	.593	
Pittsburgh	62	44	.585	1
Los Ange.	60	44	.577	2
Philadel	58	49	.542	5 1/2
St-Louis	54	51	.514	8 1/2
Cincinnati	53	53	.500	10
Houston	49	57	.462	14
Atlanta	49	57	.462	14
New York	47	58	.448	15 1/2
Chicago	33	72	.314	29 1/2

Résultats d'hier
Atlanta 2, Chicago 0
San Francisco 11, New York 1
Pittsburgh 3, Los Angeles 1
Philadelphie 7, Houston 6
Cincinnati 3, St-Louis 1 16 manches.

Ligue Américaine

	G.	P.	Moy.	D.
Baltimore	70	36	.660	
Detroit	57	47	.543	12 1/2
Cleveland	55	49	.529	14
Californie	56	50	.528	14
Minnesota	54	52	.509	16
Chicago	52	55	.486	18 1/2
New York	48	57	.457	21 1/2
Washington	49	62	.441	23 1/2
K. City	46	59	.438	23 1/2
Boston	45	64	.413	26 1/2

Résultats d'hier
Détroit 3-3, Chicago 1-7
Cleveland 9, Baltimore 6
Washington 4, Kansas City 3
Minnesota 7, Boston 2
New York 9, Californie 0

THETFORD ET PLESSISVILLE L'EMPORTENT

G RANBY - Dans la ligue Provinciale hier soir, la joute Acton Vale à Sherbrooke a de nouveau été remise à cause de la mauvaise température. Elle sera reprise plus tard.

Dans une autre joute à reprendre, les Mineurs de Thetford Mines l'ont emporté 6 à 5 sur les Canadiens de Coaticook, joute remise le 23 juillet dernier.

SOMMAIRE

Coaticook 020 100 200 5 6 1
Thetford 050 000 10x 6 10 4
Dave Gilpatrick et Mario Miranda; Eugène Williams, Steve Grolnic 7 et Béchard.

A Lachine, les Mets ont essuyé un revers de plus, cette fois aux mains des Braves de Plessisville que les Cardinaux visitent ce soir, au compte de 5 à 3. Le seul circuit du match appartient à Al Gomez des Mets.

SOMMAIRE

Plessis. 102 000 110 5 10 1
Lachine 110 000 010 3 6 2
Hank Edwards et Willie Mastin; Roger Lefrançois, René Latour 3, Raymond Daviault 8 et Ron Dickson.

16e pour Gaylor Perry

NEW YORK (PA)—Un circuit de quatre points, par Jim Hart et le deuxième circuit de Tom Haller dans le match ont couronné une poussée de sept points dans la septième manche hier soir, alors que les Giants de San Francisco ont écrasé les Mets de New York 11-1 en demeurant au premier rang de la ligue Nationale.

Larry Elliott a évité le blanchissage aux locaux avec un circuit dans la 8è reprise.

San Francis	011	000	711- 11 17 0
New York	000	000	010- 1 9 2

Perry et Haller; Fisher, Gardner (7) Bearnarth :7) Hepler (8) et Stephenson. G-Perry (16-2). P-Fisher (7-11). Cir: St-Haller 2 (22) Hart (23); Ny-Elliot (3).

PITTSBURGH (PA) — Bob Veale, des Pirates de Pittsburgh, profitant d'une avance de 2-0 dès la première manche en vertu d'un circuit de deux points par Roberto Clemente, a eu le meilleur sur la recrue Don Sutton en triomphant des Dodgers de Los Angeles 3-1 hier soir.

Après une absence de deux semaines en raison de malaises au dos, Veale n'a été dans l'eau chaude qu'à la deuxième reprise alors que les Dodgers occupaient tous les buts après un retrait.

Los Ang.	000	001	000- 1 7 0
Pittsb.	200	000	01x- 3 6 1

Sutton, Regan 7 et Torborg, Roseboro 7; Veale et Gonder. G-Veale 12-6. P-Sutton 9-9. Cir: Pitts-Clemente 17.

Cincinnati	000	000	2-3 13 0
St-Louis	000	000	0-1 9 0

Maloney, McCool (11), Davidson (16), Nottebart (16) et Coker, Edwards (13), Jackson, Briles (10), Hoerner (16), Dennis (16) et McCarver. G-McCool, 7-6. P-Briles, 4-10.

Houston	301	000	002- 6 12 1
Philadel	002	040	01X- 7 12 0

Zachary, Sembera (3) Latman (5) Owens (7) et Heath; Jackso, Knowles (9) et Dalrymple. G-Jackson (11-9). P Sembera (0-2). Cir: Hou-Harrison (6) Aspromonte (4) (4) Bateman (14); Pha-White (9).

Atlanta	101	000	000-2 5 0
Chicago	000	000	000-0 5 2

Johnson et Torre; Holtzman, Earley 9 et Hundley. G-Johnson 9-7. P-Holtzman 5-11.

Deuxième

Chicago	010	000	030 6 11 0
Detroit	102	000	000 3 7 3

Lamabe, Higgins (3) Wilhelm (4) Locker (7) et Romano; Podres, Sherry (8) Wickersham (8) Aguirre (8é jmonbouquette (8) et McFarlane. G-Locker (6-7). PSherry (6-3). Cir: Chi-Romano (8).

Baltimore	000	201	030- 6 11 0
Cleveland	005	100	21x- 9 10 0

Palmer, Brabender (5) et Roznovsky 6; Siebert, Tiant (8) et Azcue. G-Siebert (11-6). P-Palmer (12-5). Cir: Powell 2 (24) Bowens (6) F. Robinson 2 (33) Cle-Whitfield (20) Brown (3).

Boston	010	000	100- 2 4 0
Minnesota	100	040	02x- 7 12 0

Sheldon, Lonborg (5) Osinski (6) Stigman (8) et Ryan; Boswell et Battey. G-Boswell (11-5). P-Sheldon 5-12). Cir: Bos - Demeter (11) Yastrzemski (11).

Washington	002	002	000- 4 9 0
K City	100	100	100- 3 9 0

Richert, Humphreys (6) Lines (8) Kline (8) et Casanova; Odom Stock (7) Sanders (8) et Roof. G-Richert (11-9). P-Odom (1-1). Cir: KC-Green (6).

VANCOUVER 21 CALGARY 3

CALGARY (PC) — Profitant mercredi soir de la faible défensive des Stampeders, les Lions de la Colombie-Britannique ont défait Calgary 21-3 au cours du premier match de la saison régulière des deux équipes de la Conférence de football de l'Ouest.

Les Lions ont rarement été menacés au cours de la jouté marquée au cours de la deuxième partie par un violent orage, et ont mis fin à une série de huit défaites. Une foule de 19,536 personnes assistaient au match.

Ici et là dans les sports

Bernard Brodeur est actuellement en vacances. Il sera de retour au travail le lundi 15 août. Toutes les organisations sportives qui auraient des communiqués, prière de s'adresser à Réjean "Sport-O-Rama" Brodeur.

Sport-O-Rama
AVEC
Réjean BRODEUR

LES CARDINAUX DE GRANBY

Les Cardinaux de Granby se rendent ce soir à Plessisville (à quelques 80 milles de Granby), y disputer leur 36è joute régulière du circuit Yvon Ellyson. Alors que les amateurs se posaient des ? ? ? au début du mois de juin quand les Granbyens ont débuté la campagne avec six revers d'affilée, ils ne se doutaient certes pas de ce qui allait se passer par la suite.

Car 6 parties sur une cédule de 48 parties seulement, c'est déjà 1/8 du calendrier et c'est beaucoup. Que faire pour remonter la pente. J'entendais justement un connaisseur averti déclarer que 6 parties au début de la saison était quelque chose de très difficle à remonter par la suite. Mais les gars de Nick Testa ont ensuite connu une série de 8 victoires consécutives et une autre de 8 également par la suite. Le tout a changé quand le diminutif arrêt-court Steve Oleschuck a mis les pieds à Granby le samedi 11 juin, nous venant directement de la Floride. Steve a 'bouché' le trou qui existait au champ intérieur et depuis ce temps, il n'a pas commis beaucoup d'erreurs au difficile poste d'arrêt-Court.

Aujourd'hui les Cardinaux de Granby sont en tête. Devra travailler ferme le club qui voudra les en déloger. A partir de samedi soir, une longue série commence pour le club Granby. Avec la partie remise de mardi soir à Granby, cette série se lira maintenant 9 parties en 9 jours. Qui dit mieux? Même dans les ligues Majeures, on ne peut en jouer plus.

9 parties en 9 jours dans la ligue Provinciale, cela permet un peu de voir ce que les lanceurs sont capables de faire. Il faut un excellent personnel et ce personnel des Cardinaux de Granby (Elias, Pietrewicz, Plouffe, Morin et Thorne) est paré pour le feu des adversaires. Pour terminer la saison, disons qu'il reste 13 parties aux Granbyens à disputer en exactement 17 jours.

Qu'est ce qui fait le succès comme le connaissent aujourd'hui les Cardinaux de Granby? L'esprit d'équipe y est pour beaucoup et celui qui règne à Granby est tout simplement formidable. Qu'il suffise de jeter un tout petit coup d'oeil observateur quand on a l'occasion de pénétrer dans la chambre des joueurs. Les joueurs ne cessent de vouloir le bien de l'équipe avant toute autre chose. C'est la clé du succès. Avec un homme comme Nick Testa comme instructeur, ça aide également beaucoup. Et quand on retrouve derrière le marbre le meilleur receveur de la ligue, les coureurs adverses peuvent se compter chanceux quand ils réussissent à voler un but.

Regardant aussi le club Granby, plusieurs amateurs ne peuvent s'empêcher de donner leur opinion sur l'annonceur aux parties locales des Cardinaux. Pat Gaudreau fait de l'excellent travail quoiqu'on dise. La plupart justement de ces amateurs apprécient bien le dynamisme de cet annonceur, ce qui ajoute à la 'game'.

Les statistiques officielles du club n'ont jamais été si bien tenues que cette saison par Jacques Charbonneau. Tous les joueurs du club Granby ont une fiche personnelle et cette dernière est mise à jour après chaque partie du club, même s'il y a trois parties de disputées en une fin de semaine. Des chiffres et beaucoup de chiffres comme on peut le voir régulièrement dans les pages sportives de La Voix de l'Est, aucun autre club de la ligue Provinciale, qu'il s'appelle les Indiens de Québec ou les Mets de Lachine, ne peut en faire autant. Parlant de Lachine, c'est justement le club qui collabore le moins avec la presse. A chaque partie à Lachine c'est un véritable problème pour essayer de savoir ce qui s'est passé là. Voulez-vous un exemple? A la seule partie que les Cardineaux ont joué à Lachine cette année, on pouvait voir le lendemain dans un journal du dimanche que Jacques Monette avait frappé un 'autre' circuit contre Granby. Eh! bien dans cette partie, Monette n'a tout simplement pas frappé de circuit.

C'est assez pour vous ?

LA COURSE DE LA COUPE LABATT
LES 20 et 21 AOÛT

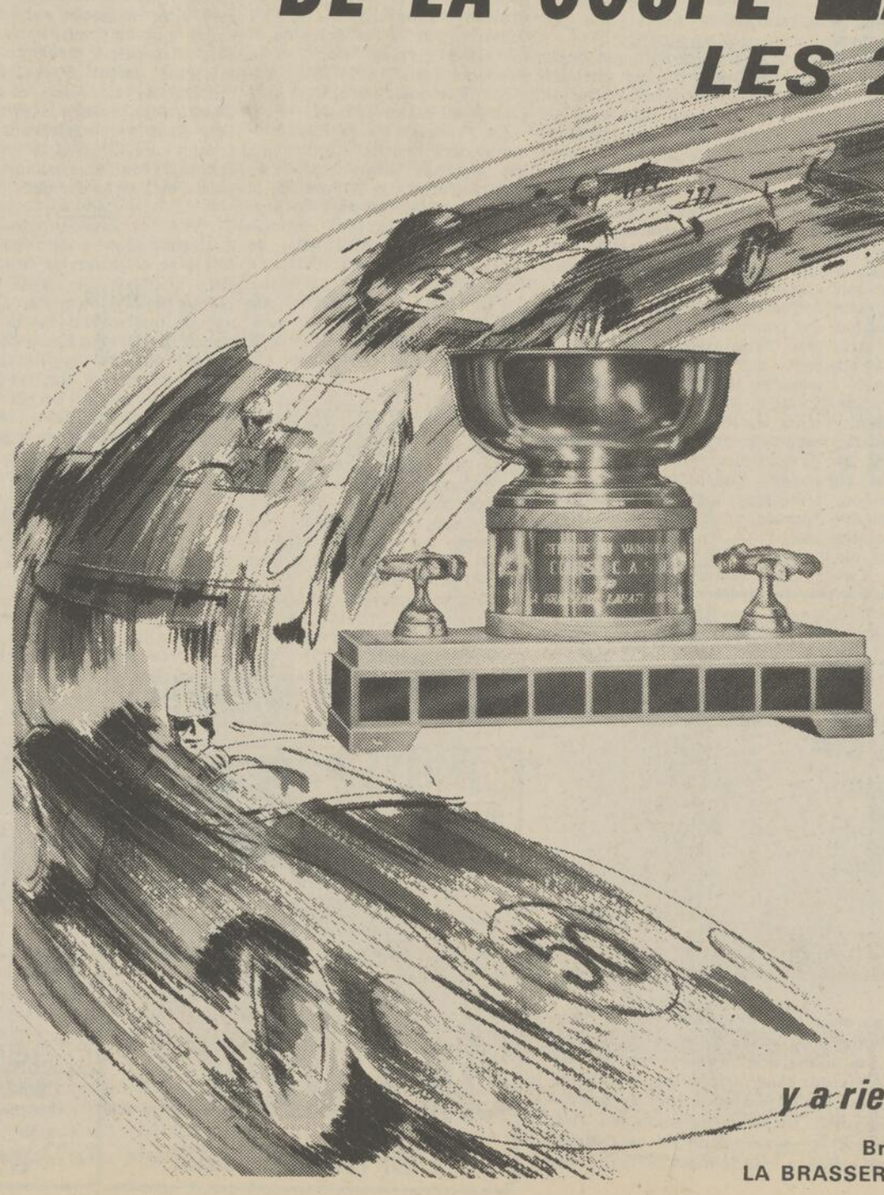

Les prouesses fantastiques des pilotes les plus populaires vous éblouiront... Qui gagnera la Coupe LABATT? Chose certaine, la lutte sera serrée et le spectacle passionnant: ce sera l'un des événements marquants de l'année dans le sport automobile. A ne pas manquer!

Cette course est sous l'égide du C.A.S.M.

au circuit
MONT-TREMBLANT
SAINT-JOVITE

La "50", y a rien qui Labatt!

Brassée au Québec par
LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Rallye de bateaux à Memphrémagog

PROGRAMME
SAMEDI LE 6 AOUT:
8 heures p.m.: Réunion des participants au bureau de tourisme pour les instructions qui seront données par les spécialistes.
Défilé de bateaux dans les rues de la ville.
Réception d'honneur au Club Social de Magog.
Election de Miss Rallye 1966
Danse à ciel ouvert sur les grèves du Memphrémagog.
- - * - -
DIMANCHE LE 7 AOUT:
9 heures trente a.m.: Inspection des embarcations au Quai Fédéral.
10 heures a.m.: Premier départ suivi des autres à intervalles réguliers. (des haut-parleurs seront installés sur la grève pour le bénéfice des spectateurs)
5 heures p.m.: Temps libre pour le souper et détente.
9 heures p.m.: Remise des prix et trophées au club social.
1er: $200.00
2ème: $100.00
3ème: $ 50.00
Un magnifique trophée perpétuel et plusieurs autres seront décernés aux gagnants.
Les feuilles de route et la compilation des points seront remis aux participants par la même occasion.
LA QUANTITE DES PARTICIPANTS EST LIMITEE A CINQUANTE (50).

RALLYE DE BATEAUX
MEMPHREMAG OG

EXECUTIF
Président: M. Armand LeBel; Vice-président: M. Sylvio Bégin; Secrétaire: M. Benoit Turgeon; Trésorier: M. Arsène Langlois; Directeur: M. Denis Bégin; Directeur: M. Richard Chamberland: Publiciste: M. Jean-Pierre Lacasse.
Les Organisateurs: MM. Lucien Therrien, Roland St-Louis, Maurice Boivin.

REGLEMENTS

Article 1
Le rallye est une épreuve d'habileté de la part du conducteur et du navigateur. Ce n'est pas une course, mais plutôt un évènement minuté où la sécurité est un des éléments essentiels.

Article 2
Le Rallye-Bateau Memphremagog, est un événement sportif organisé spécialement pour les amateurs d'embarcation à moteur de la Province de Québec.

Article 3
Le Rallye se poursuivra sur le grand Lac Memphremagog. Et en aucun temps du parcours, les instructions ne viendront en violation des lois maritimes de la Province de Québec.

Article 4
Deux (2) personnes seulement peuvent prendre place dans une embarcation. Soit le conducteur et son navigateur.

Article 5
A) Parcours environ 30 milles. Lac Memphremagog.
B) Le Rallye partira du Quai Fédéral de Magog.
C) La durée approximative sera de trois (3) heures.

Article 6
Les embarcations devront être en parfaite condition. Ils seront soumis à une vérification de sécurité avant chaque départ.

Article 7
EQUIPEMENT EXIGE
1- Embarcation à moteur de 25 CV. et plus.
2- Odomètre (Speedometer) M.P.H.
3- Boussole avec degrés. (360o)
4- Chronomètre ou montre.
5- Règle de 6 pouces (minimum)
6- Compas avec ouverture de 6 pouces (maximum)
7- Ceinture de sauvetage
8- Papier et crayons
9- Trousse de premiers soins.

Article 8
Un compétiteur peut être disqualifié, à la discrétion des organisateurs, pour toutes infractions des lois et règlements locaux et provinciaux de circulation maritime et/ou du Code Criminel.

Article 9
Le prix d'entrée est de $10.00 par équipe. La date d'inscription limite est fixée au 4 août 1966. Les entrées en retard devront payer la somme de $15.00 par équipe.

Article 10
L'ordre des départs sera tiré au sort le 6 août 1966 à 8 heures P.M. au BUREAU DE TOURISTE, MAGOG-ORFORD, 1032 Main West, Magog.

Article 11
Le départ du premier bateau aura lieu le 7 août 1966 à 10 heures A.M. La vérification des embarcations aura lieu avant chaque départ des participants.

Article 12
Le temps enregistré par chronomètre, sera écrit à la main sur les cartes le Points de Vérification. (Check Point).

Article 13
Tous les Points de Vérification, seront bien en vue. Ils seront identifiés par un objet de couleur voyante, dont un échantillon sera exhibé avant le départ.

Article 14
En arrivant à un Point de Vérification, le conducteur doit présenter immédiatement sa carte à l'officiel.

Article 15
Tous les intéressés doivent se rendre à l'instruction de tous les points du Rallye-Bateau Memphrémagog, le 6 Août 1966 à 8 heures P.M. au:
BUREAU DE TOURISTE
MAGOG - ORFORD
103, MAIN WEST
MAGOG, QUE.

Article 16
Tous les points de vérification seront ouverts 15 minutes avant l'arrivée du premier bateau et resteront ouverts 25 minutes après le temps prévu pour l'arrivée du dernier bateau.

Article 17
Tous participants se rapportant à un point de vérification plus de 25 minutes en retard, sera considéré comme ayant manqué le dit point de vérification.

Article 18
Le temps perdu ou gagné est non-cumulatif. Le temps perdu entre deux points de vérification, ne peut être repris.

Article 19
Le Conducteur et le navigateur devront signer avant le départ, une formule de renonciation comme quoi ils se tiennent entièrement responsables des dommages matériels ou accidents corporels, qui pourraient survenir durant cette compétition.

Article 20
PENALITEES
1- Chaque minute d'avance ou de retard à un point de Vérification. 1 point.
2- Chaque minute d'avance ou de retard à l'arrivée. 1 point.
3- Pour omission de se rapporter à un point de vérification. 25 points.
4- Pour omission de prendre la carte aux endroits désignés. 30 points.
5- Pour avoir ouverte une enveloppe à fin d'identification d'étape. 25 points.
6- Pour arriver à un point de vérification dans la mauvaise direction. 25 points.
7- Pour ne pas avoir répondu correctement à une question. 5 points.
- - * - -
Nous attribuons une valeur de $350.00 en argent. Plus un trophée perpétuel à défendre pour les années à venir.
Les résultats et les prix seront distribués au CLUB SOCIAL DE MAGOG, dimanche soir le 7 août 1966, à 9 heures P.M.
Les Organisateurs souhaitent la meilleure des chances à tous ses participants.
- - * - -
Nous aimerions aussi remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré aux succès de cet événement sportif.
L'Organisation
MM. Lucien Therrien
Roland St-Louis
Maurice Boivin

LA SAISON '67 DEBUTE A OWL'S HEAD — Gordon Snyder, de Cowansville, représentant la Patrouille Canadienne de ski, George Cunnies, gérant de la région Owl's Head et président du centre des clubs de ski, furent pris sur le vif, samedi soir dernier, à l'ouverture officielle 1967, par une soirée de danse, souhaitant la bienvenue à Guy Crépeau, de Sherbrooke, président des Cantons de l'Est de l'Association de ski amateure canadienne.

Cassius CLAY ne s'entraîne plus

LONDRES (AFP) — L'entraînement modéré que suit Cassius Clay avant son prochain championnat du monde contre l'Anglais Brian London, samedi prochain à Londres, continue à susciter de vifs commentaires dans les milieux pugilistiques londoniens.

Pour certains, il ne fait pas de doute que le champion du monde ne considère pas son futur adversaire comme un interlocuteur valable, pour d'autres, plus observateurs sans doute, la condition physique très moyenne du Noir américain est à l'origine de cette baisse d'activité.

Hier encore, Clay se refusa de monter sur le ring avec ses sparrings partners. Il s'est contenté d'une demi-heure de "Shadow Boxing" et travail au sac de sable. Ensuite, il avoua même: "Je ne suis pas en très grande forme, mais je ne l'étais pas non plus lorsque j'ai battu Henry Cooper pas plus que lors de mes précédents combats..." Ces déclarations confirmaient donc certaines rumeurs d'autant que quelques instants plus tard il affirma que si London le battait samedi, il abandonnerait définitivement la boxe. Toutefois le ton employé démentait les paroles...Il n'avait aucunement l'air d'un homme qui envisage une prochaine retraite.

Avant d'enjamber les cordes de la salle de Earl's Court samedi soir, Clay ne remontera plus sur un ring. Aujourd'hui et vendredi, il se bornera à un léger travail qui devrait l'amener autour des 203 livres.

London

A trois cent kilomètres au nord de Londres, dans le camp d'entraînement de London, l'ambiance est plus euphorique.

Accueilli par plusieurs centaines de personnes et une fanfare qui joua en son honneur "When the saints go marching in", le champion britannique a rejoint le camp de Pontin où il se livra à une séance d'entraînement très active. Demain, il se contentera d'un dernier footing d'une dizaine de kilomètres, avant son départ pour londres, non en hélicoptère, comme prévu mais plus simplement par le train.

Commentant la préparation de son protégé, Danny Varey, déclara: "Brian n'a jamais été dans une telle forme. Plus le combat durera, plus ses chances de victoire augmenteront. Samedi, il devrait peser 198 livres comme prévu".

162 skieurs et skieuses de 22 pays sont à PORTILLO

PORTILLO (AFP) — 162 skieurs et skieuses de 22 pays s'apprêtent à entamer les compétitions des premiers championnats du monde de ski alpin dans l'hémisphère sud à Portillo, dans la cordillère chilienne des Andes.

Parmi les engagés, on trouve tous les grands noms des listes de classement de la FIS, ce gotha du ski alpin. Jusqu'à présent, un seul concurrent de classe mondiale, l'Autrichien Franz Digruber, a dû déclarer forfait: il s'est cassé la jambe à Farellones, Chili, au cours des épreuves préliminaires. Un second Autrichien, le spécialiste de slalom spécial, Jugo Nindl, s'est démis l'épaule à deux reprises et ne pourra probablement pas s'aligner.

Critiques

L'attribution de des championnats au Chili avait soulevé de nombreuses polémiques à l'époque, surtout parce que l'hiver austral correspond à l'été boréal de sorte que la très grande majorité des engagés venant d'Europe et d'Amérique du Nord a dû se soumettre à la plus longue saison de courses et d'entraînement jamais enregistrée dans l'histoire du ski: pour rester en forme, les "as" européens et nord-américains n'ont pratiquement pas cessé de s'entraîner depuis 18 mois.

D'autres critiques ont porté sur le fait que le cirque de Portillo, entouré de montagnes abruptes, est très menacé par les avalanches et que de violentes tempêtes de neige ne sont pas rares. L'an dernier, une tempête exceptionnellement longue avait complètement isolé Portillo pendant 10 jours et une avalanche avait fait 5 morts à l'endroit même où se disputeront les épreuves de slalom.

Pour lutter contre les avalanches, les organisateurs ont fait appel au spécialiste américain Montgomery Atwater, surnommé le "General Monty", qui dispose d'une vingtaine de canons de l'armée chilienne pour disperser immédiatement les amoncellements dangereux de neige fraîche.

Plan sportif

Sur le plan sportif, les organisateurs chiliens ont fait des efforts considérables: les pistes de Portillo sont préparées et entretenues de façon absolument parfaite grâce au concours des chasseurs andins de l'armée qu'on voit damer les pistes à longueur de journée. De l'avis des entraîneurs et concurrents, les pistes de Portillo valent celles des grandes classiques européennes.

Ces championnats de Portillo qui constituent la grande revanche d'Innsbruck puisque la plupart des sélectionnés olympiques se trouveront encore face à face, seront vraisemblablement placés à nouveau sous le signe du duel franco-autrichien de ces dernières années dans lequel pourraient intervenir, toutefois, certains trouble-fête suisses, américains et scandinaves.

Hommes

Chez les hommes, on suivra avec intérêt la lutte que se livreront l'Autrichien Karl Schranz, roi de la descente et lauréat du "skieur d'or", et le Français Jean-Claude Killy, numéro un mondial du slalom spécial et du slalom géant.

Le Français n'a jamais obtenu un titre mondial du combiné que Schranz avait enlevé en 1962 à Chamonix. A Portillo, la descente relativement courte et techniquement assez difficile pourrait permettre à Killy de ne pas trop se faire distancer dans cette épreuve. Toutefois, il ne faut pas oublier que Schranz a fait d'énormes progrès en slalom spécial et qu'il est également très fort en géant.

Toutefois, on aurait tort de négliger les chances des autres concurrents de premier plan. Egon Zimmermann, notamment, le vainqueur de la descente d'Innsbruck, semble avoir retrouvé son équilibre et la grande forme après son terrible accident de voiture d'il y a deux ans. Il a la chance, en outre, de voir son mauvais classement FIS en slalom spécial compensé par le fait que cette épreuve est courue pour la première fois à Portillo selon le nouveau système des séries éliminatoires.

Dans le slalom spécial, les rivaux franco-autrichiens pourront être menacés par l'Allemand Ludwig Leitner, le Suédois Bengt-Erik Grahn et l'Américain James Heuga. Il est difficile de dire, en revanche, dans quelle mesure l'Américain Bill Kidd a récupéré après sa fracture de la cheville lors des épreuves du Hahnenkamm, au cours de l'hiver dernier.

Dames

Chez les femmes, Marielle Goitschel tentera de réussir le triple et d'ajouter un troisième titre mondial du combiné à son palmarès déjà éloquent. Jamais encore, on n'avait vu la française aussi recueillie avant une grande épreuve: on ne la voit pratiquement que sur les pistes et elle se repose au maximum dans le chalet réservé aux concurrentes. Est-ce un signe de concentration ou souffre-t-elle plus de sa cheville qu'on ne veut l'admettre dans son entourage?

Dans le géant, nouveau duel probable entre Marielle Goitschel et la Canadienne Nancy Greene, lutte que pourraient venir troubler l'Américaine Wendy Allen, la Suissesse Thérèse Obrecht, l'Autrichienne Traudl Hecher, les Françaises Anie Famose, Madeleine Bochatay et Florence Steurer.

LONDON déteste la boxe

LONDRES (PA) — Un fait digne d'être noté relativement à Brian London, la boxeur britannique qui affrontera Cassius Clay samedi prochain, c'est qu'il déteste la boxe. London, âgé de 32 ans, a déclaré qu'il boxe strictement pour l'argent.

En 11 années de boxe professionnelle, il a gagné $350,000 et il vit confortablement dans une luxueuse demeure près de Blackpool. Le combat avec Clay augmentera son compte de banque par au moins $112,000.

"La boxe est un vilain métier, mais le salaire est bon," a dit London. Le pugiliste britannique est plus court que Clay, mais presque aussi lourd et très trapu. Il a confiance qu'il aura raison de Clay en adoptant le style de Rocky Marciano dans les corps-à-corps.

"Je m'approcherai de lui et frapperai," a-t-il dit.

M. GERARD BEAUDRY, assistant-directeur à la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, a présenté un souvenir de son voyage à Winnipeg au maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne. Ce cadeau-souvenir avait été donné à M. Beaudry par le maire de Winnipeg, M. Steve Juba, alors que l'assistant-directeur rencontrait, en juillet dernier, à Winnipeg, les directeurs des Jeux Pan-Américains. Sur la photographie, de gauche à droite: M. Gérard Beaudry, M. Georges Labrecque, président de la Corporation des Jeux d'Hiver Canadiens, et le maire Gilles Lamontagne. Avant la présentation de ce cadeau-souvenir, le trio avait discuté de certains besoins spécifiques concernant la tenue des Jeux d'Hiver.

RÉSULTATS DES COURSES
A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE, (à réclamer: $1,500) - Le Montopedia- 6 fur. Bourse:$1,700

5 Armintis	4.70	3.00	2.50
6 Stymie Boy		3.00	2.50
9 Sky Fleet			3.80

DEUXIEME COURSE, (à réclamer: $1,500) - Le Neilson 6 fur. Bourse:$1,700

7 Brierama	9.60	6.30	4.20
10 Moon Babu		11.20	5.50
8 Kilkarry			4.80

TROISIEME COURSE, Novices, 2 ans - Le Gossoon - 4 fur. Bourse:$1,700

2 Born To Swing	13.90	4.10	3.50
8 Nearanna		2.70	2.50
7 Tiempo Muerto			5.10

QUATRIEME COURSE, a réclamer: $1,500 - Le Keewathi 6 1/2 fur. Bourse:$1,700

6 Joy Blues	5.30	3.10	2.20
2 La Morena		4.30	2.40
3 Cleotus			2.20

CINQUIEME COURSE (à réclamer: $1,500), Le Willyeudoit - 6 fur. $1,700

7 Sil's Orphan	12.00	6.20	3.00
6 Play The Game		9.10	3.20
8 Tregato			2.40
Quiniela: (7-6)			$38.30

SIXIEME COURSE, Le Wishinay - 6 1/2 fur. Allocations, Bourse:$1,800

4 Hammock Land	8.00	3.90	3.00
5 Saganito		4.00	3.50
7 Auburn Jeep			3.50

SEPTIEME COURSE, A réclamer: $3,000, $3,500), Le Lolanthe - 6 fur. $2,300

7 Axie	5.00	4.10	2.90
3 Lake Cloud		6.50	3.50
8 Nacuba			3.00

HUITIEME COURSE, (a réclamer: $1,500), Le Albani - 6 fur. Bourse:$1,700

10 Lloyd C	9.60	4.80	3.30
8 Ruppman		5.40	3.10
2 Small Type			4.60
Exacta: (10-8)			$75.00

Assistance: 10,675
Paris: $380,887

INSCRITS

PREMIERE COURSE
A réclamer : $1500 — 6 furlongs
Le Skylark — Bourse : $1700
1 Witchcraft K. Heim 117 7-2
9 Climb C. Chavez 112 4
2 Select Edition Nedeau 114 6
10 Marilea A. Martinez 112 6
6 Stubborn Tiger Parker 117 8
3 Boosting C. Ledezma 109 10
4 Bossator D. Buisson 117 10
7 Blue de Blue Eastman 112 10
5 Chief Scotio A. Hill 117 12
8 Memphis Boy Leiber 117 15

DEUXIEME COURSE
A réclamer: $1500 — 6 furlongs
Le Zen — Bourse : $1700
9 Martial Nan P. Ernst 117 7-2
7 Our Champ A. Hill 120 4
3 Riskier D. Buisson 114 9-2
4 Does Doll H. Uyevama 112 6
1 M. Framingham Gabriele 112 8
2 Music Note G. Nedeau 112 10
5 Quaker Town Parnell 117 12
6 Penline W. Parsons 117 12
8 Brazeau R. Eastman 114 15
10 Djeddi D. Elliott 117 15

TROISIEME COURSE
A réclamer: $4,000 - $5,000 — 2 ans
Novices — 4 furlongs — $1800
5 Whim of Iron Eastman 119 5-2
1a Her Jive K. Heim 111 7-2
7a Easy Gem pas choisi 108 7-2
4x Artillera Al Cov 113 4
6x Maromero J. Stauffer 116 4
9 Brother Duck Parsons 116 6
2 Hot Dish A. Hill 111 8
10 Portree Bay Thomas 111 8
3c Double Bounce Ernst 111 8
8c Fleet Arab pas choisi 116 8

QUARTRIEME COURSE
A réclamer: $1500 - $2000 — 6 fur.
Le Milton — Bourse $1700
2 Wise Tex D. Dennie 115 2
7 Royal Missy Parnel 103 3
6 Strappy Al Cov 116 7-2
3 Berne Jerry J. Stauffer 115 8
4 Tahiti's Peri Martinez 120 6
5 Whirlita C. Ledezma 108 10
10 Firey Susan M. Ferro 108 15
8 Lumacall R. Eastman 112 15
9 Paniann D. Elliott 115 15
1 Phils Skipper Quesada 108 20

CINQUIEME COURSE
A réclamer:$1500 — 6½ furlongs
Le Mamood — Bourse: $1700
9 Brother Royal Elliott 117 3
4 Peter Wrack Stauffer 117 4
3 Art's Treat Eastman 117 9-2
10 Eddie Shack C. Potts 117 6
1 Border Chief Gabriele 117 8
2 Gina Su H. Uyevama 109 15
6 Banner Lou M. Ferro 107 15
7 Arabian Market A. Hill 117 15
5 Mac's Brat J. Quesada 112 20
8 Tanguin C. Ledezma 112 20

SIXIEME COURSE
A réclamer: $2000 — 6 furlongs
Le Morgan — Bourse: $1800
7 Johnny Compact Dennie 114 9-5
1 Star O'Oriel Martinez 119 5-2
2 Ismadear D. Elliott 116 4
4 O'Money P. Ernst 116 6
5 Queen Crest Al Cov 108 7
6 Rob Har S. Gabriele 116 8
3 Petite Dame J. Parsons 114 8

SEPTIEME COURSE
A réclamer: $2000-$2,500 — 6 fur.
Le Cupid — Bourse: $1900
1 Himesa R. Eastman 116 2
2 Tavdall D. Dennie 112 5-2
3 Court Adjourned Chavez 116 5
5a Tire Queen Thomas 101 6
4a Ireland G. Parker 116 6
8 Conquistador Uyevama 116 8
7 Ocho Rios C. Ledezma 113 8
6 Blessausall P. Ernst 111 10

HUITIEME COURSE
A réclamer : $1500-$2000 — Le Zena
Un mille, 70 verges — Bour. $1700
7 Smart Bird G. Nedeau 108 5-2
8 In The Prime C. Potts 120 3
9 Nosam H. Uyevama 111 6
3 Fisher Mist Thomas 104 8
2 New Chance N. Berry 116 10
1 Cleonia D. Anderson 103 12
4 Royal Whim C. Krohn 103 12
5 Acceptable Gift Parnell 103 15
6 Enchow B. Buisson 108 15

A SHERBROOKE

3 AOUT
1- Amble - Cond. - Bourse:$225

2 Royal Pat	15.20	6.40	3.20
4 Counte Lee		22.70	11.70
8 Laurina Rose Croft			2.70

Temps: 2.14.1
2 - Amble - Cond. - Bourse:$200

5 Bor Dale	4.20	3.40	3.30
6 Doug Raider		23.00	10.30
8 Clear S Weep			5.20

Double: 2-5 $43.50
Temps: 2.15.2
3 - Trot - Cond. - Bourse:$200

6 Jean Upton	8.30	3.60	2.50
2 Homestretch Clair		5.40	3.10
4 Song Princess			2.90

Temps: 2.14.4
4 - Amble - Cond. - Bourse:$200
7 Lucy C. Harvester 25.10 4.20 3.60
2 Hope's Star 2.80 2.30
3 Kokomo Joe 2.40
Quiniela: 7-2 $19.70
Temps: 2.13.1
5 - Amble - Cond. - Bourse:$200
8 Excellent Herbert 13.00 5.50 3.60
5 Jersey Express 3.50 3.20
2 Apanda 3.80
Temps: 2.13.2
6 - Amble - Cond. - Bourse:$200

8 Lucky Walnut	6.30	3.00	2.60
4 Nancy Mitchell		3.10	2.60
6 Adio Sierra			5.20

temps: 2.15.2
7 - Amble - Cond. - Bourse:$200

8 Eddie's Mike	25.70	13.60	5.80
4 Nancy Mitchell		3.10	2.60
6 Mr Bing Express			9.00

Quiniela: 8-3 $55.90
Temps: 2.12.3
8 - Trot - Cond. - Bourse:$250

4 Top YanKee	12.80	5.50	2.80
2 Mike Spencer		6.10	3.80
1 Steele C			2.60

Temps: 2.13.
9 - Amble "Jacques Beauchamp" - Bourse:$300

5 Baby Sandwich	10.90	6.90	4.30
1 Twilight Star		6.70	3.90
2 Kita Clap			6.00

Temps: 2.11
10 - Amble - Cond. - Bourse: $250

3 Tina Clap	7.40	7.90	4.40
2 Rocky Spirit		3.50	3.00
6 All Excellence			8.70

Temps: 2.13.2
Exacta: 3-2 $11.50
Assistance: 1,257
Paris: $48,190

Le GIN GENEVER WF de FOCKINK

Savourez l'authentique gin de genièvre! Depuis 1679, la maison Wynand Fockink d'Amsterdam est réputée dans le monde entier pour son gin au bouquet si particulier. Vous pouvez maintenant vous procurer le WF au même prix qu'un gin de genièvre ordinaire — Essayez aussi les délicieuses liqueurs WF.

Mélangé et embouteillé par H. Corby Distillery Ltd., Montréal (P.Q.)

PRIX TOUJOURS IMBATTABLES
Choisissez la beauté et la qualité d'une Polara 880
Garantie de 5 ans ou 50,000 milles

VOYEZ NOS SPECIAUX USAGES
VOUS DIREZ VOUS AUSSI
CHEZ MAHEU...
C'EST TOUJOURS MIEUX

Grands jours d'économies!

Granby
378-7474 378-6283
Maheu AUTOMOBILE INC.

Vendeur honnête et fidèle demandé ainsi qu'un mécanicien

CHRYSLER 1965 300, 2 portes, H.T. Tout équipé Comme neuf 3695.	DODGE 1965 Tout équipé H.T. 4 portes 2695.	G.M.C. 1963 ½ tonne Propre comme neuf 1300.	VOLKSWAGEN 1962 Parfaite condition 595.	VALIANT 1965 Sedan, 4 portes Comme neuf 1995.
COMET 1961 4 portes, sedan Auto., radio 825.	CHEVROLET 1964 V 8, auto. 1750.	PLYMOUTH 1963 V 8, auto. Radio 1700.	PONTIAC 1959 Convertible Bonneville. 775.	MERCURY 1962 V 8, 2 portes, H. T., Comme neuf 1050.

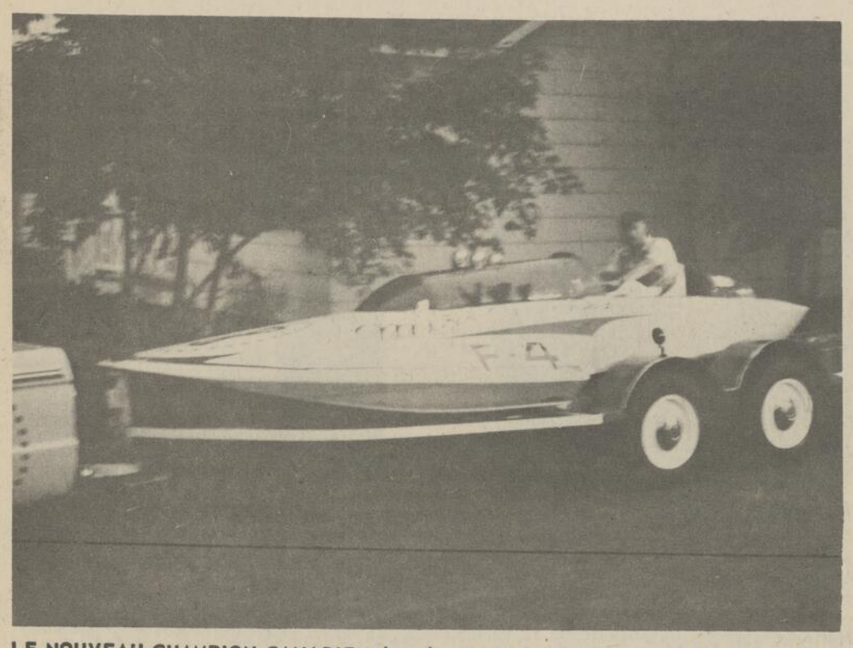

LE NOUVEAU CHAMPION CANADIEN dans la classe des 266 po.cu.: "Miss Québec" de Jean Piquette, Beloeil, qui était conduit par Art. Asbury.

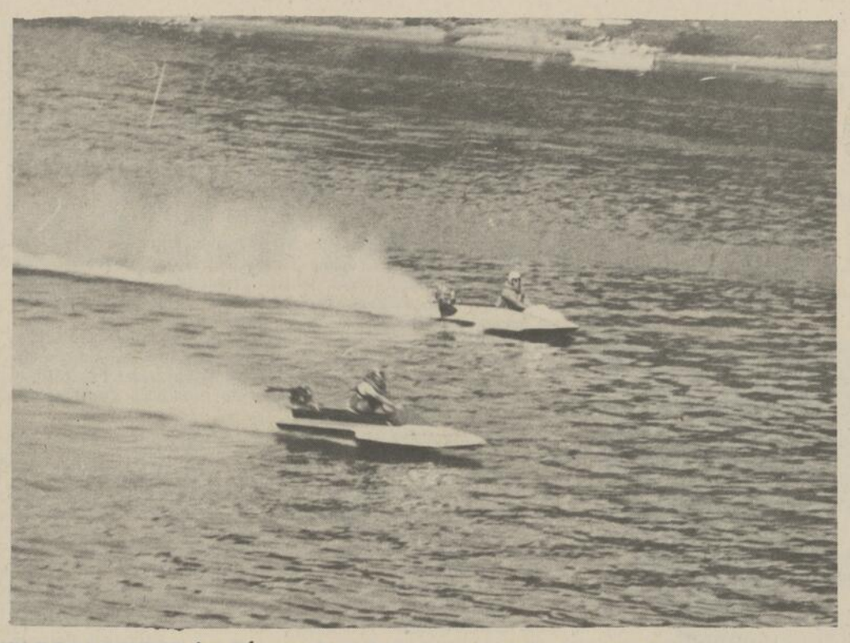

UN BEAU MOMENT des Régates du Club Nautique de Beloeil et St-Hilaire, sur le Richelieu. Dans la classe "B" Hydro, chaude lutte entre Jean-Noel Hébert, de Ville de Léry et Bill Ireland de Trenton, Ontario. A la suite des deux épreuves, Hébert l'emportait avec une vitesse de 57.4 mph.

GILLES BOULET EST 1ER POINTEUR

GRANBY - La lutte se poursuit de plus belle dans la ligue de hand-ball de Granby. L'équipe Notre-Dame est la seule encore indéfaite. Chez les pointeurs, Gilles Boulet de cette équipe est premier avec un total de 56 points. Il devance facilement son plus proche rival.

Position des équipes:

NOMS	P.G.	P.P.	B.P.	B.C.	POINTS
1 Notre-Dame	5	0	77	38	10
2 Débrouillard	3	2	49	54	6
3 St-Joseph	3	2	36	46	6
4 St-Patrick	2	3	37	48	4
5 Imm.-Conc.	2	3	33	31	4

POINTEURS

NOMS	CLUB	BUTS	ASS.	TOTAL
1 Gilles Boulet	N.-D.	44	12	56
2 Luc Durocher	Débr.	32	7	39
3 Daniel Doonan	St-Pat.	25	8	33
4 Normand Comeau	St-Jos.	18	6	24
5 Gérald Tétreault	Débr.	7	17	24
6 Denis Lapalme	I.-C.	15	8	23
7 Rosaire Beauregard	I.-C.	10	10	20
8 Donald Harbec	N.-D.	6	14	20
9 Deniel Laverrière	N.-D.	9	7	16
10 Réal Noel	N.-D.	11	4	15

Dans la ligue Mosquito de GRANBY

GRANBY - - - Voici les statistiques de la ligue de baseball Mosquito des Loisirs de Granby, après un mois d'activité:

LIGUE MOSQUITOS

Pj	G	P.	Moy.	
8	8	0	1000.	Dubuc
10	7	3	700.	Cabana Auto Parts
8	5	3	625.	St-Eugène
10	6	4	600.	St-Marc
7	3	4	428.	St-Patrick
6	2	4	333.	Immaculée.
10	3	7	300.	Esso Brosseau
8	2	6	250.	Assomption
9	2	7	222.	Notre-Dame.

Jean Ménard (responsable)

108 athlètes canadiens aux Jeux de l'Empire

TORONTO (PC) — Les 108 athlètes qui représenteront le Canada aux Jeux de l'Empire britannique à compter de jeudi prochain en Jamaique ont pris hier l'avion pour Kingston. Cette équipe est considérée comme l'une des plus fortes que le Canada ait jamais présentées.

Il s'agit des huitièmes Jeux de l'Empire. Lors des deux derniers Jeux, le Canada a remporté cinq médailles d'or. Cette fois-ci, les responsables des compétitions de piste et pelouse et de natation au sein de l'équipe prétendent pouvoir s'en attribuer une douzaine à eux seuls.

Pete Beach de Toronto, président national du comité de piste et pelouse de l'Amateur Athletic Union, estime que l'équipe de coureurs est la meilleure présentée par le Canada dans une compétition internationale depuis les Olympiques de 1928.

L'instructeur de piste Paul Poce de Toronto espère que ses hommes lui rapporteront quatre médailles d'or. Il compte pour cela sur Harry Jerome de Vancouver, dans le sprint; sur Bill Crother de Markham, Ont., dans le demi-mille; sur Dave Steen de Burnaby, C.-B., dans le lancer du poids; et sur George Puce de Toronto dans le lancer du disque.

Mais ces prévisions ne sont rien comparativement aux espoirs de l'équipe de nageurs, qui comptent remporter huit médailles d'or.

La jeune Elaine Tanner de Vancouver, 15 ans, est en mesure, estime-t-on, de s'approprier quatre médailles d'or à elle seule en remportant des victoires doubles dans le papillon et la nage sur le dos. Il s'agirait là d'un exploit sans précédent.

Les responsables espèrent également des victoires de Marion Lay de Vancouver dans la compétition féminine de 110 verges; de Ron Jacks de Vancouver dans la nage papillon masculine de 110 verges; et de Sandy Gilchrist d'Ocean Falls, C.-B. dans le meddley individuel masculin de 440 verges, en plus d'une victoire au moins des équipes de relais.

Freddie Fuller se fracture un bras

VANCOUVER (PC)—Freddie Fuller, auquel on accordait les meilleures chances canadiennes de remporter une médaille d'or dans la boxe, sera le seul boxeur ayant un bras fracturé aux Jeux du Commonwealth.

En effet, le jeune poids léger de Vancouver occupera les gradins lors du début des Jeux jeudi.

Fuller, qui n'avait subi aucune égratignure en 140 combats amateurs, s'est fracturé le coude droit en s'entraînant à Toronto le 11 juillet dernier.

Son père Frank lui a cédé son siège dans l'avion qui transportait les Canadiens en Jamaique.

Al Decarie, de Montréal, président de l'Union amateur athlétique, était convaincu que Fuller aurait remporté une médaille.

Art Jones, de Montréal, le remplacera dans la catégorie des 132 livres. Jones s'était qualifié en mai dernier dans la classe des 147 livres afin de permettre à un coéquipier montréalais de se qualifier dans la catégorie des mi-moyens, légers.

LES BRONCS SOUHAITENT LA BIENVENUE A KNOWLTON

ST-JEAN - Une nouvelle équipe vient de faire son entrée dans la ligue de football Richelieu Junior et cette équipe nous vient de Knowlton. Les Broncs souhaitent la bienvenue à cette nouvelle équipe.

La ligue comprend maintenant quatre équipes régulières soit: Marieville, Farnham, Knowlton et St-Jean. L'ouverture officielle se fera dimanche le 28 août 66.

Les pratiques vont bon train sous la direction de l'instructeur Denis Pétrin et son assistant, Gilles Ménard.

Les pratiques se tiennent les lundis, mardis, et jeudis de chaque semaine et le nombre de joueurs est assez impressionnant. L'instructeur nous confiait cette semaine que dorénavant les pratiques se feraient avec l'équipement.

La vente des billets pour l'élection de Miss Broncs bat son plein et les duchesses présentement en liste demandent la collaboration de tous. Les fonds réunis à la suite de la vente de billets serviront à acheter l'équipement nécessaire pour les joueurs. De plus chaque billet vous donne droit au tirage qui aura lieu à la première joute locale de l'équipe des Broncs Junior.

(SUITE A LA PAGE 15)

Les championnats mondiaux de ski alpin à PORTILLO

PORTILLO (AFP) — Les organisateurs des championnats du monde de ski alpin ont mis tous les atouts dans leur jeu pour tenir l'extraordinaire pari consistant à faire disputer une telle épreuve mondiale non seulement à une époque de l'année où il est plus normal de songer aux baignades dans la mer qu'aux plaisirs de la neige, mais encore dans un pays où le ski est réservé à une minorité de privilégiés et où les conditionsmétéorologiques ont quelquefois des caprices imprévisibles.

On sait que l'attribution de ces championnats du monde au Chili a suscité, à l'époque et jusqu'à ces derniers temps, des critiques violentes et que certains "as" européens ont parlé des "championnats de la folie". On pouvait, certes, invoquer un argument de poids, et, ceci en toute objectivité, pour l'élite mondiale du ski alpin, l'organisation de ces championnats en été signifiait un entraînement ininterrompu pendant pratiquement 18 mois et comportait l'obligation de s'entraîner en Europe ou en Amérique du Nord sur de la "neige d'été" avec des risques accrus de blessures.

Mais on a aussi mis en avant des arguments spéciaux qui ne tiennent pas: en effet, contrairement à certaines prédictions pessimistes, les pistes de Portillo sont dans un état excellent et le degré de préparation et de dommage soutient la comparaison avec les pistes des grandes classiques européennes de l'avis de quelques champions tels qu'Egon Zimmermann, Guy Périllat et Christl Haas. Quant au tracé de ces pistes, tout le monde s'en montre satisfait. La descente, avec ses 2,660 mètres de longueur pour les hommes, est évidemment plus courte que celles des grandes courses européennes, mais elle comporte plusieurs passages où il sera très difficile de trouver la ligne idéale.

Logement

Le problème du logement des concurrents, des officiels et des journalistes a été résolu sans difficulté: les membres des équipes féminines sont logés dans un pavillon octogonal à côté de l'hôtel Portillo où résident les équipes masculines, la presse et les délégations des fédérations.

Cette cohabitation sur un espace restreint semble avoir les plus heureux effets sur l'esprit de camaraderie.

Situé à 2,860 m d'altitude, Portillo est sans doute l'une des stations de sports d'hiver les plus hautes du monde. Cependant, la "Puna", le mal de la montagne, ne semble pas avoir fait trop de ravages. Il suffit d'observer 48 heures de repos pour s'habituer à la haute altitude. Il n'en reste pas moins que la fatigue se fait sentir plus rapidement et que les concurrents sont plus marqués par l'effort.

L'accès de Portillo est difficile, il faut le reconnaitre: la route de Santiago à Portillo n'est que partiellement bétonnée et comporte sur sa dernière partie d'innombrables virages en épingle à cheveux. Elle se poursuit d'ailleurs au-delà de Portillo, franchit la Cordillière des Andes à 4,200 mètres et redescend vers l'Argentine. Quant au train Santiago-Buenos Aires qui passe également dans le cirque de Portillo, il doit recourir aux rails à crémaillère pour franchir péniblement le col de Caracoles.

Spectateurs

En dépit de ces difficultés de terrain, les organisateurs sont très optimistes en ce qui concerne l'affluence de spectateurs: ils envisagent de laisser monter 1,000 voitures ou autocars à l'occasion des grandes épreuves, sans parler de plusieurs trains spéciaux. Toutefois, les candidats spectateurs devront apporter leur panier de provisions, car l'accès de l'hôtel leur sera interdit.

Reste la seule hypothèse du "pari de Portillo": le mauvais temps et les tempêtes de neige. Le souvenir de l'avalanche qui emporta l'an dernier, à la même époque, cinq skieurs à la porte même de l'hôtel, et de la tempête de neige qui isola complètement ses occupants pendant une dizaine de jours, reste vivace. Pour parer au premier danger, les organisateurs ont fait appel au "General Monty", l'Américain Montgomery Atwater, grand spécialiste des avalanches, et aux canons de l'armée chilienne qui doivent empêcher au besoin la formation d'amoncellements dangereux de neige fraîche.

Quant au danger d'isolement, on tient en réserve des dizaines de chasse-neige, mais on peut se demander si, dans des conditions extrêmes, il serait possible de tenir la route ouverte.

Les organisateurs ont donc prévu un système d'alerte qui leur signalera toute menace de tempête avec six heures d'avance, délai suffisant pour évacuer les spectateurs réunis dans le cirque de Portillo. Le public recevra, à son arrivée sur les pistes, une feuille spéciale avec les consignes en cas d'alerte.

Chronique des jeunes

A la lumière des projecteurs et devant 4,000 ou 5,000 spectateurs "payants", des écoliers footballeurs anglais et écossais de moins de 12 ans vont jouer aux Etats-Unis contre des écoliers américains du même âge.

Telle est l'intéressante perspective qui s'offre à 32 écoliers britanniques qui font preuve de brillantes qualités en matière de football - 16 viennent d'écoles de Londres et des environs, et 16 d'écoles de la région de Glasgow.

Ces écoliers se rencontreront pour la première fois lorsqu'ils prendront l'avion à l'aéroport de Londres le 4 août pour Trenton, New-Jersey, Etats-Unis. Deux professeurs, fervents du football, les accompagneront. Le voyage de retour est prévu pour le 25 août.

La visite est organisée sous les auspices de l'Association internationale de la jeunesse des Etats-Unis, et jouit de l'appui d'amis en Grande - Bretagne. M. William Clarke, de Trenton, s'occupe personnellement des arrangements du côté américain.

Tous les joueurs devront être âgés de moins de douze ans lorsqu'ils monteront dans l'avion - et la traversée à elle seule devrait se révéler une aventure merveilleuse pour eux.

Six matches sont prévus: Glasgow - Etats-Unis, Londres - Etats-Unis, Angleterre - Ecosse, puis des matches de revanche des deux premiers (Glasgow - Etats-Unis et Londres - Etats-Unis), suivis d'un match final entre des équipes comprenant les écoliers américains et britanniques.

En Grande-Bretagne, les écoles des grandes villes organisent depuis longtemps des matches de football internationaux, inter-écoles et inter - villes; et quelques-uns des joueurs sont devenus de brillants professionnels dans ce qui est à l'heure actuelle l'un des spectacles les plus populaires et les plus rémunérateurs. Pour des milliers d'écoliers britanniques, le football est un sport qu'on joue et dont on rêve continuellement et c'est le cas depuis plus d'un demi - siècle.

Aux Etats - Unis, on considère le football comme étant toujours dans sa période d'"introduction".

Les écoliers américains qui se mesureront avec les écoliers britanniques s'entraînent avec des professeurs de football dans l'Etat de New-Jersey. En Grande - Bretagne, on considère que les Etats - Unis vont jouer un rôle beaucoup plus important dans les épreuves internationales de football, y compris celles de la Coupe du monde

Entre les matches de New - Jersey, les jeunes Britanniques rencontreront leurs homologues américains et feront des excursions qui donneront à leurs vacances scolaires de 1966 une valeur éducative aussi bien que sportive. Des distractions seront organisées pour eux.

M. Richard Bailey, de Barnet, secrétaire de l'Association du football scolaire de Londres, précise que, quelle que soit leur école, tous les garçons seront sur un pied d'égalité aux Etats - Unis.

Il y a un an, une équipe d'écoliers plus âgés d'Irlande a joué une série de matches particulièrement excellente aux Etats - Unis. Mais c'est bien la première fois qu'une rencontre si intéressante réunira des écoliers de moins de 12 ans.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

M. JEAN PEPIN était l'hôte des officiels qui étaient venus assister à la joute qui mettait aux prises le Nationale Jr. et le Montréal district. Sur la photo de gauche à droite: M. Jean Payette, échevin de St-Jean; M. Jean Pépin, agent O'Keefe, M. Armand Mondou, président de la ligue Nationale Jr.; M. Claude Montpetit, président des Pirates de St-Jean; M. Lucien Fontaine échevin d'Iberville.

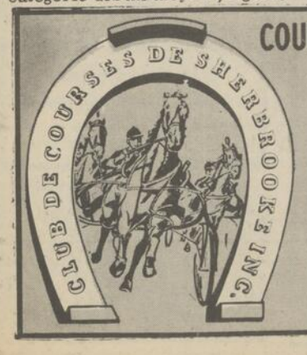

COURSES A SHERBROOKE
MERCREDI
8 h. p.m.
SAMEDI
8h. p.m.
DIMANCHE
2h. p.m.

Vente D'ÉTÉ

99¢

Manne à linge
10½ x 24½ x 18 de large. Ouverture en ovale. Vinyle solide.
Spécial 99¢

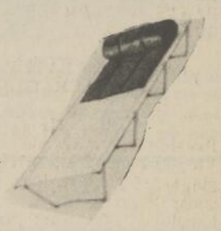

Lit de camp pliant
Robuste et confortable.
$6.75

Veste de sécurité
Approuvée par le Département des Transports.
Spécial $2.79 et plus

Gobelets en mousse
7 on. Garde les breuvages chauds ou froids. Emballage de 24.
33¢

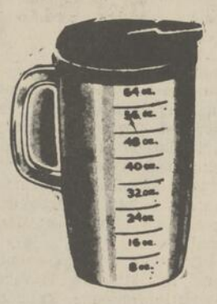

POT A JUS
de grande contenance, 64 on. Quantité limitée.
24¢

SANDALES
En caoutchouc souple.
Enfants 22¢
Adultes 29¢

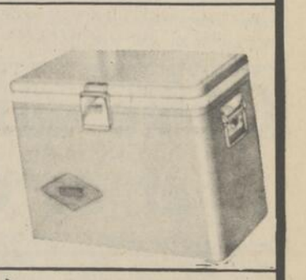

GLACIERE
En "foam" Idéale pour pique-nique. Spécial
99¢

GLACIERE
Thermos de luxe. Enveloppe en acier. Intérieur polystyrène.
$13.88

CANADIAN TIRE
MAGASINS ASSOCIES
J.C. VALLEE, propriétaire
332, rue Principale Granby 378-5383

La Voix Féminine

Parmi les modèles démontrés dans la collection de Millinery Guild de Londres, voici ces chapeaux et foulards. A gauche, c'est un bérêt-bombe, dans un tweed de Bernat Klein, à bande de suède, et un foulard de même tissu que le chapeau. L'autre, dans un tissu de velours est de Pallas Athene. (PHOTO PC)

Chaque couturier a son style

La mode pour l'automne '66 est à visages multiples

PARIS (AFP) — Le bilan de cette grande semaine de collections qui vient de s'achever sur la présentation de Molyneux, laisse perplexe. Chaque couturier a joué son propre style, sa longueur, ses couleurs, sans jamais rencontrer d'écho chez ses confrères. D'où une mode à visage multiple où les tendances générales ne se dégagent que confusément.

Pour les couturiers, la grande affaire de la saison était en premier lieu d'enterrer la minijupe, puis de situer la position de l'ourlet. La première opération se fit sans difficulté, la seconde n'a pas pu être menée à son terme. L'ourlet se promène de 8 centimètres au-dessus du genou — Cardin — jusqu'à deux centimètres au dessous — Chanel. — Dior n'a pas pris de position et propose des ourlets à mi-mollet, sous le genou, ou au-dessus, selon la nature du modèle. En faisant une moyenne on obtient un ourlet à ras du genou, c'est-a-dire comme l'hiver dernier.

Silhouette

Pas de silhouette standard cette saison. Après la grande offensive de la "géométrie" qui avait bouleversé toutes les lignes en établissant une silhouette rigoureusement droite, chaque couturier a assoupli à sa façon, en donnant ici de l'ampleur au dos des manteaux, là aux jupes des tailleurs, en plaçant une taille à sa place, ou en l'indiquant à peine sur les hanches. Une constante cependant, l'épaule est bien marquée sous des manches toujours montées.

Accessoires

Parmi les accessoires, on trouve davantage de tendances generales: ainsi il y a des garnitures de fourrure partout, aussi bien chez la classique Madeleine de Rauch que chez l'extravagant Louis Féraud, chez le futuriste Cardin, que la traditionnelle Chanel.

Les chaussures ont des talons un peu plus haut. Les chapeaux sont tous emboîtant et sans rebord. Toutes les coiffures sont longues et les bas sont généralement teintés.

Les tissus

Pour les couleurs, toute la gamme de la palette a été utilisée. Le noir absent les saisons précédentes, est revenu. Le blanc, au contraire trop présent, s'est fait plus rare. Le rouge sera sans doute le grand gagnant. Côté tissus, ce sont les reversibles qui dominent pour les manteaux, le jersey pour les petites robes et les blouses des tailleurs, tous les crêpes pour le reste.

Enfin, l'hiver 67 a quand même fait l'unanimité sur les lames argent pour le cocktail et la soirée. Il n'est pas de tenue habillée qui ne scintille, qu'il s'agisse de robe courte ou longue ou de tailleur. En seconde position, vient le paillete lancé la saison dernière par Saint-Laurent, encore plus scintillant que le lamé et qui tend à détroner les éternelles et somptueuses broderies de perle.

CILS ARTIFICIELS — Les caprices de la mode veulent que les cils soient plus longs, alors que les cheveux et les jupes raccourcissent toujours. Ces cils possèdent un vison au sommet de l'échelle. (Photo PC)

Crème aux bananes et au chocolat

Bannissez la routine de vos menus quotidiens. Le cacao est l'ingrédient tout indiqué pour apporter à vos desserts la touche magique qui les transforme en régals inoubliables. Et la Crème aux bananes et au chocolat compte parmi ces derniers.

CREME AUX BANANES ET AU CHOCOLAT

1 enveloppe de gélatine sans saveur
1/3 tasse de sucre
1/4 tasse de cacao
quelques grains de sel
2 jaunes d'oeufs
2 tasses de lait
1/2 c. à thé d'essence de vanille
2 blancs d'oeufs
2 c. à table de sucre
1/2 tasse de banane écrasée (1 banane moyenne)

Mélanger la gélatine, le sucre, le cacao et le sel dans la partie supérieure d'un bain-marie. Battre légèrement les jaunes d'oeufs et délayer dans le lait. Verser le lait enrichi des jaunes d'oeufs sur les ingrédients sec mélangés. Cuire environ 10 minutes au-dessus de l'eau bouillante ou jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute et le cacao bien incorporé. Retirer du feu, ajouter l'essence de vanille et faire prendre au réfrigérateur jusqu'à consistance de blanc d'oeuf. Battre les blancs d'oeufs ferme en y ajoutant le reste du sucre et incorporer la banane écrasée. Ajouter cette meringue aux bananes en pliant dans la préparation à la gélatine.

Verser dans un moule de 1 pinte ou dans un bol de service. Faire prendre ferme au réfrigérateur. Donne 6 à 8 portions.

Voyage en Europe

COWANSVILLE - Mlle Hélène Sylvestre de St-Hyacinthe est de retour d'un voyage de quelques semaines en Europe. Elle y a visité plusieurs pays, entre autres la Hollande où elle fut l'invitée de M. et Mme Jimmy Fulford, anciennement de Cowansville.

Fondant au chocolat

La bouchée de gourmandise après le repas!

Tamiser 3 2/3 tasses de sucre en poudre avec 1/3 tasse de lait condensé sucré et 1/2 c. à thé d'essence de vanille. Battre jusqu'à consistance lisse et crémeuse (pétrir à la main si le fondant est trop épais). Ajouter 1/2 tasse de noix hachées et 1 tasse de dattes dénoyautées et hachées. Bien mêler et pétrir 10 tours à la main. Presser le fondant dans un moule carré de 8 pouces et faire prendre au réfrigérateur. Tailler en carrés de 1 pouce. Donne 1 1/2 livres de fondant.

Vous verrez madame que toute votre petite famille se régalera avec de délicieux fondant au chocolat. De plus, il est facile à préparer.

Naissance

ACTON VALE (DNC) -- M. et Mme François Lampron (Marielle Bisaillon) d'Acton Vale sont les heureux parents d'une fille baptisée, en l'église St-André d'Acton Vale, sous les prénoms de Marie, Dominique, Lyne. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Guy Dufault, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mlle Lucienne Lampron, tante de l'enfant.

Bleuets et crème

Ces petits fruits bleus sont absolument exquis servis avec de la crème et un soupçon de muscade. Mais, en pleine saison, lorsque les bleuets coûtent si peu, le temps est propice pour confectionner des poudings, du pain ou des muffins, des crêpes ou encore une délicieuse tarte aux bleuets.

Le Pouding aux Bleuets date de nos ancêtres mais c'est encore aussi bon servi de nos jours. Ce dessert a une garniture qui ressemble beaucoup à un gâteau et qui recouvre une couche succulente de bleuets chauds et juteux.

Le jus de bleuets est épaissi par le tapioca à cuisson rapide qui donne une belle apparence satinée aux fruits sans toutefois en changer la couleur et le parfum.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

Propos du jour

Les parents s'intéressent-ils à leurs filles?

Lundi a été la journée des Olympiques pour les filles de la Flambée Junior. Les trophées furent remis aux gagnantes, dans la soirée, au cours d'une veillée organisée pour les parents. Au point de vue organisation, ce fut une réussite. On peut dire que les monitrices ont fait du beau travail!

Une veillée pour parent n'a lieu qu'une seule fois par année. Les filles de 11 à 13 ans, au nombre de 160 à la Flambée Junior, sont heureuses lorsque leurs parents assistent à la veillée. Mais, comparativement au nombre de membres l'asssistance des parents ne fut pas énorme.

Les parents qui s'intéressent aux activités de leurs enfants savent à quel point leur présence leur fait plaisir. Montrer à papa et à maman ce qu'on apprend au cours des quatre dernières semaines, ce qu'on est capable de faire, n'est-ce pas une grande joie pour les enfants? Ils sont déçus lorsqu'ils ne voient pas, parmi la foule, soit leur père ou leur mère.

De plus, les monitrices avaient tout préparé pour rendre la soirée intéressante. Elles voulaient montrer aux parents ce que leurs filles pouvaient faire, mais elles n'ont pas eu l'assistance espérée, et c'est dommage!... le spectacle valait la peine de se déranger.

Elizabeth Poisson.

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST

Pour les jours froids de l'automne! Tricotez ce gilet d'une seule pièce. Il est bordé d'un dessin à effet tweed. Les grandeurs disponibles sont de 32 à 38. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Avec ou sans manches? C'est selon votre goût. Sans, elle se transforme en robe de soleil; avec, voilà une jolie robe maison. Les grandeurs disponibles sont de 10 à 18. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) - Vous serez exposé à perdre du temps que vous ne pourrez reprendre. Des gens charmants vous entourent, mais ne vous rapportent rien. Une question d'argent peut être soulevée.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) - Aujourd'hui, vous pourrez accomplir beaucoup plus que vous ne le croyez. Des problèmes importants pourraient retenir votre attention.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) - Même si la journée commence calmement, il peut y avoir du chambardement avant la soirée. Vous devez ajourner une proposition.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) - Il se présentera des chances dont vous pourrez profiter. Voyez à compléter des affaires en marche. Les jours suivants s'annoncent faciles.

22 juillet au 21 août (LE LION) - Aujourd'hui, vous pourrez y gagner en coopérant avec ceux qui vous entourent. Tout concourt à promouvoir vos intérêts.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) - Prenez le temps de faire une analyse de la situation, puis allez de l'avant avec confiance. Vos projets actuels auront une grande importance dans l'avenir.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) - Voyez d'abord aux choses importantes, et vous sauverez du temps. Aujourd'hui, les réussites ne seront pas toutes spectaculaires, mais elles vous plairont quand même.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) - Aujourd'hui, la réussite dépendra de la manière dont vous contrôlerez les situations; les influences ne sont pas très favorables. Retardez votre décision.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) - Avant de vous mettre à l'oeuvre, prenez les items les plus importants, et ne retardez pas de voir aux plus urgents. Revenez à la charge.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) - Si vous faites des projets raisonnables et voyez tout de suite à leur exécution, vous pouvez vous attendre à la réussite. Les intérêts domestiques sont à l'honneur.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) - Les questions qui vous sont familières, ainsi que les travaux pour lesquels vous avez de l'entraînement auront du succès. Vous bénéficiez d'une influence.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) - Au début de la journée, les influences s'avèrent pas très raisonnables. Les travaux routiniers et les projets ordinaires auront du succès.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous avez de nombreux talents que vous n'exploitez pas suffisamment. Il vous arrive de manquer de calme dans les situations imprévues ou difficiles. Vous avez des qualités de chef et vous serez respecté si vous savez acquérir une bonne formation. Sur le plan sentimental, il faudra faire preuve de discernement, parce qu'une déception vous serait néfaste. Vous devrez voyager avant de vous établir définitivement.

A St-Valérien

ST-VALERIEN (DNC) - Samedi le 6 août, sera béni le maraige de Mlle Jeanne Gazaille, fille de M. et Mme Joseph Gazaille (Flora Brunelle), de St-Basile - le -Grand, et de M. Réjean Lapierre, fils de M. et Mme Conrad Lapierre (Fridoline Cusson), d'Upton. Les nouveaux époux habiteront St-Basile.

Le Rév. Frère Roland Dupont était de passage dans la paroisse à l'occasion du décès de son beau-frère Marcel Auclair, ce Sherbrooke.

M. et Mme Pierre - Paul Deslandes ont effectué un voyage de 18 jours dans les provinces de l'Ouest. Ils se sont rendus jusqu'à Vancouver. Ils ont visité leurs oncles Valérien et Victorien Paré, établis dans l'Ouest depuis plusieurs années. A peine revenus de l'Ouest, M. et Mme Deslandes repartent pour la Gaspésie. Cette fois, leurs filles Nicole et Diane, et leur fils Daniel les accompagnent. Leur voyage durera une douzaine de jours. Bon voyage.

DE RETOUR AU PAYS — Après avoir passé 14 ans en France, Soeur Ludovine du Sacré-Coeur est venue rendre visite à sa famille. A cette occasion, une fête fut organisée, à laquelle prenaient part M. et Mme Arthur Beauregard, de Granby, parents de Soeur Ludovine, et leurs 12 enfants, 60 neveux et nièces ainsi que plusieurs amis. Nous voyons sur la photo, de gauche à droite, première rangée, les enfants de M. et Mme Beauregard, Adélard, Marguerite, M. Arthur Beauregard, Soeur Ludovine du Sacré-Coeur, Soeur Marie-Bernadette, des Soeurs de la Présentation de Marie, Mme Marie-Rose Beauregard, Lucina, Josaphat. Sur la deuxième rangée, Ernest, André, Ovide, Hector, Ceryle, Roméo. (Photo Jean-Paul Matton)

La mode Gress se stabilise pour l'automne 1966

PARIS (AFP) — Le défilé commence par des mini-jupes. Surprise extrême dans l'assistance car Gress a toujours été le couturier de l'élégance classique très "haute couture". Il se poursuit par de longs manteaux, atteignant la cheville en gros lainales ou à fourrure à Longs poils. Stupeur dans l'assistance. Alete? Non, c'était une fausse alerte. Le style Gress reprend ensuite le dessus. Les ourlets se stabilisent aux Genoux, la taille revient à sa place, l'équilibre de la ligne se rétablit. Il s'agissait de tenues destinées au sport ou au week-end.

Les manteaux en drap ou en tweed, souvent reversibles, ont une vaste ampleur au dos, ce qui leur donne un peu une allure de capes. Ils peuvent être portés sur les tailleurs à jupes évasées et vestes courtes ou sur les robes. Celles-ci paraissent raccourcies par un effet de trompe l'oeil, la jupe s'amorcant bas, soulignée par une ceinture de cuir de couleur contrastante.

Style troubadour

Le "très court" réapparait le soir, cette fois pour des tenues d'hotesses qui ont pris toutes leurs idées aux costumes des troubadours. Ce sont des tuniques en velours noir, brodées de pierreries à manches ballon en velours rouge, decouvrant, très haut de longues jambes gainées de collants noirs et chaussées de petites bottes. Très habilement conçues, certaines robes du soir montrent en transparence un corps cuirassé de paillettes tandis qu'une longue jupe de velours sombre se prolonge jusqu'au sol.

Comme toujours, Gress a réussi dans cette collection de splendides drapés qui font de la femme une statue vivante. Il est aussi le second couturier depuis le début des collections à avoir pensé à protéger de la pluie les robes de soirée en créant un long manteau à capuchon en versis bleu pâle doublé de vison blanc.

Sauces pour vos salades

Le succès d'une salade dépend en grande partie de la sauce. Celle-ci doit adoucir une salade à goût prononcé, rehausser la saveur d'une salade douce, animer la salade qui ne présente qu'une seule couleur, s'harmoniser avec la texture des aliments utilisés. Voici une série de sauces à salade que vous aurez soin de garder à la portée de la main.

MAYONNAISE

Ingrédients: 1 à 2 c. à thé de sucré; 1 c. à thé de sel, 2 c. à thé de moutarde en poudre; 1/8 c. à thé de paprika; 2 jaunes d'oeufs, 1/4 tasse de vinaigre; 2 tasses d'huile.

Mêler les ingrédients secs; ajouter les jaunes d'oeufs et bien mélanger. Incorporer 1 c. à thé de vinaigre. Ajouter en fouettant 6 cuillérées à thé d'huile, 1 cuillérée à la fois. Fouetter jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajouter une autre cuillerée à thé de vinaigre puis incorporer 6 autres cuillerées à thé d'huile, une à la fois. Lorsque le mélange devient trop épais, y ajouter du viniagre. Incorporer l'huile qui reste, 1/4 tasse à la fois et le vinaigre, 1 c. à table à la fois. Refroidir. Donne environ 2 1/2 tasses.

MAYONNAISE CUITE

Ingrédients: 3 c. à table de sucre, 2 c. à table de farine; 1 c. à thé de sel, 1 c. à thé de moutarde en poudre; 3/4 tasse de lait; 1 oeuf battu; 2 c. à table de beurre; 1/4 tasse de vinaigre.

Mêler les ingrédients secs. Ajouter le lait et mélanger. Cuire au bain-marie jusqu'à épaississement, en remuant constamment, environ 5 minutes. Réchauffer l'oeuf d'un peu de la préparation chaude et l'ajouter au mélange. Cuire en remuant, 2 ou 3 minutes de plus. Retirer du feu et ajouter le beurre. Incorporer graduellement le vinaigre. Refroidir. Donne environ 1 1/4 tasse.

MAYONNAISE ECONOMIQUE

Ingrédients: 2 c. à table de sucre; 1 1/2 c. à thé de sel; 2 c. à thé de moutarde en poudre: 1/8 c. à thé de paprika, quelques grains de cayenne; 1/4 tasse de vinaigre; 3/4 tasse d'huile; 1 oeuf ou 2 jaunes d'oeufs; 3 1/2 c. à table d'amidon de mais; 1 tasse d'eau.

Mêler les ingrédients secs. Ajouter, sans brasser, le vinaigre, l'huile et l'oeuf entier ou les jaunes d'oeufs. Délayer l'amidon de mais avec l'eau et cuire jusqu'à épaississement, en remuant constamment, environ 5 minutes. Ajouter au premier mélange et fouetter au batteur d'oeufs ou au batteur électrique afin d'obtenir un produit homogène. Refroidir. Donne environ 2 tasses.

VINAIGRETTE

Ingrédients: 3/4 tasse d'huile; 1/4 tasse de vinaigre; 3/4 c. à thé de sel; 1 à 2 c. à thé de sucre; 1/2 c. à thé de moutarde en poudre; 1/4c. à thé de paprika.

Mêler les ingrédients dans un bocal. Bien fermer et agiter. Refroidir. Agiter au moment d'utiliser. Donne environ 1 tasse.

Variations:

Ajouter de s fines herbes fraîches, hachées ou des fines herbes séchées.

Agrémenter de persil, cornichons sucrés, cornichons au fenouil, olives, piment vert, ail ou oeufs cuits durs, hachés.

Aromatiser de catsup, sauce chili, sauce Worcestershire ou raifort.

Substituer à l'huile, 1/2 tasse de crème à fouetter (non fouettée).

Ajouter à 1/2 tasse de vinaigrette, 1/3 tasse de gelée de pommettes, de gadelles ou d'atocas, écrasée à la fourchette.

M. et Mme Réjean Bourdeau (Jeannine Paquette), dont le mariage fut célébré à l'Ange Gardien. Mlle Paquette est la fille de M. et Mme Joseph Paquette. M. Bourdeau est le fils de M. et Mme Adélard Bourdeau, de l'Ange Gardien. Les nouveaux époux habiteront l'Ange Gardien. (Photo Studio LaLiberté)

TOUTE ANNONCE
RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE
L'ANNONCE CLASSEE.

ENDETTE JUSQU'AU COU?

SURVEILLEZ
nos annonces
d'argent à prêter
OU UTILISEZ
notre nouvelle
rubrique numérotée
100-"ARGENT DEMANDE"

FLEURS
Pour toutes occasions
SPECIALITES:
Fleurs pour mariage
et mortalité

Mme Gilberte Loiselle
Fleuriste diplômée
342, rue Papineau
Granby
Tél. 378-1191

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Assemblée spéciale prévue le 10 août

La Régionale étudiera les projets d'agrandir les écoles secondaires

GRANBY - Les commissaires de la Régionale Meilleur se réuniront sans doute, mercredi le 10 août, en assemblée spéciale, pour étudier des avant - projets concernant les travaux d'agrandissement aux écoles secondaires Immaculée-Conception et Sacré - Coeur.

On sait que M. Paul - O. Trépanier, architecte, a été chargé de la préparation des plans pour ces travaux aux deux écoles dont il avait lui-même été l'auteur des plans et devis pour la construction originale. Des esquisses préliminaires ont déjà été soumises aux commissaires et il semble que des dessins plus précis seraient présentés à la Régionale, le 10 août, par M. Trépanier.

Après avoir ajourné pendant quelques semaines leurs rencontres régulières, en raison de la période des vacances, les administrateurs de la Régionale ont décidé de suivre de plus près l'évolution des préparatifs de ces travaux qui devront débuter le plus tôt possible.

Des rapports de cette rencontre de mercredi prochain seront sans doute révélés à l'assemblée publique régulière du mois qui a lieu le 17 août.

A la Commission scolaire de Granby, la prochaine assemblée régulière aura lieu le mardi 16 août. Cependant, là aussi, on peut prévoir qu'une assemblée spéciale des commissaires soit convoquée pendant les deux prochaines semaines.

Deux nouveaux orienteurs au secondaire

Pas d'addition au personnel administratif de la C.S. de Granby et de la Régionale

GRANBY - Aucun nouvel employé n'a été embauché aux services administratifs de la Commission scolaire catholique de Granby et de la Régionale Meilleur. Le personnel régulier de l'an dernier continuera le travail d'administration et de secrétariat nécessaire pour les opérations de la commission de Granby et de la Régionale qui recevront respectivement 7,000 écoliers du primaire et 4,000 étudiants de niveau secondaire pour la prochaine année scolaire.

C'est ce que nous ont appris, hier, M. Jacques Dubois, secrétaire - administrateur de la Régionale, et M. Jean-Paul Chapdelaine, assistant - secrétaire de la Commission scolaire de Granby.

Le seul changement de personnel, à la Régionale, relève du service de l'orientation. Les commissaires ont en effet retenu les services de deux autres conseillers en orientation, pour les années à venir, formant ainsi une équipe de quatre orienteurs, dirigée par M Roger Chamard. MM. Chamard et Castonguay seront assistés cette année, de Mlle Diane Bolduc et de M. Mario Garon. De plus, deux secrétaires sont affectées au service d'orientation de la Régionale.

Pour l'administration générale de la Régionale, le secrétaire - administrateur, M. Jacques Dubois, sera aidé, encore cette année, du comptable M. Boulerice, et d'une secrétaire. Au service pédagogique, M. Lucien Lambert, directeur général des écoles, et M. Charbonneau, conseiller pédagogique, sont assistés de quatre secrétaires.

Dans les écoles qui sont fréquentées par des élèves sous la juridiction de la Commission scolaire régionale, celle - ci emploie des secrétaires pour aider au travail de la direction d'école, et ce, selon les normes établies par le ministère de l'Education. Ainsi il y a trois secrétaires en fonction aux écoles secondaires Immaculée - Conception et Sacré - Coeur, et une au collège classique Mgr Prince. Dans les écoles fréquentées à la fois par des élèves du primaire et du secondaire, la secrétaire est payée en partie par la Régionale et en partie par la Commission scolaire locale.

A la Commission scolaire de Granby, aucune addition n'est prévue au personnel de secrétariat. Le secrétaire - trésorier, Me Lindor Tétreault, l'assistant - secrétaire, M. Jean - Paul Chapdelaine, et l'assistante - trésorière, Mlle Thérèse Decelles, sont aidés de quatre jeunes filles qui assistent également le directeur des études et le directeur du service d'orthopédagogie.

Des milliers de Lacordaire au Cap-de-la-Madeleine, le 28

GRANBY - Plusieurs milliers de membres des cercles Lacordaire de toutes les régions du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, sont attendus au Cap - de - la - Madeleine, le 28 août prochain, à l'occasion du grand congrès annuel de ce groupement. Les participants effectueront par la même occasion un pèlerinage au Sanctuaire national Notre-Dame du Cap.

Le programme de cette journée comprendra tout d'abord, à 10.00 hres a.m., un grand ralliement des Lacordaires. Il y aura alors allocutions par le R.P. Yvon Isabelle, O.M.I., aumônier national de l'Association et par le Dr Réginald Grand' Maison, président national.

Il y aura messe à 11.00 hres a.m.. L'homélie sera prononcée par le R.P. Ubald Villeneuve, O.M.I., qui fut pendant de nombreuses années aumônier national du groupement Lacordaire.

Dans l'après-midi, à 2.30 hres, il y aura consécration de l'Association à Notre-Dame du Cap.

Les membres des cercles ainsi que le public en général sont invités à participer à cette grande manifestation.

Des achats de $4,885

GRANBY - - Le conseil municipal de la cité de Granby a approuvé l'achat de pièces mécaniques et de différents matériaux au coût total de $4,885.

Les principaux achats apparaissant à la liste qui fut soumise à l'approbation du conseil municipal sont: ressorts pour un camion, $275; toiles pour camions, $110; un moteur pour une pompe à eau, $104; matériel pour poser des toiles sur les camions, $132; triangles de sécurité, $120; déodorisant et désinfectant pour les égouts $835.; chlorine liquide et cylindres de gas pour l'usine de filtration, $800; boyaux pour aspirer pour pompe, $182; huile pour abattre la poussière, $630. jetons pour terrain de stationnement, $195.; remontage du moteur de la station de pompage, $447; peinture jaune pour la signalisation, $136.; huile pour abattre la poussière, $260 impression de 10,000 reçus, $152.

Par règlement

Le conseil détermine les conditions d'utilisation du parc de stationnement

GRANBY - - Le conseil municipal de la cité de Granby a adopté un règlement décrétant les conditions d'utilisation des parcs municipaux de stationnement et plus spécialement en ce qui concerne le tarif et la période d'occupation. Ce règlement a été adopté sur proposition de M. l'échevin Bernard Beaudry, lequel a obtenu l'appui de M. l'échevin J.-Armand Bouchard.

Pour le moment, le règlement ne s'applique qu'au parc de stationnement aménagé entre les rues Centre et Court, dans le centre de la cité, étant donné qu'il s'agit là du seul parc municipal de stationnement en opération.

Le tarif pour la location d'un espace est de $0.25 pour une période dont la durée maximum est de 24 heures. Pour un jeton, on pourra également occuper un espace pour une période maximum de 24 heures.

Il est interdit de: circuler dans une direction autre que celle indiquée; de faire usage du klaxon des véhicules moteurs; de stationner un véhicule moteur pour une période de 24 heures consécutives; d'endommager illégalement ou détruire tout ce qui s'y trouve en biens meubles et immeubles et notamment mais sans vouloir les limiter: les poteaux, accessoires, lampadaires, parterre, etc. de troubler de toute autre manière l'usage normal.

La cité n'est pas responsable des dommages pouvant être causés aux automobiles ni à leur contenu, soit par accident, vol ou de toute autre manière. Le règlement stipule également que "l'usager assume à l'avance toute les responsabilités en cas de dommages matériels ou de blessures corporelles et la cité en est d'autant dégagée".

Tout véhicule moteur stationné pour une période excédant 24 heures consécutives, pourra, sur l'ordre verbal du directeur de la police ou de son préposé être voué aux frais de son propriétaire.

Celui qui passe outre les dispositions de ce règlement est passible d'une amende maximum de $100.

3 voyages pour les membres du Kiwanis

GRANBY-- Au cours de la saison estivale, le club de bienfaisance Kiwanis de Granby ne relâche pas ses activités. Au contraire, on profite de la belle température pour visiter des camps d'été pour enfants, dans le cadre des buts du club, qui sont de venir en aide à l'enfance malheureuse.

Ainsi au cours des semaines prochaines, le président, M. Willie Desnoyers, annonce trois voyages à l'extérieur de la ville. Tout d'abord, le 9 août, on se rend à l'hôpital Cecil Butter Memorial Home de Austin; la semaine suivante, le Kiwanis visitera et dînera avec les jeunes garçons qui séjournent actuellement à la Colonie de Vacances de la Baie Missisquoi; enfin, le 23 août, une visite et un dîner sont organisés à l'Abbaye de St-Benoît du Lac et sur les rives du lac Memphrémagog.

Les jetons sont en vente au bureau de M. Donat Brosseau

GRANBY - - Les jetons nécessaires à l'utilisation du parc municipal de stationnement aménagé entre les rues Centre et Court sont en vente au bureau de M. Donat Brosseau, contrôleur de la cité.

Les clients des marchands du centre commercial de Granby pourront stationner gratuitement au parc municipal en utilisant justement les jetons que les marchands distribueront.

Le conseil municipal a déjà accepté de vendre des jetons aux marchands parce que ceux-ci, en les donnant à leurs clients inciteront les automobilistes à laisser leurs voitures au parc de stationnement.

NOUVELLES BRÈVES

Tomatophobie

Le célèbre marchand de cauchemars, Alfred Hitchcock, ne craint pas la vue du sang mais il a horreur du son de la sauce-tomates (ketchup), particulièrement du bruit de la main frappant sur le fond de la bouteille.

"Comme résultat de cet exercice, dit-il, un horrible caillot rouge coule lourdement de la bouteille pour choir flasque sur une pauvre petite frite qui n'a jamais fait de mal à personne."

Stalinite

Au cours de l'ascension de Staline au pouvoir soviétique, plus d'une centaine de villes, de monts et de sites en URSS et en Europe orientale furent nommés d'après son nom. A sa mort, l'épidémie a été circonscrite. "Sic transit gloria mundi. . ."

39 mutations de propriétés

GRANBY - - Le conseil municipal a autorisé les changements nécessaires au rôle d'évaluation et autres rôles par suite des 30 mutations de propriétés survenues à Granby au cours du mois de juillet.

Entre l'URSS et les pays satellites

Les liens culturels n'ont pas été particulièrement florissants

Par JOHN BEST
de la Presse Canadienne

La position de l'URSS en Europe orientale est basée sur sa puissance militaire, politique et économique.

Si on prenait comme critère les penchants culturels, la plupart des pays satellites auraient depuis longtemps échappé à la domination de Moscou et ils auraient lié leur destinée à celle de l'Ouest.

Au cours d'un voyage à travers l'Europe de l'Est, on est frappé par l'absence continuelle d'attachement profondément enraciné à l'endroit de l'Union soviétique ou à l'égard des Russes en tant que peuple.

L'image russe est plutôt opaque que sinistre — quoique divers pays ont appris au cours des années à craindre sa puissance militaire. Pour les peuples de l'Europe orientale, la Russie représente une énigme autant que pour les peuples occidentaux.

Leur attitude a été bien décrite par un Polonais qui m'a déclaré: "Nous et les Russes possédons des notions complètement différentes".

Ce sentiment ou plutôt l'absence de sentiment est aussi prononcé parmi les peuples slovaques, tels que les Polonais, les Tchèques et les Yougoslaves, qu'il peut l'être parmi les peuples non slovaques, tels que les Hongrois et les Roumains.

Complexe de supériorité

Tous ces peuples ont la curieuse tendance — parfois grossière — de regarder le colosse soviétique du haut de leur grandeur jugeant que la culture soviétique est inférieure à la leur.

La seule exception à cette règle générale est le peuple bulgare qui se considère le plus pur de tous les peuples slaves et qui éprouve une sympathie profonde pour les Russes. Ce sentiment est dû pour une grande part à une gratitude à l'endroit de la Russie pour l'avoir libérée en 1870 de l'occupation turque qu'elle subissait depuis des siècles.

Ayant été le pays le moins modernisé de tous les pays du bloc soviétique, la Bulgarie s'enorgueillit non sans raison de ses récents développements industriels pour lesquels l'assistance de Moscou y est pour beaucoup.

Influence occidentale

Les autres pays du bloc soviétique se tournent de plus en plus vers l'Ouest. Les influences culturelles auxquelles les peuples de l'Europe de l'Est sont exposés proviennent principalement de l'Ouest. Lorsque les communistes songent à voyager, ils rêvent de visiter des pays de l'Ouest.

Les jeunes communistes se passionnent pour les vêtements occidentaux, pour les disques en vogue dans l'Ouest ainsi que pour les livres de poches édités dans les pays de l'Ouest. Les films italiens font fureurs non seulement auprès des adultes mais aussi des adolescents.

Influencés par l'Ouest

Les écrivains et les intellectuels se font un devoir de se tenir au courant des développements littéraires qui surviennent dans l'Ouest de sorte qu'un grand nombre d'écrivains communistes sont influencés par l'Ouest dans leurs propres oeuvres littéraires.

Au cours de conversations que j'ai eues avec d'éminents écrivains tant à Belgrade qu'à Prague, on m'a cité une longue liste d'écrivains et d'autres dramatiques occidentaux qu'ils jugeaient remarquables, dont Anouilh, Ionescu, Marquand, Miller, Salinger, Steinbeck et Osborne pour n'en nommer que les principaux.

Par contraste, ils manifestaient peu d'enthousiasme à l'égard de la production littéraire contemporaine de l'Union soviétique et ils affichaient du dédain pour l'école littéraire soviétique connue sous le nom de réalisme socialiste.

Les langues étrangères les plus populaires parmi les écoliers des pays de l'Europe de l'Est sont l'anglais, le français et l'allemand. Le russe vient derrière en ce qui a trait à la popularité, mais cela est peut-être dû au fait que cette langue est obligatoire dans les écoles.

Mais il n'y a rien qui sert à inculquer une plus grande influence occidentale que le tourisme. Chaque année, des centaines de milliers de touristes envahissent les Etats balkaniques. La concurrence pour l'industrie touristique est très réelle et même très ferme comme l'indique les annonces publiées dans les sections consacrées au tourisme par les quotidiens à grand tirage des journaux de l'Ouest. Cette chasse aux devises étrangères est on ne peut plus ironique de la part d'un système qui, jusqu'à récemment, donnait toujours l'impression d'éprouver du dédain pour la notion de concurrence économique sous quelque forme que ce soit.

Touristes russes peu nombreux

Aussi incroyable que cela puisse paraître, on rencontre rarement un touriste russe dans cette région du globe supposément liée à la Russie par des liens fraternels très étroits.

Les Russes qui voyagent le moindrement le font en groupes, généralement en autobus ou en train, mais seules les personnes les plus fortunées peuvent espérer participer à ces tournées organisées.

L'idée d'un couple partant seul en automobile est pratiquement inconnue quoiqu'il est question à Moscou que cette façon de voyager devienne bientôt une possibilité.

Il est cependant possible à l'heure actuelle aux membres des clubs automobiles de voyager en groupe. Cependant, tous ces voyageurs doivent d'abord subir l'examen de la police d'Etat et des itinéraires très strictes sont tracés. Les caravanes doivent demeurées en des endroits également spécifiés.

Les Occidentaux sont portés à présumer que les autorités soviétiques ne favorisent pas les voyages à l'étranger pour ne pas exposer la classe populaire aux influences étrangères et surtout pour ne pas permettre des comparaisons entre la vie chez soi et le niveau de vie dans les autres pays.

LA VOGUE EST À SINGER*

Modèle 337, tel qu'illustré

MACHINE À COUDRE
ZIGZAG DE SINGER

$109

SOLIDE • LÉGÈRE • ENTIÈREMENT GARANTIE

- une des machines les plus jolies et les plus populaires de SINGER*
- tous les perfectionnements préférés par expertes et débutantes
- juste un levire à renverser pour point ordinaire ou zigzag
- surfile, coud en marche-arrière et par-dessus les épingles
- reprise, rapièce et brode aussi!
- simplicité surprenante, facile à enfiler
- bobine transparente, exclusivité SINGER, et lampe montée à même
- construction ultra-légère, en aluminium
- garantie intégrale SINGER, 3 leçons de couture gratuites comprises

ÉPARGNEZ $31! À partir de 1.25 par SEMAINE

OFFRE SPÉCIALE, DURÉE LIMITÉE! Venez donc voir ou appelez-nous sans tarder pour une démonstration chez vous — gratis et sans obligation!

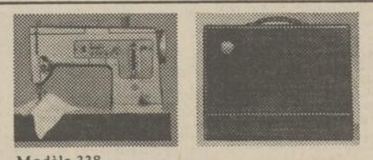

Modèle 338

Machine à coudre SINGER automatique à point zigzag • 8 disques FASHION* interchangeables pour points de fantaisie • mallette de luxe, simili-noyer (modèle 547) • vaut ord. 229.95.

MACHINE ZIGZAG AUTOMATIQUE ET MALLETTE GRATIS

$179

ÉPARGNEZ $50!

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Limitée ou des compagnies associées.

CENTRES SINGER

265, rue Principale Granby 372-2717

Des centaines de personnes marchandent ici chaque jour

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& ASSOCIES, C.A.
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
C. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
(37749)

CLAUDE LEVEILLE
AVOCAT
Bureau tous les soirs
sur rendez-vous

Ne pas confondre (37402)
Une seule pharmacie
pour mieux vous servir
Pharmacie CADIEUX
Rexall
C. LEMAIRE, B.A., B.Ph., L.Ph.
96 Principale, Tél.: 372-3336

Cartes d'affaires

ARGENT A PRETER
1ère et 2ème hypothèques sur
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(37748)

PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser
votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

TERRE à PARTERRE et REMPLISSAGE
- Gravier à ciment et sable à vendre.
- Ouvrage de bélier mécanique avec rétro-godet "bock-hoe"

J. P. AUCLAIR
CAMIONNEUR
Ste-Cécile de Milton
Rang Mawcook
Tél.: 378-6871
(35387)

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES

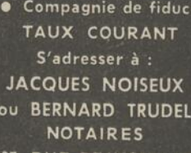

REHAUSSEZ L'ECLAT
DE VOTRE SALON
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907
(37648)

GRANBY: Tél. 372-5433

4 Propriétés à vendre

WATERLOO : A vendre pour règlement de succession L. J. Fournier, Waterloo, propriété située à 235 rue Principale, Waterloo, cinq (5) logements, cinq (5) garages, deux (2) magasins. Revenus bruts: $7,764.00; revenus nets: $1,684.00. Conditions: comptant. Faire offre par écrit à: J. Hector Archambault, 1420 rue Beckett, Sherbrooke, P.Q. ou à: Abbé Ovila Fournier, 1 Place de l'Eglise, Montréal Est, P.Q. (37338)

7 Commerces à vendre

A VENDRE : Plage Bondville, au lac Brome, comprenant 5 chalets, 15 motels, terrain de camping et roulottes, pédalos et chaloupes. S'adresser: Plage Bondville, Tél.: 243-5474. (37585)

14 Locaux à louer

LOCAL à louer, situé 177A rue Principale, pourrait servir de bureau. Signalez: 372-7053. (37726)

A LOUER, local chauffé, situé à 106 Principale, libre le 1er septembre. Signalez: 372-3744 ou 372-3834, Granby (37800)

16 Chalets

A VENDRE, au Lac Eden, Vermont, à 70 milles de Granby, grand chalet, 2 étages, avec véranda, eau, électricité, grève privée, grand terrain, au centre des Montagnes Vertes. Pour informations, signalez: 379-5702, St-Paul d'Abbotsford. (37776)

17 Terrains à vendre

TRES BELLE AUBAINE
pour la construction d'une ou 2 maisons appartements ou autres, à vendre un terrain de 30,464 pieds situé Paroisse St-Luc, voisin de l'église. S'adresser: 270 rue Laurier, Granby. (37722)

150 TERRAIN situés au développement de St-Judes, au lac Brome, à Bondville; $25 comptant et $15 par mois. Aussi 2 chalets tout équipés à vendre. S'adresser à : M. L. Harvey, 526 rue St-François, Granby.
TEL.: 378-6297
(36858)

TERRAINS à vendre près de l'église paroisse St-Luc, sur 2 coins de rue, service d'aqueduc et d'égoûts installé; aussi autres rue Providence et Iberville. Pour informations signalez: 372-5129. (37780)

23 Logements à louer

LOGIS de 6 grandes pièces, au 1er étage, quartier résidentiel. S'adresser: 64 Ottawa, entre 9:00 a.m. et 12:00 p.m. ou entre 4:00 p.m. et 9:00 p.m. (37716)

A LOUER, logis 5 pièces, moderne, au 2e étage, libre le 1er septembre, situé à 106 Robinson Nord. S'adresser sur les lieux, tél. 378-2034. (37731)

A 462 ST-VINCENT: au 2e, 5½ pièces, chauffé, garage, $85. — A 118 Sherbrooke: un bas, 5½ pièces, chauffé, garage, $125. — A 29 Court: un bas, 3 pièces, plus solarium, $52. — A 57 Lorne: 7 pièces, $125. Aussi local de 28 x 15 pi. pour bureau, à 146 Principale. S'adresser: Mme R. Vadnais, 79 Lorne, Granby, tél. 372-3850. (37760)

A LOUER, logis 6 pièces, situé à 253 Cowie, Granby, libre le 1er septembre. S'adresser: 327 rue Foch, Tél: 378-8135. (37740)

LOGIS 5 pièces, situé chemin Canaan, 2e maison dépassé la rue Brignon. S'adresser après 4:00 p.m. à 378-5441. (37784)

A LOUER, logis 3 pièces plus chambre de bain, 220 volts, situé à 109 rue Paré, $40.00 par mois. Signalez: 372-3690. (37773)

A LOUER, logis 5 pièces, au 2e étage, libre le 1er octobre. S'adresser: 612 Douville. (37771)

LOGIS à louer, 3 pièces, aux limites de la ville, libre immédiatement. Signalez: 378-7290. (37770)

LOGIS moderne à louer, 2½ pièces, dans un bas, ménage fait à neuf, 220 volts, eau chaude, éclairé, chauffé, situé a 201 rue Paré, $30.00 par mois. Signalez: 372-5141. (37769)

A LOUER, 2 logis de 3 pièces chacun, chauffés. S'adresser à I.G.A. Laflamme, 20 rue Principale, Granby. (37806)

A LOUER, logis 5 pièces, au 2e étage, tuile compris, situé à 162 rue Robinson Sud. Pour informations signalez: 372-2525, après 5:00 p.m. (37796)

A LOUER, logis neuf, 6 pièces, dans un bas, chauffé à l'année, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, installation de laveuse et sécheuse, situé à 182 Boul. Montcalm, libre le 1er septembre. Prix: $125.00 par mois. Signalez: 379-5600, St-Paul d'Abbotsford. (37792)

LOGIS à louer, 5 pièces, situé à 123 rue Principale, Roxton Pond. Pour informations signalez: 372-6728. (37809)

25 Appartements à louer

A LOUER, 2 apts, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. S'adresser: Rosaire Bienvenue, 233 Avenue du Parc. Tél. 372-2815 et après 6:00 p.m. 372-7994. (37621)

APTS de 2 et 3 pièces, luxueux, salle de bain, réfrigérateur, poêle électrique, T.V. si désirée, laveuse gratuite, chauffage central, balcon, stationnement privé, libre, situé à 142 St-Georges. S'adresser à 391 Ave du Parc. Tél. 378-6931. (37686)

APTS de 1 - 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél.: 372-4121 ou 95 Paré, après 6:00 p.m. (32898)

APT. à louer, 2 pièces, meublé, frais peinturé, situé rue Déragon. Pour informations, s'adresser: 177 rue Déragon, Tél: 378-3126. (37765)

APT. 1½ pièce et chambre à louer, modernes, meublée, chauffés, eau chaude à l'année, tapis mur-à-mur, cuisine et salle à manger modernes. Pour visiter signalez: 372-5129. (37779)

25 Appartements à louer

APT. à louer, 3½ pièces, fait à neuf, meublé, chauffé, éclairé, ventilateur au-dessus du poêle, entrée privée, avec galerie. S'adresser: Adrien Goyette, 380 Cartier. Tél: 372-6358, Granby. (37807)

APPARTEMENT à louer, éclairé, chauffé, meublé, $15.00 par semaine. Pour informations s'adresser: 69 Robinson Sud, Tél: 378-5616. (37810)

27 Chambres à louer

A LOUER, belles grandes chambres pour couples ou personnes seules, meublées, chauffées, entrée privée, télévision, ou prendrais pensionnaires. S'adresser: 10 rue Cairns. Tél. 372-7796. (37706)

CHAMBRE à louer, pour hommes seulement, endroit tranquille. Signalez: 378-6162. (37743)

CHAMBRE à louer, pour fille ou femme, à 24 rue St-Charles Sud, Granby. Tél: 378-3384. (37797)

DEUX belles chambres à louer, dans le centre de la ville, place tranquille, de préférence pour institutrices. Signalez: 372-6837 après 6:00 p.m. (37795)

30 Chambres et pensions à louer

A LOUER, chambre et pension pour jeunes, filles. Signalez: 378-5337. (37805)

64a) Robes de mariées

A VENDRE, robe de mariée, très propre. Grandeur: 6 ans. Signalez: 372-5501. (37736)

96 A vendre ou à échanger

DEVELOPPEMENT BOIS DE BOULOGNE
(3 MILLES DE GRANBY).
A vendre ou à échanger, maison neuve en brique, 10 pièces dont 7 chambres à coucher, 2 salons, 2 salles de bain, cuisine etc., $14,500. conditions à discuter. Aussi terrain 75 x 162, boisé $600.00, payable $5.00 par mois sans intérêt. Signalez: 378-7438. (37701)

98 Divers

FERME A LOUER
Ferme nue de 224 âcres avec bonne maison et bons bâtiments avec ou sans maison, située à 2½ milles de Granby, libre immédiatement. S'adresser: 247 Principale, tél.: 372-3120. (37783)

A VENDRE
Grand chalet de 5 pièces, meublé et tout équipé, moderne et confortable, situé sur grand terrain, de 225 pi. x 80 pi., au bord de l'eau, avec plage privée, avec très beau Yatch de 25 forces et une chaloupe à moteur, avec Boat-House, situé au lac Libby. Prix avantageux. — AUSSI à vendre : 2 chevaux Polaminos pur-sang, bien dressés Western ou NcKlane. Prix spécial. S'adresser tél.: 372-2080. (37441)

TELEVISIONS
A LOUER
Téléphonez : 378-3734.
(37353)

AVIS est par la présente donnée que le contrat de vente en date du 22 juin 1966, à la Banque Toronto Dominion, de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Cowansville Express Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement du Cté de Missisquoi le 18e pour de juillet 1966 sous le numéro 117806.
Banque
Toronto Dominion
37763

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, Meteor 1959, "Rideau", 2 portes, 8 cylindre, automatique, pneus blancs neufs. Aussi à vendre, terrain 5 x 120 pds., situé rue Ste-Rose. S'adresser: 257 rue Robinson Sud, Granby (37804)

A 73 DRUMMOND
vous trouverez un assortiment complet de manteaux, jaquettes et chapeaux de :
CUIR et SUEDE
—Choix de 25 couleurs
—Grandeur 5 à 22 ans.
OUVERT TOUS LES SOIRS
SUR RENDEZ-VOUS
Lemoine
73 Drummond — Tél.: 372-3811
(33316)

50,000 PIEDS DE PLANCHES
D'EPINETTE ¾ po. d'épaisseur, en longueur de 30 à 42 po. pour être vendues à bas prix en lot pour convenir aux acheteurs.
Aussi 4,000 panneaux en bois 30 po. x 36 po.; 30 x 40 po.; 30 x 42 po. S'adresesr à M. Rolland Marquis, 510 St-Jacques, Tél.: 378-5045, Granby. (37752)

A VENDRE autobus scolaire, G.M.C. 48 passagers, 1965, encore sous garantie, très peu comptant. Tél: 539-2312, Waterloo. (37746)

ATTENTION !
Vacances pour enfants 5 à 12 ans, au ranch de Tamia à West Shefford; encore quelques places disponibles pour août. Pour renseignements, téléphonez : 539-2312 Waterloo. (37745)

99 Prêts

PRETS
SUR 1ère ET 2e HYPOTHEQUE
dans ville et banlieue
à prix compétitifs
Pour un service adéquat et rapide, Consultez toujours :
IMMEUBLES Inter City
21 Dufferin — Granby
Tél.: 372-5994, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

ARGENT A PRETER
1) Argent de particuliers : Intérêt à 7% l'an.
2) Argent de Compagnies d'Assurance :
a) Intérêt à 6¾%, prêt à 95% (SCHL) de la valeur de la propriété;
b) Intérêt à 7½%, prêt à 80% de la valeur de la propriété;
c) Intérêt à 7¾%, prêt à 90% de la valeur de la propriété.
JEAN-PAUL MATTON
Notaire
328, rue Principale, Granby
Tél.: 378-4112. (37750)

109 Emplois demandés

DESIRERAIS faire travail de dactylographie à la maison. Signalez: 378-8786. (37739)

ETUDIANTES, seraient intéressées à garder des enfants, le soir et la fin de semaine. Signalez: 372-2705. (37768)

110 Femmes demandées

3 DAMES demandées, pour travail à temps partiel à l'extérieur de la maison. 15 heures par semaine, minimum de $2.25 l'heure. Pour plus de renseignements, écrivez à Benoit Plourde, 1525 Beauregard, à St-Joseph de St-Hyacinthe. (37777)

110b) Femmes, filles demandées

ON DEMANDE, fille ou femme mariée pour travailler dans un restaurant, salle à manger, avec expérience s.v.p. S'adresser au restaurant Elite, 52 rue Principale, Granby. (37738)

"WAITRESS" demandée avec expérience. Signalez: 378-4661 et demandez M. Larochelle. (37785)

ON DEMANDE
coiffeuse d'expérience
à St-Hubert,
au salon "Chez Francine".
Signalez: 676-5045, St-Hubert.
(37772)

111 Hommes demandés

ON DEMANDE un commis livreur, âgé de 17 à 20 ans, ayant une 10e année et permis de conduire. S'adresser: 180 St-Antoine Nord, Granby. (37625)

112 On demande

ON DEMANDE
SOUS-AGENTS
pour la vente d'un détergent portant le nom de "Sonia Cleaner". Toutes personnes intéressées à temps partiel ou plein temps doivent s'adresser à 289 Avenue du Parc, Granby et demandez M. Edmond Petit. (37710)

Vendeur de plancher
demandé, pour magasin de meubles au détail, bilingue, bonne personnalité, salaire et commission. Assurance-groupe, fonds de pension. S'adresser en personne au Magasin Woodhouse, 174 rue Principale, Granby. (37764)

Vendeurs ou vendeuses demandés
à temps plein ou partiel, dans la région des Cantons de l'Est, pour la vente de perruques et postiches, cheveux 100% humain; commission intéressante.
S'adresser:
Cécil Beauty Supply
Agent manufacturier - importateur, 518 rue Principale, Farnham. Tél.: 293-5424.
37799

117 Vendeurs demandés

BON commerce RAWLEIGH maintenant vacant dans les comtés de Shefford, Rouville & Bagot. Commerce bien établi. Excellente occasion. Temps plein. Ecrivez: RAWLEIGH, dépt. H - 507 - 189, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. (37778)

118 Services de bonnes

ON DEMANDE bonne de 15 à 30 ans mariée ou non. Pour informations signalez: 378-7169. 37741

ON DEMANDE, fille ou mère célibataire, honnête, propre, pour travail de maison privée, 3 enfants, travail à l'année. Fins de semaine libres. Venez après 8:00 p.m. ou signalez: 536-2540, Guy Messier, Rougement. (37766)

BONNE demandée pour travail général de maison privée et soin de 2 enfants. Signalez après 4:00 p.m.: 378-5809. (37782)

125a) Autos à vendre

AUSTIN, année 1961, 6 cylindres, très bonne condition, $500 seront acceptés, un seul propriétaire. Tél.: 372-4015. (35078)

142 Maisons à vendre

SPLIT LEVEL, avec sous-sol fini, située à 430 rue King, Granby. Pour informations, s'adresser à 430 rue King, Granby. Tél. 372-3233. (37538)

A VENDRE, BUNGALOW neuf, en brique, 5 pièces, situé à 499 rue Fréchette, peu de comptant, paiement mensuel: $83.25 intérêts et remboursement. Pour informations, s'adresser: 430 Papineau, Tél. 378-8947. (37735)

MAISON à vendre, située à 405 rue Bégin, de 5 pièces, avec grand terrain. Signalez: 378-4341. (37732)

A VENDRE, Bungalow 5½ pièces, terrain 60 x 134, cours en asphalte et terrace terminée. S'adresser à 511 St-Hubert, Granby. (37742)

BUNGALOW en brique, 5½ pièces, avec tapis mur-à-mur dans le salon et corridor, parterre fini avec haie de cèdres, foyer bar-b-q en brique à l'extérieur et piscine comprise dans le prix de la maison. Prix de vente très bas. Cause: départ de Granby le 1er septembre. S'adresser: 233 Roy, Granby. (37754)

MAISON de 2 logis de 5 pièces à vendre, avec grand terrain pour bâtir autre maison, sur coin de rue; un des logis fait à neuf, libre à l'acheteur, prix raisonnable, située Boul. Boivin. Signalez: 372-4903. (37813)

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE
pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que $50.00 de base et $10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
Tél. 372-2080
CHEMIN WATERLOO
(33705)

COTTAGE à vendre, situé paroisse St-Eugène, face à l'école et l'église, 6 pièces, garage, foyer, système de chauffage, sous-sol fini, libre immédiatement. Maison de 2 logis en brique, située Boul. Montcalm, 2 garages. Split-Level situé rue Cartier, 5 pièces, garage, libre immédiatement, peut être visité en aucun temps.
P. CLERMONT
Courtier
178 Cartier Tél. 372-7866
(37737)

142b) Maisons à vendre ou à louer

BUNGALOW 7 pièces, 4 chambres, dans le village de West-Shefford, à 1 mille de l'autoroute, près du terrain de golf, ski, vue magnifique, grande propriété, sous-sol fini, garage, solarium, terrasse. Libre immédiatement. Tél. 539-2288. (35295)

MARIEVILLE

7 Commerces à vendre

RESTAURANT - EPICERIE, bon chiffre d'affaires. Très bien situé à St-Césaire. Cause de vente: déménagement. Signalez : 536-3993, St-Césaire. (37753)

ST - HYACINTHE
TEL. PR. 3-2516

20 Terres ou fermes à vendre

TERRE à vendre avec grande maison neuve, 11 pièces, sous-sol fini, chauffage central, toit en tole, imitation de pierre et amiante. 4 poulaillers, 2 entrepôts pour le grain, et autres bâtiments de ferme, tous en très bon ordre. Aussi, sucrerie de 1,000 vaisseaux, située à St-Théodore d'Acton à 1 mille du village. Cause de vente: maladie. Bonnes conditions offertes. Ecrire: apt 3, 3540 Boul. Laurier, Douville, St-Hyacinthe. (37757)

A VENDRE, petite terre, maison de 5 pièces, chalet 20 pieds x 25, eau courante, autobus passant à la porte, entre St-Pie de Bagot et Henri Turcotte, route rurale No 2, St-Dominique, à 2 milles du village. Tél. 772-2176, M. Charles-St-Pie de Bagot. (37791)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE : Moissonneuse-batteuse Tractée no. 30, John Deere, neuve, avec équipement complet. S'adresser: Réginald Girouard, 112 rang St-François, St-Hyacinthe. Tél.: 773-3295. (37591).

A VENDRE, batteuse de marque "Forano", presque neuve, grandeur 24 x 42. Vendrais à bon marché. S'adresser: M. Adori Cordeau, 1206 St-Louis, à St-Joseph de St-Hyacinthe. Tél. 774-5455. (37756)

125a) Autos à vendre

A VENDRE : Chevrolet 1960, capacité 20,000 livres, en parfaite condition. Cause de vente: trop petit. Signalez: 589-7864, Marieville. (37544)

137a) Autobus, voyages

Voyages-Excursions
19 - 20 - 21 AOUT :
Iles aux Coudres
Départ le soir.
28 AOUT :
Excursion aux Mille Iles
2 - 3 - 4 - 5 SEPTEMBRE :
Toronto - Niagara
Départ le soir.
DU 7 AU 28 SEPTEMBRE :
Voyage en Europe
Informations
Mlle G. CORBEIL
Otterburn Park: 467-4803
St-Hyacinthe: 773-1972
(37729)

COWANSVILLE
TEL. 263-2988

7 Commerces à vendre

A VENDRE : Petit hôtel dans les Cantons de l'Est. Bien situé, faisant affaire toute l'année. Un acre de terre, cocktail lounge, salle à dîner, jardin pour repas en plein air, grocerie avec licences. Très bonnes conditions. Comptant $35,000. Pour informations, s'adresser par écrit à La Voix de l'Est, 504 rue Sud, Cowansville. (37650)

53b) Instruments de musique

A VENDRE, guitare "Gretsch Chet Atkins", amplificateur "Fender Bandmaster", écholette, radio Bogen 50 watts, 2 micros avec pied, de marque "Electro-Voice" et "Kent". Le tout en excellente condition. Pour informations, s'adresser à: Claude Galipeau, 113 rue Québec, Cowansville, tél. 263-2210. (37718)

64a) Robes de mariées

A VENDRE robe de mariée étroite, grandeur: 12 ans, comprenant manteau de dentelle, voile et diadème. En parfaite condition, pour informations, signalez: 263-3759 ou s'adresser à 129 rue Caroline, Cowansville. (37761)

A VENDRE, robe de mariée d'automne en dentelle de guipure, grandeur: 11 ans, longue, étroite, avec demie - traine, voile et diadème. Pour informations, signalez: 263-3761, Cowansville. (37787)

142 Maisons à vendre

A VENDRE maison neuve, bungalow, comptant à partir de $260. éligible au rabais provincial de 3% prêt de la S.C.H.L. Pour informations: Lamothe & Fils, 263-0440, Cowansville. (37724)

FARNHAM
TEL. 293-5155

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, arcs et flèches "Browny" accessoires compris à l'état de neuf. Pour de plus amples détails prière de s'adresser à Farnham, tél. 293-4512. (37744)

SAINT - JEAN
TEL. FI. 7-7596

139 Embarcations, moteurs

A VENDRE, un bateau sur ponton, 8 pieds de large, par 22 pieds de long, neuf. Prix: $550.00. S'adresser à J.-Marie Bonnette, Sabrevois. Tél. 346-4026. (37789)

A vendre
bateaux d'excursion,
36 pi., en parfaite condition.
Pour informations,
signalez: 347-7048.
(37774)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison en bois, près du futur parc industriel, 7 pièces, cave, "carport". Terrain 105 x 100, terme à discuter. S'adresser à: 29 St-Christophe, Iberville. Tél. 347-3036 ou 347-4181. (37790)

ECOLE DE COIFFURE PAULA enr.
P.-G. BOULET, prop.
Inscrivez-vous dès maintenant pour le prochain cours.
— 1e cours inscription entre 15 juin au 1er juillet.
— 2e cours inscription entre le 15 septembre au 1er octobre,
— 3e cours entre le 15 décembre et 1er janvier de l'année qui suivra et continuer 6 mois plus tard.

Ecole détenant un permis du Ministère de l'Education.
Inscrivez-vous dès maintenant
211F, rue Principale
Granby Tél: 372-5471

CARRIERES ET PROFESSIONS

INSTITUTRICE DEMANDEE
POUR CLASSE DE 1ère et 2e ANNEE,
salaire selon convention collective.
S'adresser immédiatement à:
COMMISSION SCOLAIRE ST-ARMAND OUEST,
Att.: M. Clément P. Benoit, sec.-trés., tél.: 248-2386.
(37801)

Hommes d'Atelier Demandés
CHEZ DESOURDY LUMBER ENRG.,
87 Montée St-Luc, P.Q.
Agés de 18 à 45 ans,
rénumération selon qualifications.
S'adresser par téléphone
à 348-3811 St-Jean.
(37793)

VENDEUSES DEMANDEES
Filles ou femmes plus de 30 ans, pour un travail à temps partiel, salaire et commission, avec ou sans expérience, références écrites exigées.
Pour travail dans Saint-Jean, Iberville et Saint-Hyacinthe, pour les mois de septembre, octobre, novembre.
S'adresser par téléphone,
St-Jean 346-5124, St-Hyacinthe 773-9865
et Granby 372-5433 local 51
(J-N-O).

A LOUER
LOCAL A LOUER, pouvant servir comme entrepôt, commerce, ou tout autre chose commercial.
Situé à 895 rue Desroches, St-Joseph,
ou signalez: 773-0890.
(37788)

" VOICI AVON "
POUR TOUTE FEMME qui désire réussir et faire de l'argent dans ses loisirs. La garantie de remboursement rend facile la vente des cosmétiques Avon.
Demandez une entrevue, écrivez à:
C.P. 112, Outremont 8, P.Q.
(37767)

—AVIS—
HERVE J. LAFLEUR, D.C.,
CHIROPRATICIEN,
désire
aviser sa clientèle
qu'il est de retour à son bureau,
situé à 14 rue Court. — TEL.: 372-4436.
(37747)

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant du Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631, avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q.
et portant la mention:
"SOUMISSION POUR REPARATIONS AU QUAI MAGOG,
Comté de Stanstead, P.Q."
seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), mercredi le 17 août, 1966.
On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Ingénieur Régional, Direction du Génie, Ports et Rivières, 1631, avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q., et on peut les consulter au Bureau de Poste de Magog.
On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.
A. RENE DE COTRET
Gérant du Bureau.
66-278P (37802)

Jeaneau Prudent dit:
"Apprenez à bien nager avant de faire du canoë.
Ne vous levez jamais.
Si le canoë chavire,
cramponnez-vous et attendez de l'aide."

AVIS LEGAL
Province de Québec,
District de Bedford
DANS LA COUR DU MAGISTRAT
No. 13967
GEORGES A. ROCHELEAU, marchand, domicilié et résidant à Bedford, district de Bedford,
Dmdr
— VS —
ROBERT LAGACE, journalier, résidant à Farnham, Co. Missisquoi, Qué.
Dfdr.
Ordre est donné au défendeur ROBERT LAGACE de comparaître dans le mois.
Sweetsburg, ce 27 juillet 1966.
Me François Levesque
Avocat
Bedford, P.Q.
Bedford Tél.: CH. 8-3353
Montréal Tél.: UN. 8-1353
Avocat du Dmdr.
Bourassa & Bélisle
(37751)

ENCAN
CHEZ
M. LUCIEN MENARD
Vendredi le 5 août 1966
à 7:30 p.m.
à 29 rue Court, Granby.
SERA VENDU:
Ameublement de 4 pièces: set de cuisine, poêle électrique combiné avec pot à l'huile, réfrigérateur, laveuse, poliseuse, petit poêle électrique, fer à repasser à vapeur, 2 chaises berçantes, ameublement de salon, 2 tables de salon, T-V 21 po., avec antenne neuve, 2 set de chambre récents dont un foncé et l'autre pâle, bassinette, table de toilette avec banc, un peu de vaisselle, cuvette, etc.
Cause d'encan: casse maison.
M. LEOPOLD PETIT
Encanteur licencié bilingue
178, rue PARE — GRANBY
Tél.: 372-5917
(37775)

QU'AVEZ-VOUS À OFFRIR SUR CE MARCHÉ?

MOTS CROISES

— No 2478 —

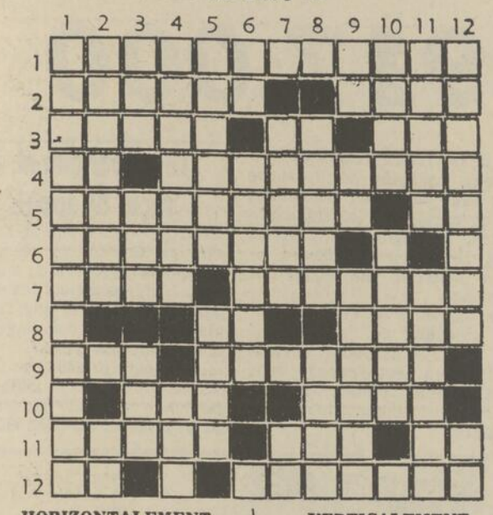

HORIZONTALEMENT

1—Qui a de l'éclat.
2—Action de remettre à une nouvelle cuisson. — Ancien chef russe.
3—Troublées. — Premier en son genre. — Cri de douleur.
4—Tellement. — Peintre bolonais.
5—Pièce d'orfèvrerie. — Dans.
6—Industrie du meunier.
7—Disposé. — Grande libellule à abdomen brun ou bleu.
8—Extrémités de l'axe. — La veille de demain.
9—Sans inégalités. — Epée dont on se sert à l'escrime.
10—Eclat de voix. — D'un auxiliaire.
11—Mariage. — Fils de Noé. — Dans.
12—Lettre grecque. — La plèvre en est une.

VERTICALEMENT

1—Contraire de: humble, modeste.
2—Placer sous une remise. — Négation.
3—Ancien bouclier oblong. — Décime. — Dans le lieu où l'on se trouve.
4—Suintèrent. — Eructation.
5—Liquide aqueux servant de boisson aux malades. — Suivi de "de" ou "que", marque l'intention, le but.
6—Au bout du lit. — Jacob (après sa lutte contre l'ange).
7—Crie (chien). — Personnel.
8—Sorte d'étoffe (pl). — Avoir recours à.
9—Conjonction. — Consonnes. — Il fut découvert en 1797 par Vauquelin.
10—Fis usage de quelque chose. — Entrain, charme.
11—Sensée, juste. — Propres.
12—Briser de fatigue. — Venu au monde.

SOLUTION DU PROBLEME No 2477

■ **Horizontalement:** 1. Introduction; 2. Narines — Erra; 3. Vie — Tc — Ent; 4. Avicole — Eu; 5. Gel — Lingot; 6. Lionceau; 7. Ingérant; 8. Assaisonnée; 9. Ta — Ce — Utelle; 10. Ilet — Et — Lit; 11. Où — Intentera; 12. Nerf — Erié — Et.

■ **Verticalement:** 1. Invagination; 2. Naïve — Salue; 3. Treillis; 4. Ri — Inactif; 5. Ontologie; 6. Déclines — Elé; 7. Us — Encroûter; 8. Géant — Ni; 9. Té — Roanne — Té; 10. Ire — Tutelle; 11. Orné — Elire; 12. Naturel — Etat.

Les prix du marché

MONTREAL (PC—Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes au détaillants: extra gros 67.0, A-gros 64.3, A-moyens 52.4, A-petits 36.5.

Beurre: arrivages courants 92 .58, 93 .59.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 42, coloré 42 1-4.

Pommes de terre: prix de gros Québec $1.00 à $1.25 les 50 livres, .52 à .55 les 10 livres, Ontario $2.65 à $2.75 les 75 livres, .48 à .50 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 15 à 16 1-2, autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13 1-2, Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12 1-2. Poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

Bestiaux

MONTREAL PC - Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient fermes aux marchés de Montréal mercredi, comparés à ceux de mardi. La demande était bonne et le marché actif.

Arrivages: 377 bovins, 319 veaux, 48 porcs, 61 moutons et agenaux.

Bouvillons: de choix, $26; bons, $23.50; moyens $22; communs, $19.75.

Taures: moyennes, $19 à $21; communes, $17 à 18.75.

Vaches: bonnes , $20 à $21.50; moyennes, $18 à $19; communes $16 à $17.50; sujets destinés à la charcuterie et à la miseen conserve, $14.50, à $15.75.

Taureaux: bons, $21 à $22; moyens, $19.50 à $20.75; communs, $18 à $18.25.

Veaux: bons, $31 à $35.25; moyens $27.50 à $30.50; communs $13 à $26.50

Aucune vente de porc, de mouton ou d'agneau n'a été enregistré.

ENCAN

MME H. COUTURE
(succession)
525 Chénier,
(près de Principale & Robinson)
Samedi le 6 août 1966
à 1:00 p.m.

SERA VENDU:
1 set de cuisine chromé; 1 poêle combiné électrique; 1 réfrigérateur 9. 5 pi. "De Frost", 1 studio; 1 machine à laver "Beatty"; 1 set de chambre neuf; 2 tables de salon; 1 T.V. "Addisson"; 1 lit pliant; chaises berçantes; chaises droites; échelle 30 pi.; 1 miroir; 1 peinture ; lampes ; chaufferette 220 v.; 2 coffres d'outils; couvertures de lit; couvre pieds; vaisselle; 2 bidons de 30 gallons; 2 valises; 1 marchetts; 1 chaise monseigneur antique, antique porte parapluie et miroir (comme neuve); 1 bureau 1850; 6 chaises antiques; tout ce ménage est en parfaite condition.

Pour renseignements s'adresser à:

RAOUL CORDEAU
Encanteur licencié
455 COWIE, GRANBY
Tél.: 378-2543
(37786)

ENCAN

CHEZ

M. ARMAND MARION,
Samedi le 6 août 1966
à 11:00 a.m.,
4e rang de Roxton Pond,
à 3 milles du village
pour règlement
de succession.

TOUT SERA VENDU
SANS RESERVE:
9 vaches à lait de choix, clair de test; 1 boeuf d'1½ an; 1 tracteur Ford; 1 charrue à 2 raies neuve; 1 herse à roulette; 1 herse à ressorts; 1 rouleau d'acier; 1 râteau; 1 voiture double sur pneus avec "rack" à foin; 1 épandeur d'engrais chimique; 1 épandeur à fumier ;1 charrue à manchons; 1 moulin à faucher; 2 trailers; 1 scie mécanique; 1 automobile; 1 camion Fargo ½ tonne; 1 tracteur "Cassé"; 1 moulin à faucher "Olivier. 1 charrue à 2 raies "Casse"; 1 trayeuse Shore-Voy neuve; 1 réfrigérateur à lait (10 bidons) de lait.

Tout le foin sur le champs sera vendu 20 cases à chinchillas, et tout le ménage de la maison: 1 set de cuisine; 2 sets de chambre; 1 set de salle à diner au complet; 6 bureaux; 3 sets de vaisselle au complet; 1 poêle électrique; 1 poêle à l'huile; 1 tank à l'huile; 1 T.V.; 1 réfrigérateur; couvertures de lit; beaucoup d'articles du hangar et antiquités de toutes sortes; selles, fourches, brok. etc.

Bonne maison à vendre sur les lieux, à de très bonne conditions. Cantine sur les lieux.

RODRIGUE DEMERS
Encanteur licencié
Tél.: 609-S-2, ROXTON FALLS
(37728)

SUITE DE:

LES BRONCS...

Le couronnement de la reine aura lieu vendredi soir le 19 août à l'aréna municipale de St-Jean lors du musicorama qui sera présenté sous les auspices des Broncs avec la collaboration du poste C.J.M.S. avec les artistes suivants: Michèle Richard, Les Hou - Lops, Gilles Brown, Ria Bartok directement de France, Norman Knight et les Chantels.

Les billets pour ce musicorama sont présentement en vente à la pharmacie St-Jean et au Caroussel Enr'g au coût minimum de $1.50.

Procurez-vous vos billets dès maintenant!

Theberge
AUTOMOBILE LTEE
Location d'automobile
Camions légers à Long Terme
EN PLUS LOCATION
A COURT TERME (DRIVE YOURSELF)
778 Rue Champlain St-Jean
Tél. 348-3838 - Mtl OL. 8-8581

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

JEUDI
9.00 Mire
12.30 Musique
1.25 Téléjournal
1.30 Long métrage
3.00 Long métrage "Weekend à Paris"
4.30 Bobino
5.00 Roquet, belles oreilles
5.30 La Boîte à surprise
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Vive la vie
7.45 Feu rouge feu vert
8.00 Zéro, un, Londres
8.30 Au fond des coeurs
9.30 Les Cailloux
10.00 Concerts populaires
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 L'Abonné de la ligne U
12.00 Le Filet d'acier

VENDREDI
12.30 Musique
1.25 Téléjournal
1.30 Histoires vraies
2.00 Documents populaires
3.00 Long métrage
4.30 Bobino
5.00 CB-RCK
5.30 La Boîte à surprise
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Vive la vie
7.45 Feu rouge, feu vert
8.00 Prenez le volant
8.30 Cinéma international "Comme s'il en pleuvait"
10.15 Souvenez-vous . . .
10.48 Félix
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma

SAMEDI
12.30 Musique
1.30 Monsieur Pia-Pia
2.00 Baseball
4.30 Echos du sport
5.00 Ulysse et Oscar
5.30 Théâtre de Coucou "Le Roi qui ne pouvait pas éternuer"
6.00 Charlie Chaplin
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse oblige
8.00 Zéro, un, Londres
8.30 Billet de faveur "Embuscade"
10.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "L'imprévu"

CFTM CANAL 10

JEUDI
8.30 Mire et musique
9.00 Bonjour capitaine
9.45 36-24-36
10.00 Toast et café
11.00 A votre service madame
11.30 L'Ecole du bonheur
11.45 Le grand manitou
12.00 Dessins animés
12.15 Première édition
12.30 Ciné-Midi "La duchesse des basfonds"
2.30 Cinété
4.00 Escouade criminelle
5.00 Le capitaine
5.30 Colonel March
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-Roman
7.30 Le monde est grand
8.00 Le temps c'est de l'argent
8.30 Cinéma Kraft "Polka des menottes"
10.00 Un peu beaucoup
10.30 L'Ecole du bonheur
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma "Ils étaient cinq"
12.40 Dernière édition

VENDREDI
8.30 Mire et Musique
9.00 Bonjour capitaine
9.45 36-24-36
10.00 Toast et café
11.00 A votre service madame
11.30 L'Ecole du bonheur
11.45 Le grand manitou
12.00 Dessins animés
12.15 Première édition
12.30 Ciné-Midi "Miquette et sa mère"
2.30 Cinété "Le fauve est lâché"
4.00 Aventures dans les îles
5.00 Le capitaine
5.30 Les hommes volants
6.00 Télé-Metro
6.50 Sport-Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-Roman
7.30 En Première "Flammes sur l'Asie"
9.30 Monsieur Banco
10.00 La Famille Stone
10.30 Le monde des artistes
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Ciné-Peur "Le masque"
12.40 Dernière édition

SAMEDI
8.00 Mire et musique
8.30 Ciné-Samedi "Les Amours de Blanche-Neige"
10.00 Bonne journée
11.00 Dessins animés
11.45 Mes amis les animaux
12.00 Le Virginien
1.30 Cinémâle "Tueur à gages"
3.00 Sur le matelas
4.00 Sur demande
4.30 Monsieur Bricole
5.00 La rampe sportive
5.30 C'est arrivé cette semaine
6.00 Intrigues à Hawaï
7.00 Jeunesse d'Aujourd'hui
8.00 Comment, pourquoi?
8.30 Les Grands spectacles "David Copperfield"
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma "Le grand rendez-vous"
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

CHLT CANAL 7

JEUDI
10.00 Au bois joli
11.00 Coq au 7
12.00 Musique 66
12.30 Première édition
12.45 Météo
12.50 Midi-sport
1.00 A toute vitesse
1.30 Long métrage
3.00 Long métrage
4.30 Bobino
5.00 Rocquet, belles oreilles
5.30 Les 4 justiciers
6.00 Echo des prairies
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Bonsoir copains
8.00 Zéro, Un, Londres
8.30 Destination Danger
9.30 Les Cailloux
10.00 Concert Populaire
11.00 Téléjournal
11.16 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma d'été "Flambeau de la liberté"

VENDREDI
10.00 Au bois joli
10.30 Cinéma Kraft
12.00 Dernier des mohicans
12.30 Première édition
12.45 Météo
12.50 Midi-sport
1.00 A toute vitesse
1.30 Histoires vraies
2.00 Documents populaires
3.00 Long métrage
4.30 Bobino
5.00 CF-RCK
5.30 Ici Interpol
6.00 Guitares et chansons
6.30 Téléjournal
6.45 Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Maximes et figures
7.30 Perry Mason
8.30 Cinéma international
10.00 Souvenez-vous
10.45 Félix
11.00 Téléjournal
11.16 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma d'été "Une âme perdue"

SAMEDI
12.30 Intrigues à Hawaï
1.30 Monsieur Pia-Pia
2.00 Baseball
4.30 Echos du sport
5.00 Ulysse et Oscar
5.30 Grand prix musical
6.00 T.V. Roman
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Jamboree
8.00 Football canadien
10.30 Grand nom du music-hall
11.30 Téléjournal
11.45 Météo
11.50 Nouvelles du sport
12.00 Cinéma d'été "La proie du Tigre"

CFCF CANAL 12

JEUDI
11.45 The sound of 12
12.00 12 Noon
12.30 The Liberal Arts
1.00 Johnny Jellybean
1.30 Mickey Mouse Club
2.00 Ed Allen Time
2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 Its your move
4.00 Cannonball
4.30 News Headlines
4.32 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 Gunsmoke
8.00 My favorite Martian
8.30 Its your move
9.00 Branded
9.30 Lets sing out
10.00 I Spy
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse

VENDREDI
11.45 The sound of 12
12.00 12 Noon
12.30 The Liberal Arts
1.00 Magic Tom
1.30 Mickey Mouse Club
2.00 Ed Allen Time
2.30 People in Conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 Its Your move
4.00 Last of the Mohicans
4.30 News Headlines
4.32 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 Batman
7.30 Smothers Brothers Show
8.00 Patty Duke Show
8.30 A Go Go '66
9.00 Peyton Place
10.00 Combat
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Jimmy Tapp and Friends
12.10 Pajama Playhouse "Girl in his pocket"
2.00 Channel 12 color test

SAMEDI
11.45 The Sound of 12
12.00 12 Noon
12.30 Montreal Minor Hockey
1.30 The Mighty Hercules
2.00 Wrestling
3.00 Saturday at the Movies "Escape from Red Rock"
4.15 News
4.30 Wide World of Sports
6.00 Like Young
7.00 The Jackie Gleason Show
8.00 Academy Performance "Damn Yankees"
10.00 The Dean Martin Show
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse "Naked Earth"

CBMT CANAL 6

JEUDI
11.00 Test Pattern and Music
11.50 Today on CBMT
11.54 News and Weather
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns
2.00 Generation
2.30 The Nature of Things
3.00 To Tell the Truth
3.25 Take Thirty
3.55 Milestones of the Century
4.01 Vacation Time
5.00 Summer Camp
5.30 Country Style
6.00 Reach for the Top
6.31 Comparisons
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 It's a Square World
8.00 Seaway
9.00 I Dream of Jeannie
9.30 Telescope
10.00 Hogan's Heroes
10.30 A Man called Shenandoah
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.37 Thursday Showcase "Battle of the Sexes"
1.00 Final Edition

VENDREDI
11.00 Test Pattern and Music
11.50 Today on CBMT
11.54 News and Weather
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns
2.00 Camera West
2.30 Klahanie
3.00 To Tell the Truth
3.25 Bonnie Prudden Show
3.55 Milestones of the Century
4.01 Vacation Time
5.00 Forest Rangers
5.30 Outlook
6.00 The World of Wooster
6.31 Let's Talk Music
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Let's Talk Football
8.00 The Lennie Breau Show
8.30 Get Smart
9.00 Friday Night Movies: "Proud Rebel"
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.41 The Man from U.N.C.L.E
12.41 Late Friday Movie "Dream Wife"
2.00 Final Edition

SAMEDI
11.25 Today on CBMT
11.30 The Alvin Show
12.00 King Leonardo and Tennessee Tuxedo
1.00 Sports Magazine
1.30 U.S./Canada Bowling
2.00 CBC Sports Presents Major League Baseball
4.15 This World of Ours
4.30 Broadway Goes Latin
5.00 CBC Sports Presents World Heavyweight Championship Fight
6.01 Life and the Land
6.30 Summer Sounds '66
6.45 CBC TV News
7.00 Twelve for Summer
7.30 Danger Man
8.30 Beverly Hillbillies
9.00 Great Movies "Paris Blues"
1.00 CBC TV News
11.10 Night Edition
11.17 Weekend in Sports
11.23 Film Favourites "David and Goliath"
1.00 Final Edition

CHEF 1450 au cadran

JEUDI

7.00 Ouverture du poste
7.02 Radio Sacré Coeur
7.07 Nouv. Nat. et sportives
7.15 Bonjour cultivateurs
7.30 Nouv. loc et rég.
7.35 Le bout entrain du matin
8.00 Radio Journal
8.10 Le bout entrain du matin
8.25 Nouv. sportives
8.30 Le bout entrain du matin
8.55 Nouv. Prov. et Nat.
9.00 L'Heureux matin
9.33 Opinions
9.55 Nouv. Prov. et Nat.
10.00 Pause café
10.27 Nouv. Loc et Rég.
10 30 Nos marchands vs app.
10.55 Nouv. prov. et nat.
11.00 Montréal Paris
11.20 Succès Jet
11.25 Montréal Paris
11.33 Montréal Paris
11.40 Entrevue Parisienne
11.45 Montréal Paris
12.00 Radio Journal
12.10 En dinant
12.36 Manchettes d'actualitées
12.45 Bruits de ma ville
1.00 Détente
1.33 Les regards féminins
1.55 Nouv. Prov. et nat.
2.00 Les regards féminins
2.33 Discothèque
2.55 Nouv. Loc et Rég.
3.00 Discothèque
3.33 Discothèque
3.55 Nouv. Prov et nat.
4.00 Autour du monde
4.30 Emission Marché Métro
4.55 Nouv. Prov. et nat.
5.00 Emission Marché Métro
5.25 On offre on demande
5.30 Météo
5.32 Nouv. sportives
5.35 Autour du monde
6.00 Radio Journal
6.10 Pour vous
6.25 Nouv. sportives
6.30 Actualitées
6.45 Ce soir
6.55 Nouv. Prov. et nat.
7.00 Club des Moins 20
7.33 Club des moins 20
7.55 Nouv. Prov. et nat.
8.00 Club des Moins 20
8.33 Club des moins 20
8.55 Nouv. prov. et nat.
9.00 Passeport musical
9.30 Nouv. Loc. et rég.
9.35 Passeport musical
10.00 Radio Journal
10.10 Passeport musical
10.30 Sport
10.35 Fascination
10.53 Sport Extra
10.55 Nouv. loc et Rég.
10.58 Prière du soir
10.59 Fermeture du poste

MOCO

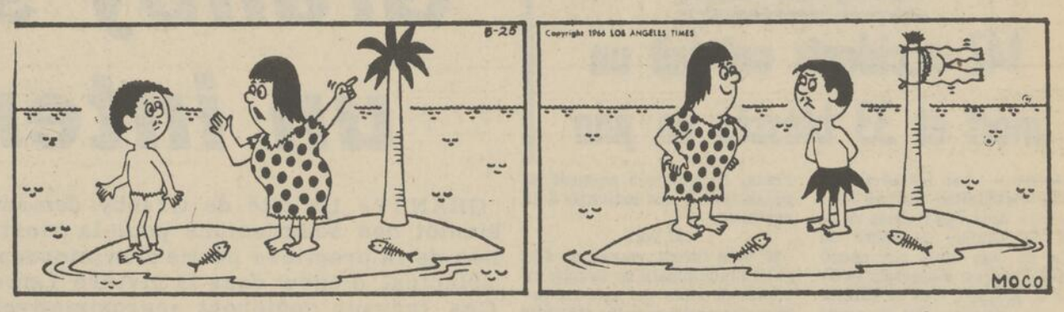

MOCO

FERDINAND

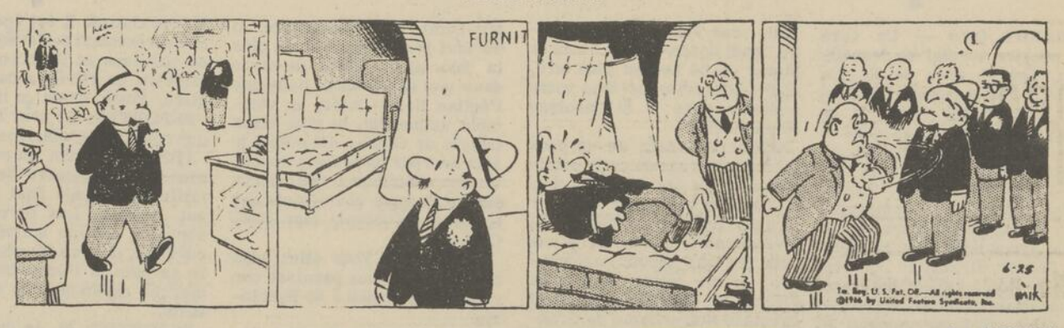

PHILOMENE

Par WINSLOW MORTIM

LE FANTOME

Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

Granby se prépare à construire un intercepteur de $917,000

GRANBY- La cité de Granby demandera bientôt des soumissions pour la construction de la première partie d'un intercepteur principal d'égout dans la rivière Yamaska. Ces travaux coûteront approximativement $917,000, alors que le projet, dans son ensemble, est de l'ordre de $1,250,000.

M. l'échevin Emilien Ouellette a demandé la préparation des documents nécessaires afin que les soumissions soient demandées dans le plus bref délai possible en vue de l'exécution des travaux prévus selon les plans et devis préparés par les ingénieurs-conseils Labrecque et Vézina.

La cité doit toutefois encore négocier certaines servitudes avant de pouvoir demander des soumissions, parce qu'à quelques endroits, l'intercepteu principal passera sur la propriété privée.

La partie de l'intercepteur d'égout que l'on veut mettre en chantier au cours des prochains mois descendrait la rivière Yamaska à partir du point de déversement du collecteur Denison, c'est-à-dire du pont de la rue Montagne, jusqu'à la hauteur de la rue St-Urbain. Cet intercepteur recevrait les eaux usées que le collecteur de soulagement Robinson déverse dans la Yamaska, juste en bas du pont de la rue Robinson.

Quant à la deuxième partie, laquelle porte le coût total du projet de $917,000 à $1,250,000 on en retarde l'exécution pour la bonne et simple raison que l'on ne sait pas encore si la conduite projetée empruntera la rue Drummond ou encore le lit de la rivière Yamaska.

Cette conduite doit prendre les eaux de la rue Drummond et de certaines rues transversales. Si l'égout emprunte la rue Drummond, il faudra alors installer une station de pompage.

Le parcours de cette conduite dépendra de l'approbation ou du rejet du projet de $2.8 millions accepté par le conseil comme solution au problème de l'alimentation en eau potable.

Dommages de $33,515

142 accidents ont fait un mort et 33 blessés en juin

GRANBY -- Les 142 accidents de la circulation qui se sont produits dans les limites de la cité de Granby au cours du mois de juin 1966 ont causé des dommages matériels estimés à $33,515. Ces accidents ont par ailleurs fait un mort et 33 blessés.

La police municipale, toujours en juin, a reçu 349 appels, procédé à 77 enquêtes et produits 131 rapports.

Les deux enfants dont on avait rapporté la disparition furent retrouvés et remis à leurs parents. La police a accordé sa protection à des individus à 18 reprises.

37 vols

37 vols furent rapportés à la police municipale de Granby au cours du mois de juin. La valeur des articles volés s'établit à $2,062. On en a retrouvé et retourné aux propriétaires pour environ $350.

La police a par ailleurs retenu 14 personnes au cours de juin et, elle a rendu service à des corps policiers de l'extérieur à six reprises.

Le département a reçu 10 appels

GRANBY -- Les pompiers de la cité de Granby ont répondu à 10 appels au cours du mois de juin. L'un des appels les a conduits sur les lieux d'un feu qui n'a causé que des dommages estimés à environ $100.

Le rapport produit par le département de police indique également que trois fausses alarmes furent sonnées en juin.

Quelques minutes avec M. l'abbé Roland Salvail, nouveau curé de la paroisse Notre-Dame de Granby

GRANBY (AD) -- Un curé au sourire cordial et accueillant, âgé de près de 60 ans, mais à l'âme jeune et à l'esprit très "dans le vent" du renouveau liturgique, nous a accueilli, hier après-midi, au presbytère de la paroisse Notre-Dame de Granby. Lorsqu'on s'asseoit en compagnie d'un personnage d'une bonté aussi sympathique que M. l'abbé Roland Salvail, le nouveau curé de Notre-Dame, on ne peut s'empêcher d'établir immédiatement un dialogue, surtout si l'interviewé répond d'aussi bonne grâce aux questions qui lui sont posées.

REPORTER: M. le curé Salvail, vous êtes arrivé à Granby, lundi après-midi à 5 heures Moins de 24 heures plus tard, comment envisagez-vous votre nouvelle cure à la paroisse Notre-Dame?

ABBE SALVAIL: Je ne peux qu'être heureux de cette nomination qui a été annoncée à la fin du mois de mai par Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe. Même si je ne suis ici que depuis une journée, je me réjouis déjà à la pensée de vivre au sein de la paroisse Notre-Dame de Granby.

D'ailleurs j'ai été à même de constater à quel point la population de Granby et de Notre-Dame est accueillante. Il ne faut pas minimiser de plus la joie qu'on retire de vivre dans une église aussi belle que l'église Notre-Dame, un véritable monument, le plus vieux temple de Granby. De même je suis heureux de pouvoir apporter ma contribution pour poursuivre l'oeuvre commencée par le curé précédent, Mgr René Gagner.

REPORTER: Vous étiez auparavant curé d'une paroisse que vous aviez fondée à St-Hyacinthe.

ABBE SALVAIL: En effet, j'étais depuis 1952, à la paroisse Ste-Eugénie de Douville. Ici à Notre-Dame, il y aura plus de travail, étant donné qu'on compte 900 familles. Cependant je suis assisté par trois vicaires, les abbés Marcel Caplette, Guy Joyal et Marcel Parenteau.

REPORTER: M. le curé, que fait un prêtre lorsqu'il arrive dans une nouvelle paroisse dont il a la charge?

ABBE SALVAIL: Sur le plan de l'administration matérielle, mon premier geste sera celui de rencontrer les marguillers qui sont également les administrateurs de la paroisse, afin de me renseigner sur les rouages administratifs et les projets de ma nouvelle cure. Les vicaires sont également présents pour me guider dans les activités normales du presbytère, de l'église et de la paroisse. Ce n'est pas mon rôle, ni mon intention de tout chambarder.

Sur le plan spirituel, je commencerai immédiatement sans que cela soit du nouveau pour qui que ce soit à appliquer les décrets de Vatican II; à mettre le Concile dans la paroisse et les foyers et à le rendre présent dans l'esprit, le coeur et la vie des chrétiens.

REPORTER: Est-ce que cela signifie que vous participerez à la vie de vos paroissiens, en entrant en contact direct avec ceux-ci et en vous occupant activement des organisations paroissiales?

ABBE SALVAIL: C'est ma politique d'être présent partout où je suis invité. Je désire me mêler aux gens, vivre et dialoguer avec eux, afin de se mieux comprendre mutuellement. La porte du presbytère est ouverte à tous et j'anticipe le plaisir de rencontrer individuellement tous mes paroissiens que j'invite à venir me voir. Moi-même j'aurai l'occasion de me rendre dans chaque foyer, au cours de la visite paroissiale, au mois de septembre.

REPORTER: Selon vous, qu'est-ce qu'un curé?

ABBE SALVAIL: Un curé est un pasteur qui doit être le guide du troupeau de chrétiens dont il a la charge. Il est également le représentant de l'évêque dans sa paroisse et il accomplit la mission de l'évêque dans l'église. Voilà. C'est ça un curé.

REPORTER: Et pour le curé, que sont les paroissiens?

ABBE SALVAIL: Un parroissien est un membre de la famille paroissiale dont le curé est le chef. Les paroissiens sont les enfants spirituels du curé qui, comme un père, veille au bien, à l'éducation et la marche chrétienne de ses enfants.

REPORTER: M. le curé Roland Salvail, une dernière question que se posent sans doute tous les paroissiens depuis l'annonce de votre nomination comme nouveau curé de Notre-Dame: que seront vos sermons?

ABBE SALVAIL: (Sur un air humouristique), il appartient aux paroissiens de juger de la valeur et de l'intérêt de mes sermons, et non pas à moi.

Cependant je tenterai continuellement de trouver une application pratique des passages de la Bible, en rapport avec des situations précises auxquelles font face les chrétiens de 1966 dans la vie de tous les jours. Ma prédication aura pour but de rendre actuel le mystère du Christ dans les âmes qui me sont confiées.

En quelques minutes seulement, nous venions de découvrir ce que découvriront les paroissiens de Notre-Dame à chaque jour: l'abbé Roland Salvail a compris le rôle de guide, d'ami et de pasteur qui lui incombe comme curé à la tête d'une paroisse de 900 familles.

Dans l'Album du clergé séculier du diocèse de St-Hyacinthe nous avons consulté quelques notes biographiques sur les activités de l'abbé Roland Salvail originaire de Ste-Anne de Sorel, qui a été ordonné prêtre en 1933.

Il a été professeur au Séminaire de St-Hyacinthe de 1933 à 1941; deuxième assistant-directeur de l'Action catholique à l'Evêché, de 1941 à 1947; aumônier diocésain de la J.A.C. de la J.A.C.F., de la J.I.C. et de la L.O.C.F. de 1947 à 1951.

L'abbé Salvail était nommé vicaire substitut à St-Césaire pendant près d'un an, jusqu'en janvier 1952, alors qu'il s'est rendu à l'Hôpital Hotel-Dieu de St-Hyacinthe comme assistant-aumônier.

Au mois d'août 1952, l'évêque le chargeait de fonder une paroisse dans la municipalité de Sainte-Eugénie de Douville dans la ville de St-Hyacinthe. Il est demeuré curé de cette paroisse pendant 14 ans et, lundi le 1er août, à 5 heures de l'après-midi, il entrait dans le presbytère de la paroisse Notre-Dame de Granby.

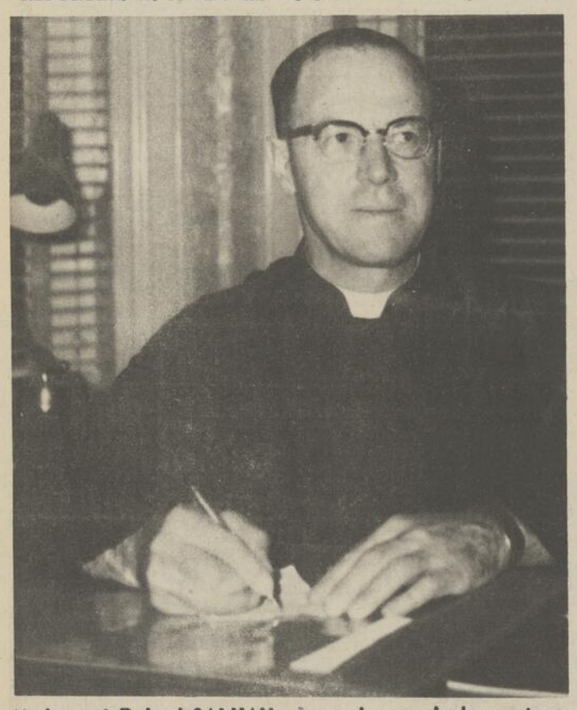

M. le curé Roland SALVAIL, à son bureau de la paroisse Notre-Dame de Granby.

LUATC et CLU

Les cours reprendront fin septembre, à Granby

GRANBY - Les cours de LUATC, en assurance-vie, donnés chaque année aux candidats qui désirent embrasser la carrière d'assureurs-vie, reprendront à Granby, à la fin de septembre. Ces cours sont d'une durée de deux ans et réunissent les représentants des différentes compagnies d'assurance-vie. Ce cours mène au CLU, qui est d'une durée de trois ans.

Cette année, on compte une vingtaine d'aspirants pour chacun des deux cours de LUAT C, qui seront donnés à Granby. Les trois échelons supérieurs, le CLU, qui est un cours affilié à l'extention de l'université Laval, auront environ quatre élèves chacun pour Granby. Ces cours d'une journée complète par semaine se termineront à la fin de mai avec les diplômes aux gradués.

Première réunion, le 15 septembre

Les assureurs-vie tracent leur programme de l'année

GRANBY - L'Association des assureurs - vie de Granby reprendra ses activités le 15 septembre prochain. A cette occasion, les anciens présidents de l'Association des assureurs - vie seront honorés au cours d'un souper mixte où tous les membres sont conviés. Un professeur en philosophie de l'université de Sherbrooke sera le conférencier invité.

Tel est le fait saillant qui ressort de la réunion de l'exécutif de l'Association des assureurs - vie, réunis à Granby, hier, pour élaborer et préparer le programme des prochains mois de cet organisme. M. Gaston Thibault, président de l'Association des assureurs-vie de Granby, a précisé que l'association groupe une centaine de membres, formés des villes environnantes, et tiendra chaque mois une réunion. St-Hyacinthe et Granby s'alterneront les réunions afin de permettre une plus juste répartition des déplacements.

Les autres activités qui sont sanctionnées pour les prochains mois sont: l'assemblée générale de l'association, en octobre, qui sera préparatoire à l'assemblée d'élection de novembre; la présentation du nouvel exécutif, en décembre et enfin l'installation de celui-ci, en janvier. L'Association se propose également cette année de présenter un film, traitant sur l'assurance - vie et comportant plusieurs exemples. Ce film, fourni par l'Association provinciale des assureurs - vie, pourra être disponible, vers la mi-octobre, et prêté à toutes les associations qui en feront demande pour instruire leurs membres.

Un hôtel détruit à Thetford Mines

THETFORD MINES (PC) — Un incendie a détruit mercredi l'hôtel Balmoral de cette localité située à 110 milles à l'est de Montréal.

L'incendie, qui aurait, croit-on, débuté dans la cuisine de l'hôtel de 85 chambres, s'est rapidement étendu au reste de l'établissement évalué à $400,000.

On n'a rapporté aucun blessé.

La façade de l'hôtel de ville sera rénovée

GRANBY- La cité de Granby demandera des soumissions que les membres du conseil ouvriront et considéreront à leur réunion du 15 août, en vue de la réfection de la façade de l'hôtel de ville de la cité de Granby.

Le coût de ces travaux est estimé à environ $3,000. La réfection de la façade de l'hôtel de ville entraînera la disparition du balcon du second étage de l'édifice.

Les travaux prévus seront surtout exécutés tout autour des portes de l'entrée principale de l'hôtel de ville.

On prévoit également la réfection du trottoir conduisant du trottoir de la rue Principale au perron de pierre de l'hôtel de ville, une fois que les travaux de rénovation de la façade auront été exécutés.

Le Fonds Leslie Dunstall

Des bourses d'études pour les étudiants d'université

GRANBY - L'Association provinciale des assureurs - vie est à mettre sur pied le "Fonds Leslie Dunstall" qui servira à donner des bourses d'études aux étudiants d'université. Ces bourses d'études de $500 comporteront un cours approfondi en assurance - vie; ce cours sera donné à l'université.

Il est probable que le fonds de $50,000 requis pour partir le système de bourses ne soit pas accumulé avant quelques mois; c'est pourquoi l'application de bourses d'études n'entrera en vigueur qu'en septembre 1967. Les fonds seront fournis par les compagnies d'assurances cotisantes et prêtés aux étudiants.

L'Association locale des assureurs - vie doit, par l'entremise de MM. Gaston Thibault et Léo Brunelle, rencontrer, dès la semaine prochaine, l'association provinciale pour déterminer la formation du comité en charge des bourses.

Mlle C. Dorais, à l'emploi de J.-E. Dorais & Fils Inc. 905 rue Boulay, Acton Vale, P.Q. Dorais & Fils Inc. sont des marchands Sico depuis de nombreuses années.

"Voulez-vous repeindre l'intérieur de votre maison? Voici quelques conseils pour vous...

(Mlle C. Dorais)

Combien de gens ai-je vus qui ne savaient ni comment s'y prendre, ni quelle peinture employer pour peindre l'intérieur de leur maison. Voici, d'après mon expérience, quelques conseils qui, je l'espère, vous seront utiles.

Dans le salon, là où l'ambiance se doit d'être intime et confortable, je vous suggère SICO-SATIN. C'est une peinture au latex dont le fini est mat et très reposant. Elle n'exige pas de sous-couche et elle est sans odeur. De plus, SICO-SATIN s'applique comme un charme, sèche en un clin d'oeil et est lavable. Pinceaux et rouleaux se nettoient à l'eau. On dirait que SICO-SATIN a été spécialement préparée pour ceux qui n'aiment pas peindre. Vous pouvez obtenir SICO-SATIN en des centaines de couleurs différentes.

Dans la chambre des enfants, surtout s'ils sont jeunes, SICOVEL est tout désignée. C'est une peinture lavable et très résistante. Son fini est lisse comme celui d'un émail, mais il n'est pas aussi brillant, il est semi-lustré. SICOVEL s'obtient également dans des centaines de couleurs.

La cuisine doit être étincelante de propreté. Pour les murs, employez l'émail SICOLUX, de préférence d'une teinte pâle. Quant aux armoires, émaillez-les d'une teinte différente. Cela ajoutera une note gaie et décorative à votre cuisine. SICOLUX est très résistant et se lave très bien.

Sur les plafonds de la plupart des pièces, appliquez le blanc mat SICORAMA spécialement fabriqué à cette fin.

Dans ma vie, j'ai vu bien des façons de peinturer et bien des sortes de peintures. Les conseils que je vous ai donnés et les peintures que je vous ai recommandées sont, d'après mon expérience, ce qu'il y a de mieux pour embellir votre demeure ».

SICO inc. | C.P. 1546, Québec 2, P.Q.
C.P. 7, Cité de Jacques-Cartier, P.Q.